



# Le lac de Paladru. Des fouilles archéologiques aux projets de musée

Lucile Chevallier

## ► To cite this version:

Lucile Chevallier. Le lac de Paladru. Des fouilles archéologiques aux projets de musée. Histoire. 2012. dumas-00748248

**HAL Id: dumas-00748248**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00748248>**

Submitted on 6 Nov 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Lucile CHEVALLIER

**LE LAC DE PALADRU.**  
**Des fouilles archéologiques aux projets de**  
**musée**

*Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »*

Mention : Histoire et Histoire de l'art

Spécialité : Histoire de l'art et Musicologie

Parcours professionnalisant : Objet d'art : patrimoine, marché de l'art, collections, valorisation du patrimoine

*Sous la direction de Mme Daniela GALLO*

Année universitaire 2011-2012

# Avant-propos

C'est à l'occasion d'un stage que j'ai effectué au sein du Musée dauphinois, durant près de trois mois (octobre-décembre 2011), dans le cadre du Master professionnalisant 2<sup>e</sup> année "Objets d'art : patrimoine, musée", que l'idée m'est venue de rédiger un mémoire sur les fouilles archéologiques du lac de Paladru et ses problématiques.

Aux côtés de Jean-Pascal Jospin, conservateur des collections archéologiques du Musée dauphinois et responsable de mon stage, j'ai eu pour mission de rédiger un cahier des charges relatif à la création d'un futur musée archéologique destiné à conserver et présenter les collections issues des fouilles du lac de Paladru.

Ce stage a été l'occasion pour moi de m'intéresser à l'archéologie et surtout à l'archéologie subaquatique. En effet, depuis les années 1970, des fouilles subaquatiques se sont déroulées sur deux sites distincts du lac de Paladru, mettant au jour les vestiges d'un village néolithique et d'un village médiéval, extrêmement bien préservés. La qualité des vestiges et leur excellente conservation ont conféré une renommée internationale aux deux sites archéologiques, attirant les archéologues et les scientifiques du monde entier. Ils font aujourd'hui l'objet d'enjeux culturels et politiques importants.

Les enjeux politiques qui se jouent aujourd'hui m'ont permis de rencontrer de nombreuses personnes proches du dossier, avec qui j'ai pu discuter des problématiques actuelles. Cette initiative a été l'occasion d'échanges intéressants et riches d'informations. Le présent mémoire fait, entre autres, état de la situation politique actuelle à propos de la construction d'un musée archéologique au bord du lac. La question est évidemment loin d'être réglée.

Diplômée d'un master en 2011, obtenu à l'université Jules Verne d'Amiens dans le cadre d'un master professionnalisant "Régie des œuvres et montage d'expositions", j'ai décidé de poursuivre mes études pour l'année 2011-2012. L'objectif était d'étoffer mon expérience professionnelle par le biais de stages. Ainsi, je me suis inscrite au sein du master professionnalisant de l'UFR Sciences humaines de Grenoble II.

Dans ce cadre, j'ai effectué deux stages de longue durée. Un stage de trois mois au Musée dauphinois, et un stage de six mois (encore en cours) au sein du Musée Mainssieux à Voiron. Ainsi,

la rédaction du mémoire a été difficile. Ayant pour mission de m'occuper de toute la régie administrative et technique, ainsi que de la documentation d'une exposition temporaire organisée par le Musée Mainssieux, mes journées ont été extrêmement chargées. Faute de temps, certains passages du mémoire n'ont pas été approfondis comme je l'aurais souhaité.

La partie II intitulée "Un patrimoine à conserver et à transmettre" a souffert de ce manque de temps. En effet, dans le plan initial, une partie devait être consacrée aux objets archéologiques. Faute de temps et de documentation, je ne l'ai pas écrite et j'ai décidé de diviser en deux la partie consacrée à la conservation des objets archéologiques immergés. Ainsi, on obtient une partie consacrée au défi de la conservation des objets immergés et des réflexions menées à ce sujet par les directeurs de fouille (II.1), et une autre partie réservée à la restauration et à la préservation des collections archéologiques (II.2). Cependant, ce partage ne bouleverse pas la compréhension et le fil conducteur du mémoire.

La partie consacrée aux exemples des musées de site (III.3) n'est pas non plus très approfondie. Je n'en ai pas eu le temps. Je la considère comme une ouverture sur d'autres exemples de musées de site, dont la construction a été menée à bien et dont la réussite est flagrante.

Ce mémoire reste le résultat d'une recherche passionnante, ponctuée de rencontres très intéressantes et enrichissantes. D'autre part, le fait d'effectuer un stage lié au sujet de ce mémoire m'a beaucoup aidé, et m'a permis de collecter nombre d'informations, dont certaines que je ne peux malheureusement pas divulguer dans cette étude à cause de leur confidentialité. Le fait d'être au cœur du projet m'a également permis de saisir l'urgence de la construction d'un musée et de comprendre le potentiel des collections archéologiques issues du lac de Paladru.

# Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de recherche, Daniela Gallo, professeur d'art moderne à l'université Grenoble II, pour le suivi régulier et l'aide qu'elle a pu m'apporter tout au long de l'élaboration de mon mémoire. Je la remercie également pour sa disponibilité et ses conseils avisés. Ses encouragements et son enthousiasme m'ont été précieux.

Je remercie aussi Jean-Pascal Jospin, conservateur en chef au Musée dauphinois et responsable du musée archéologique de Grenoble Saint-Laurent. Il fut responsable d'un stage que j'ai effectué d'octobre à décembre 2011 au Musée dauphinois. Je le remercie de la confiance qu'il m'a témoignée et des responsabilités qu'il m'a confiées en m'investissant dans l'activité de son service.

Dans ce cadre, j'adresse mes remerciements à Jean Guibal, directeur du Musée dauphinois, pour m'avoir accueilli durant plusieurs mois au sein de son établissement.

Ce mémoire a été l'occasion de nombreuses rencontres. Ainsi, mes remerciements s'adressent à Christelle Four et Laurence Dalmasso, animatrices du patrimoine au sein de la Maison de Pays de Charavines et du Musée archéologique du lac de Paladru. Leur disponibilité et leur convivialité m'ont été bénéfiques pour comprendre les enjeux du territoire et de la construction d'un musée près du lac de Paladru. Je les admire pour leur engagement à lutter pour la sauvegarde du patrimoine et sa valorisation.

Je remercie également Pascal Chatelas, chargé des collections archéologiques et lapidaires au sein des réserves du Musée dauphinois. Dans le cadre de mon stage, j'ai eu l'occasion de travailler à ses côtés dans les réserves du musée, sur les collections archéologiques du lac de Paladru. Son expérience et ses explications m'ont permis de saisir la complexité des objets archéologiques et d'en comprendre l'utilisation et la fragilité.

Je remercie également toute l'équipe du Musée dauphinois, notamment le service de la documentation et de l'iconographie, pour leur convivialité et leur gentillesse.

# Sommaire

|                                                                                                                              |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Introduction .....                                                                                                           | 6  |
| I. Le lac de Paladru, un patrimoine unique en Europe .....                                                                   | 8  |
| 1. Deux sites de fouilles : les Baigneurs et Colletière .....                                                                | 8  |
| 2. Des techniques d'investigation et de recherche scientifique au service de l'archéologie .....                             | 16 |
| 3. Deux sites archéologiques, vestiges de villages lacustres .....                                                           | 24 |
| a. Les villages néolithiques de Charavines .....                                                                             | 24 |
| b. Le village médiéval de Charavines .....                                                                                   | 28 |
| II . Un patrimoine à conserver et à transmettre .....                                                                        | 34 |
| 1. Le défi de la conservation des objets archéologiques immergés .....                                                       | 34 |
| 2. Restauration et préservation des collections archéologiques du lac Paladru .....                                          | 39 |
| 3. Statut et état actuel des collections du lac de Paladru .....                                                             | 45 |
| III. Les collections archéologiques, entre valorisation culturelle et enjeux politiques .....                                | 50 |
| 1. Un premier projet de musée abandonné .....                                                                                | 50 |
| 2. La Communauté d'agglomération du Pays voironnais, porteuse d'un nouveau projet de musée pour les collections du lac ..... | 54 |
| 3. Des musées de site régionaux, structures de valorisation culturelle de fouilles archéologiques .....                      | 60 |
| a. Les musées gallo-romains du département du Rhône : Saint-Romain-en-Gal - Vienne et Lyon-Fourvière .....                   | 60 |
| b. Création d'un musée de site à Alba-la-Romaine .....                                                                       | 67 |
| c. Le Laténium, parc et musée d'archéologie en Suisse .....                                                                  | 70 |
| Conclusion .....                                                                                                             | 75 |
| Bibliographie .....                                                                                                          | 77 |

# Introduction

L'aventure des fouilles archéologiques du lac de Paladru a commencé au XIX<sup>e</sup> siècle et se poursuit encore aujourd'hui. Très tôt, le lac a attiré la curiosité des premiers archéologues. En 1921, c'est Hippolyte Müller, fondateur du Musée dauphinois qui, le premier, découvre des vestiges immergés d'habitats littoraux sur deux sites distincts situés sur la commune de Charavines : Colletière et les Baigneurs.

Le site de Charavines – Les Baigneurs, fouillé par Aimé Bocquet, a livré les restes d'un village du Néolithique final (vers 2700 ans avant J.-C.). Celui de Charavines – Colletière, dirigé par Michel Colardelle et Éric Verdel, a mis au jour de nombreux et riches vestiges d'un habitat fortifié installé par des colons autour de l'an mil.

Les véritables fouilles de ces deux sites commencent en 1971, avec pour objectif le sauvetage des vestiges menacés de destruction par de nouveaux aménagements du littoral du lac voulu par les élus de la commune de Charavines. Ces fouilles subaquatiques prennent la dimension d'un véritable chantier interdisciplinaire, où interviennent une trentaine de chercheurs spécialistes de divers domaines de recherche, notamment paléoenvironnementaux (sédimentologie, palynologie, algologie, botanique, dendrochronologie, archéozoologie, physique isotopique, etc.). Les résultats obtenus après plusieurs années de travaux dépassent largement les ambitions initiales. Le site immergé de Colletière est en effet rapidement apparu comme l'un des chantiers de fouilles médiévales du début du XI<sup>e</sup> siècle, le plus original et le plus important en Europe. Depuis 1995, il est classé site d'intérêt national.

Les fouilles à proprement parler se sont closes en 1986 pour le site des Baigneurs et en 1996 pour Colletière. Cependant, le travail d'étude des vestiges archéologiques s'est poursuivi jusqu'en 2005 pour le site néolithique et jusqu'en 2009 pour le site médiéval.

Au total, ce sont plus de 15 000 objets qui ont été découverts. Parmi eux, on remarque notamment du matériel agropastoral et artisanal (tissage, métallurgie, tonnellerie, mégisserie et cordonnerie), de nombreuses pièces de la vie domestique (vaisselle, outils divers, peignes, embauchoirs à chaussures), de l'équipement de cavalerie (sellerie en bois, harnais, mors, éperons), des armes (lances, hache d'armes, arbalètes, fragments d'épées) et enfin, découvertes rarissimes pour le Moyen-âge, des instruments de musique (flûtes, clarinette de cornemuse, hautbois, tambourin, chevalets de vièle), et des pièces de jeu (échecs, trictrac et dés). D'un intérêt

exceptionnel et d'une conservation quasi parfaite, ces objets ont permis de reconstituer la vie quotidienne des habitants de Colletière et des Baigneurs, faisant considérablement avancer la recherche.

Immergés pendant plusieurs siècles par les eaux du lac de Paladru, les collections archéologiques ont subi différents traitements de restauration pour pérenniser leur conservation dans le temps et pour pouvoir être présentées au public. Actuellement, quelques centaines d'objets sont exposés en permanence au Musée archéologique du lac de Paladru à Charavines, mais l'immense majorité est conservée au sein des réserves du Musée dauphinois, qui en assure le suivi scientifique. Ces collections exceptionnelles ont été présentées à l'occasion de grandes expositions en France ou à l'étranger. Parmi celles-ci on peut citer : *Archéologie de la France* à Paris en 1989, *Das Reich der Salier* à Spire en 1992, et surtout *Chevaliers de l'An Mil au lac de Paladru* au Musée dauphinois en 1993.

La documentation et l'étude approfondie de ces objets archéologiques ont permis la réalisation de plusieurs publications, rédigées pour la plupart par les directeurs respectifs des deux sites de fouilles : Aimé Bocquet avec la complicité d'Adrien Houot, auteur des illustrations, pour le site néolithique des Baigneurs, ainsi que Michel Colardelle et Eric Verdel pour le site médiéval de Colletière. Ces recherches, relayées par les publications en tous genres (articles de presse, ouvrages spécifiques, catalogues d'exposition, rapport d'activité annuel des fouilles...), ont permis aux chercheurs de faire avancer le savoir et la connaissance que l'on avait sur ces civilisations, qui ont vécu à des périodes souvent mal connues de notre histoire.

Pour comprendre l'importance patrimoniale des sites archéologiques du lac de Paladru, leur rôle dans l'évolution des fouilles subaquatiques et dans l'avancée des traitements de conservation, puis les enjeux politiques dont les collections archéologiques font l'objet, on développera trois parties.

Dans un premier temps, on évoquera l'histoire des fouilles des deux sites immergés des Baigneurs et de Colletière ainsi que la compréhension des vestiges qu'ils conservaient, et les techniques de fouille qui ont permis leur extraction et leur analyse.

Dans un deuxième temps, on insistera sur la nécessité de conserver ce patrimoine unique afin de le transmettre aux générations futures, dans un état de conservation aussi proche de celui de sa découverte, insistant sur les méthodes de conservation des objets archéologiques immergés.

Pour finir, il est essentiel de parler des enjeux politiques dont font l'objet les collections archéologiques du lac et le musée qui les expose, autour de plusieurs projets de création d'un nouvel établissement culturel, comparant cette réalité avec d'autres musées de site.



# **I. Le lac de Paladru, un patrimoine unique en Europe**

## **1. Deux sites de fouilles : les Baigneurs et Colletière**

Le lac de Paladru est le cinquième plus grand lac naturel de France. Il est situé dans le département de l'Isère, dans la région des collines du Bas-Dauphiné, appelée Terres Froides, entre les communes de Voiron et La-Tour-du-Pin.

Le lac s'étend sur 5 300 mètres, pour une superficie totale de 3,9 kilomètres carrés. Il a une profondeur moyenne de 25 mètres. Il culmine à 492 mètres d'altitude. Le lac est situé sur cinq communes, qui se partagent le littoral : Charavines à la pointe sud, Le Pin, Paladru<sup>1</sup> à la pointe nord, Montferrat et Bilieu.

Le lac de Paladru a été modelé, à l'époque glaciaire, par le glacier du Rhône. Le lac s'est formé au moment du retrait du glacier lors d'un réchauffement climatique, il y a environ 12 000 ans. Ce changement géologique fera naître deux vallées contiguës au lac de Paladru, la vallée de la Bourbe et la vallée d'Ainan, ces trois vallées formant un territoire communément appelé les Trois-Vals.

Aujourd'hui, le territoire des Trois-Vals est couvert par le label Pays d'art et d'histoire, délivré par le ministère de la Culture en 1991. Celui-ci, par le biais de la direction de l'architecture et du patrimoine, attribue l'appellation " Villes et Pays d'art et d'histoire "<sup>2</sup> aux collectivités locales qui mènent un projet cohérent de valorisation et de sensibilisation du patrimoine. Quatre missions principales sont liées au label :

- 1) Diffuser et communiquer sur les patrimoines ;
- 2) Développer des activités éducatives ;
- 3) Sensibiliser des habitants ;
- 4) Développer du tourisme culturel.

---

<sup>1</sup> La commune de Paladru a donné son nom au lac car elle en a la plus grande part.

<sup>2</sup> Label créé en 1985 par le ministère de la Culture. Il est attribué aux communes ou pays de France qui s'engagent à mener une politique d'animation et de valorisation de l'architecture et de leurs patrimoines bâti, naturel, industriel, maritime ainsi que la mémoire des habitants. Cette démarche volontaire se traduit par la signature d'une convention "Ville ou Pays d'art et d'histoire" entre le ministère de la Culture et de la Communication (et ses services déconcentrés) et les collectivités territoriales.

C'est la Maison de Pays de Charavines<sup>3</sup> qui assure la mise en œuvre de la politique de valorisation et d'animation du patrimoine. Depuis 1991, le Pays d'art et d'histoire des Trois-Vals - Lac de Paladru a construit et structuré des moyens de valorisation. Ainsi, le patrimoine couvert par le label est devenu un atout de développement à la fois local, culturel, éducatif, touristique et économique. De façon concrète, le Pays des Trois-Vals - Lac de Paladru propose des visites sur 22 sites pour comprendre l'histoire de ce territoire, s'étendant sur six communes : Biliou, Charavines, Chirens, Le Pin, Montferrat et Virieu. Une réflexion est en cours afin d'étendre le territoire du label au Pays voironnais<sup>4</sup>, composé de 34 communes et d'une population d'environ 85 000 habitants<sup>5</sup>.

Le lac de Paladru recèle des trésors engloutis. En effet, des sites archéologiques submergés par les eaux du lac ont été découverts.

Les " stations lacustres " du lac de Paladru sont connues depuis 1860. A partir de 1866, Ernest Chantre<sup>6</sup> commença à curer les fonds du lac, puis à ramasser des objets, à l'occasion de plusieurs saisons sèches qui lui ont permis un accès au site des Grands Roseaux<sup>7</sup> à pied. A cette occasion, Ernest Chantre mena une première campagne de fouille jusqu'en 1885. Cependant, les méthodes utilisées sont rudimentaires et détruisent le site<sup>8</sup>, ne laissant aucune possibilité aujourd'hui de l'explorer. Jean Guibal, conservateur en chef du Musée dauphinois, précise que " l'archéologie ne s'est hissée au rang de discipline scientifique que depuis vingt ans. Auparavant, cela consistait plutôt à chasser des trésors car l'important était de ramener des objets "<sup>9</sup>. De ces fouilles, Ernest Chantre publia un ouvrage<sup>10</sup> qui fit connaître au monde savant ses découvertes, dans lequel il avance l'hypothèse des "cités sur pilotis" pour définir les habitats du lac. Or, cette hypothèse n'est plus fondée puisque les archéologues ont démontré, grâce à l'étude des structures

---

<sup>3</sup> La Maison de Pays de Charavines est une association, également gestionnaire de l'actuel Musée archéologique du lac de Paladru, situé sur la commune de Charavines. Cf. p. 45.

Le personnel permanent employé par la structure (trois personnes) doit donc être polyvalent. En effet, il porte deux casquettes différentes, à savoir animateur du patrimoine dans le cadre du label Pays d'art et d'histoire, mais également responsable des collections in situ et médiateur culturel dans le cadre du musée.

<sup>4</sup> Cette extension du label intervient notamment dans le cadre d'un projet de construction d'un futur musée autour des collections archéologiques du lac, porté par la Communauté d'agglomération du Pays voironnais. Ainsi, les élus voudraient créer une dynamique territoriale et une harmonisation de la politique culturelle. Cf. p. 53-58.

<sup>5</sup> Cf. annexe 1.4 p. 81.

<sup>6</sup> Ernest Chantre (1843-1924) est un archéologue et anthropologue français. Passionné par la Préhistoire, il mena de nombreux travaux et publia plusieurs ouvrages sur le sujet.

<sup>7</sup> Site archéologique subaquatique datant de l'époque médiévale, et situé sur la commune de Paladru, au nord du lac.

<sup>8</sup> A l'époque, en période de basses eaux, on ratissait les sédiments à la pelle et à la pioche, empêchant ainsi toutes possibilités postérieures d'analyses du milieu naturel. Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 45.

<sup>9</sup> Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 45.

<sup>10</sup> En 1872, Ernest Chantre a publié *Communication sur les palafittes du lac de Paladru, près de Voiron (Isère)*, évoquant ses résultats de recherches sur le site des Grands Roseaux et son hypothèse des "cités sur pilotis", invalidée aujourd'hui.

architecturales du site de Colletière, analogues à celles des Grands Roseaux, que les habitants vivaient sur la terre ferme.

En 1921, Hippolyte Müller<sup>11</sup>, pionnier de l'archéologie dans la région de Grenoble, profite d'une nouvelle baisse des eaux du lac, pour faire le tour des sites archéologiques signalés par Ernest Chantre. Il pousse ses recherches plus au sud du lac, sur la commune de Charavines, où il découvre deux nouvelles stations lacustres : les Baigneurs, et Colletière<sup>12</sup>. Il effectua des sondages ponctuels entre les pieux qui émergeaient de la vase<sup>13</sup>, pour obtenir des datations approximatives des sites : la cité des Baigneurs date du Néolithique, tandis que celle de Colletière date de l'époque médiévale comme la station des Grands Roseaux. N'effectuant aucune fouille, les deux sites sont restés intacts jusqu'à leur fouille effective en 1971.

Ainsi, après le passage d'Hippolyte Müller, aucune fouille ne fut pratiquée dans le lac, en partie à cause du niveau de l'eau revenu à la normale. Seul l'abbé Million, dans une idée de diffusion de ces découvertes archéologiques au grand public, fit une synthèse des études antérieures. A cette occasion, il réédita les légendes de la ville d'Ars, légendes qui sont certainement à l'origine des premières fouilles du lac, excitant la curiosité des archéologues du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles tirent leur origine d'Ars, une station lacustre médiévale du lac de Paladru, située sur la commune de Le Pin. Le mythe raconte que, victime de la colère divine, la ville d'Ars fut submergée par les eaux du lac en une nuit tout comme ses habitants. Ce thème a été entretenu par les objets (outils, tessons, cuillers) que les pêcheurs remontaient dans leurs filets.

C'est en 1971, après un long oubli et une nouvelle baisse des eaux, que les sites archéologiques submergés du lac de Paladru font de nouveau l'actualité. Sur la commune de Charavines, la municipalité avait un projet d'aménagement touristique du rivage du lac, menaçant les sites de Colletière et des Baigneurs. En effet, un petit port de plaisance devait être édifié sur le site de Colletière, afin de favoriser et développer les activités nautiques du lac. D'autre part, l'extension de la plage faisait également partie du projet, et pour cela il était prévu de détruire une roselière et de niveler les fonds par des apports de matériaux, précisément sur le site des Baigneurs. Personne ne s'était soucié de la destruction de deux sites archéologiques majeurs, dont aucun habitant ne connaissait encore la véritable existence. Ainsi, une intervention de sauvetage des deux sites était nécessaire. Elle fut décidée d'un commun accord entre les préhistoriens, dirigés par Aimé

---

<sup>11</sup> Hippolyte Müller (1865-1933) est passionné de Préhistoire, passion qui le pousse à devenir un archéologue autodidacte de renom. En 1906, il crée le Musée dauphinois et en devient l'administrateur. Grâce à ses nombreux travaux, Hippolyte Müller a participé au développement de l'archéologie expérimentale.

<sup>12</sup> Les pieux de ces deux sites avaient été repérés dès 1903 par V. Paquier qui n'entreprit aucune fouille.

<sup>13</sup> Cf. annexe 4.1 p. 86.

Bocquet<sup>14</sup>, et les historiens, dirigés par Michel Colardelle<sup>15</sup>. Manquant de moyens, ces premières fouilles de sauvetage furent menées avec l'aide d'étudiants bénévoles. " Les habitants nous prenaient pour de doux dingues ", se souvient Michel Colardelle<sup>16</sup>.

Le lac de Paladru étant privé, il fallut préalablement obtenir l'autorisation de la Société Civile du Lac de Paladru<sup>17</sup> pour entreprendre ces opérations de sauvetage. Les deux chantiers archéologiques furent pris en charge par le Centre de Documentation de la Préhistoire alpine et le Musée dauphinois. Le Conseil Général de l'Isère, la municipalité de Charavines et le Service des fouilles et antiquités du ministère des Affaires culturelles apportèrent également une aide importante. Pour mener ces deux chantiers, il fallut faire des investissements et des aménagements essentiels comme l'installation d'une base terrestre nécessaire au travail des scientifiques, ou encore l'achat d'équipements de plongée, outils de travail indispensables à ce genre de fouilles. Des chantiers comme ceux-ci se mènent de façon méticuleuse et ont nécessité la mise au point de méthodes de fouilles spécifiques au milieu subaquatique, s'inspirant d'expériences antérieures de fouilles en lac ou en mer. Au fil des années, ces techniques se sont améliorées, permettant ainsi une réelle efficacité du travail entrepris. Ces chantiers ont impliqué de nombreux bénévoles, qui ont activement participé à leur réussite.

L'intérêt des découvertes, la qualité de conservation des sites, la prise de conscience de la richesse de ce patrimoine ont transformé les opérations initiales de sauvetage en fouilles systématiques et programmées, et ont été des arguments de poids pour écarter la menace de destruction qui pesait sur les deux sites. Néanmoins, il est important de préciser que le projet

---

<sup>14</sup> Aimé Bocquet est une figure importante de la recherche archéologique régionale. Il est le fondateur et l'animateur du Centre de documentation de la Préhistoire alpine. Sa notoriété scientifique s'est vue renforcée par les fouilles du site des Baigneurs à Charavines. Par la suite, il a participé aux travaux du Conseil supérieur de la Recherche archéologique auprès du ministre de la Culture, puis il a été nommé directeur des Antiquités. En 1980, il fonde le Centre national de la Recherche archéologique subaquatique (CNRAS), destiné à intervenir en matière d'archéologie dans le domaine immergé intérieur ou dans le domaine humide. Il a activement participé à la programmation scientifique du musée-parc archéologique de Paladru, avant que le projet ne soit abandonné en 2008. Cf. p. 49-52.

<sup>15</sup> Michel Colardelle, spécialiste d'archéologie médiévale et conservateur général du Patrimoine, a commencé sa carrière de conservateur au Musée dauphinois en 1968. Il fut deux fois conseiller technique au cabinet de Jack Lang, alors ministre de la Culture. De 1988 à 1991, il devient directeur de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites. Il fut ensuite directeur de cabinet de Frédérique Bredin au ministère de la Jeunesse et des Sports jusqu'en 1993. Il devient directeur du musée des Arts et Traditions Populaires, avant de devenir directeur du Mucem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) de 1996 à 2009. Depuis 2010, nommé par Frédéric Mitterand, il occupe le poste de directeur des Affaires Culturelles de Guyane.

<sup>16</sup> Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 42.

<sup>17</sup> Créée en 1874, la Société Civile du lac de Paladru possède la gestion de ce lieu dont les activités sont réglementées. Le lac de Paladru, qui a longtemps appartenu aux comtes de Clermont, l'une des grandes familles du Dauphiné, est toujours resté un domaine privé. Cf. p. 44.

d'aménagement initial du rivage du lac a été fortement remis en cause par le premier choc pétrolier de 1973, qui a mis un frein aux projets d'aménagement touristique<sup>18</sup>.

Dès lors, la poursuite des chantiers a été menée avec l'appui du Service des fouilles et antiquités du ministère des Affaires culturelles, du Centre national de la Recherche scientifique, de l'Etablissement public régional Rhône-Alpes, et du Conseil général de l'Isère. Le Musée dauphinois, directement concerné par les fouilles du lac, a été un partenaire privilégié. Il a réalisé un récolement ainsi qu'un regroupement des collections anciennes provenant du lac, afin de rassembler tous les objets (anciens et nouvellement découverts) en un même lieu. En effet, ce travail fut plus que nécessaire puisque la communauté scientifique s'est intéressée très tôt à ces fouilles archéologiques, dont les découvertes exceptionnelles ont bouleversé le domaine de l'archéologie. Ainsi, le Musée dauphinois se devait de gérer efficacement ces collections, et d'en permettre l'accessibilité et la lisibilité. Face à l'engouement des scientifiques ainsi que du grand public, les directeurs de chantiers, Aimé Bocquet pour le site des Baigneurs et Michel Colardelle pour celui de Colletière, ont publié régulièrement les résultats de leurs recherches et de leurs découvertes issues des fouilles. Celles-ci ont duré plus de vingt ans, s'arrêtant en 1986 pour le site des Baigneurs, et vers 1996 pour Colletière.

Au cours des fouilles, le site des Baigneurs a révélé les vestiges d'un village néolithique<sup>19</sup>, ennoyé sous quelques mètres d'eau à une centaine de mètres du rivage. Des milliers d'objets et de fragments ont été collectés et analysés, véritables sources d'informations pour les scientifiques. Ainsi, les chercheurs ont pu recomposer le milieu naturel<sup>20</sup> et culturel des habitants de ce site. Aujourd'hui, on sait que le lieu fut occupé par deux fois, durant des périodes de vingt à trente ans. Les abandons du village semblent avoir été contraints par la remontée des eaux du lac. Celles-ci étaient alimentées à 90% par les eaux de pluie, induisant des variations de niveaux de plusieurs mètres, à la suite de longues périodes de sécheresse ou de pluie.

Les habitants de ce village appartenaient à la civilisation Saône-Rhône<sup>21</sup> qui, dès le IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., a progressivement occupé les territoires des vallées des Alpes du nord mais aussi de la Suisse occidentale, du Jura et de la plaine de la Saône. D'après les vestiges recueillis en fouille et

---

<sup>18</sup> Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 42.

<sup>19</sup> Cf. p. 23-27 ; annexe 2.1 p. 82.

<sup>20</sup> La reconstitution du milieu naturel a été possible grâce à l'analyse des pollens et des diatomées (algues unicellulaires) piégés dans les strates de craie lacustre. *Ibid.* p. 42.

<sup>21</sup> La civilisation "Saône-Rhône" est un groupe caractéristique du Néolithique Final de la région Saône-Rhône et de la Suisse. Elle est composée de groupes vivant dans des villages lacustres, ou sur les rives du Rhône ou de la Saône. Elle reste assez fortement régionalisée. Ce groupe adopte un mode de vie assez semblable : l'économie est celle des cités lacustres ; l'élevage et l'agriculture, ainsi que la chasse sont pratiqués. D'un point de vue archéologique, les sites occupés par cette civilisation, sont très importants car les limons lacustres ont exceptionnellement bien conservés les vestiges des villages disparus. Cependant, les sépultures restent assez mal connues.

les diverses analyses, les hommes du Néolithique installés à Paladru faisaient preuve d'une étonnante polyvalence d'activités et de savoir-faire. Ils étaient aussi bien chasseurs, pêcheurs et éleveurs, qu'artisans travaillant la céramique et le cuir, et fabriquant eux-mêmes leurs outils et leurs vêtements.

Aimé Bocquet s'est très tôt félicité des fouilles qui ont été conduites à Paladru. "Le site des Baigneurs n'est pas le seul gisement subaquatique du Sud-Est mais c'est sans aucun doute le plus riche de tous, et le chantier a fait l'objet de fouilles plus complètes qu'au Léman "<sup>22</sup>.

A quelques centaines de mètres du site des Baigneurs se trouve celui de Colletière<sup>23</sup>. Les fouilles ont révélé l'existence d'un habitat littoral datant des environs de l'an mil. Les vestiges architecturaux sont exceptionnellement bien conservés, ce qui en fait un cas unique en France. Jusqu'en 1994, le site de Colletière était le seul site lacustre du début du XI<sup>e</sup> siècle trouvé en France, dans un très bon état<sup>24</sup>. Il avait donc conservé de nombreux indices que l'on ne pouvait trouver ailleurs. Cette réalité illustre tout l'intérêt des scientifiques pour ce site. Procédant au même système d'analyse des éléments organiques (pollens, diatomées, etc.) et des objets que sur le site des Baigneurs, les chercheurs ont réussi à reconstituer le mode de vie des habitants.

Dans les années 1003-1004, le lac de Paladru est un territoire colonisé par plusieurs groupes, sur les sites de Colletière, des Grands Roseaux<sup>25</sup> et de Le Pin<sup>26</sup>. Ce phénomène s'expliquerait en partie par un réchauffement du climat en Europe, à partir de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les glaciers alpins se retirent progressivement et les nappes phréatiques se dessèchent, permettant aux hommes de s'installer dans des zones de moyennes montagnes et dans des territoires encore peu peuplés.

D'après la configuration du village, les habitants de Colletière vivent encore sur le modèle domanial carolingien, avec un chef de famille propriétaire qui domine le groupe. Le modèle féodal n'est pas encore appliqué. Malgré l'existence d'une hiérarchie sociale, celle-ci semble peu marquée entre les hommes. En effet, ils cultivent la terre autant qu'ils élèvent leurs bêtes ou qu'ils travaillent le fer. La diversité de leur savoir-faire a permis aux archéologues de recueillir près de 5 000 objets et quelques 9 000 tessons de céramiques<sup>27</sup>. Michel Colardelle précise : " Cette cellule rurale

---

<sup>22</sup> Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 42, 44.

<sup>23</sup> Cf. p. 27-32.

<sup>24</sup> Pierrette GUIBOURDENCHE, "Chevaliers-Paysans de l'An Mil", *BT*, 1063, décembre 1994, p. 33.

<sup>25</sup> Site archéologique saccagé au XIX<sup>e</sup> siècle par les fouilles d'Ernest Chantre, le rendant inexploitable aujourd'hui. Cf. p.8, note 7 p. 8.

<sup>26</sup> Le site de Le Pin n'a pas pu être fouillé par les archéologues, un glissement de terrain l'ayant rendu difficilement lisible. Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 44.

<sup>27</sup> *Ibid.* p. 46.

fonctionnait à 80% de manière autarcique <sup>28</sup>. La particularité de cette communauté réside peut-être dans le fait qu'ils étaient également des cavaliers et des chevaliers, au vu des nombreux accessoires de cavalerie et des armes mis au jour par les fouilles. D'autre part, d'après les vestiges recueillis, les chercheurs sont en mesure d'affirmer que certains habitants savaient également lire et écrire, réalité importante à souligner dans un contexte où la pratique de la lecture et de l'écriture n'était pas commune.

Autour de 1040, les habitants quittent précipitamment le site de Colletière. Les chercheurs expliquent cet abandon soudain par une rapide remontée des eaux du lac. Entre 1030 et 1050, il est intéressant d'observer l'édification de mottes castrales<sup>29</sup> sur les hauteurs environnantes, marquant ainsi le début de la féodalité. Certains éléments permettent aux chercheurs de penser que ce sont les habitants de Colletière qui ont édifié une partie de ces nouvelles constructions.

Parallèlement aux recherches menées par les scientifiques sur les domaines de Colletière et des Baigneurs, Michel Colardelle ambitionnait de poursuivre l'étude du territoire environnant, afin d'en retracer l'histoire depuis les origines. Il était ainsi envisagé de comprendre un territoire dans son ensemble et de ne pas se limiter aux seuls habitats submergés du lac. Ainsi, la recherche historique a montré qu'à partir du lac de Paladru et de ses colons, le territoire des Terres Froides n'a cessé d'être peuplé, écrivant une riche histoire. Elle est probablement très représentative de l'évolution générale des structures sociales, économiques et politiques de la région alpine et, au-delà, de l'Occident européen.

Ces découvertes archéologiques complétées par les études historiques étendues au territoire de Paladru et à son environnement, ont été l'occasion de construire une histoire locale. L'un des buts de ces recherches était de pouvoir consacrer une partie importante de la scénographie du futur musée<sup>30</sup> à l'histoire de ce territoire. Il était important de pouvoir mettre l'accent sur un patrimoine local particulier, rejoignant ainsi les problématiques du Pays d'art et d'histoire des Trois-Vals - Lac de Paladru. De cette façon, le musée serait devenu le lieu de la mémoire archéologique du lac, mais également une sorte de centre d'interprétation du territoire, ouvert à tous.

---

<sup>28</sup> Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labourent la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 46.

<sup>29</sup> Les mottes castrales ou châteaux à motte sont les ancêtres des châteaux de pierre. Ils envahissent le paysage aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il n'existe pas une configuration unique de ces édifices, car elle dépendait surtout du terrain sur lequel ils étaient implantés. Cependant, des éléments communs existent : un cône central en hauteur défendu par un fossé, soutenant une tour pouvant être un poste de guet ou la résidence du chef ; une plateforme fortifiée entourait cette hauteur et accueillait les habitations.

<sup>30</sup> Cf. p. 49-52. Le musée évoqué ici fait référence au musée-parc archéologique de Paladru, projet abandonné par les élus en 2008.

L'historique des fouilles du lac de Paladru trahit une histoire riche et un patrimoine inestimable. La vie et l'histoire des hommes qui ont colonisé les Baigneurs et Colletière à plusieurs siècles d'intervalle révèle l'existence d'un territoire dynamique, riche de ressources mais aussi capricieux et rude avec des changements climatiques parfois brutaux.

Les fouilles et les recherches scientifiques ont permis de reconstituer toute cette histoire de colonisation mais aussi l'environnement présent à deux périodes historiquement lointaines. Le travail accompli par les scientifiques est colossal, et les méthodes et disciplines pour y parvenir sont très intéressantes et riches d'enseignements.



## 2. Des techniques d'investigation et de recherche scientifique au service de l'archéologie

Fouiller un site archéologique qu'il soit terrestre ou immergé, n'est pas un acte anodin et sans conséquence. En effet, la fouille détruit irrémédiablement le domaine même de sa recherche, et cette réalité n'échappe pas au milieu subaquatique. C'est donc un acte important qui doit être réfléchi et qui doit s'accomplir avec les précautions et les moyens techniques qui s'imposent à cette discipline. La fouille n'est pas un simple ramassage d'objets, comme cela l'était au XIX<sup>e</sup> siècle, mais une collecte complète d'informations, étudiées et analysées après l'exploration du terrain, afin de comprendre le mode de vie des hommes et de connaître la nature qui les entourait.

La fouille subaquatique, telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui, est une discipline plutôt récente. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, la méthode de la fouille en milieu immergé se précise. Vers 1935-1940, l'invention du scaphandre autonome a ouvert, à l'archéologie subaquatique, de nouvelles possibilités d'exploration que l'on pourrait presque qualifier de révolutionnaires, par rapport aux ramassages grossiers qui étaient pratiqués jusque-là. Dans les premiers temps, la fouille était pratiquée par des fouilleurs, qui venaient se fournir sur les sites repérés, afin d'enrichir des collections privées.

Cependant, entre 1960 et 1970, des pionniers de la recherche subaquatique, comme le Lyonnais R. Laurent, ont progressivement mis au point des méthodes ainsi que des techniques, visant à récupérer précisément et de façon raisonnée les vestiges archéologiques. Ainsi, dès 1971, année marquant le début des fouilles, Charavines devient un terrain d'expérimentation dans un premier temps, puis d'amélioration des méthodes et des techniques de fouilles subaquatiques. Les scientifiques ont cherché à adapter ces démarches afin de respecter les principes fondamentaux de la fouille, énoncés par André Leroi-Gourhan<sup>31</sup> :

- exploration des couches par décapage horizontal ;
- repérage précis des vestiges et des structures dans les trois dimensions ;
- extraction du maximum de renseignements à partir de tous les sédiments qui entourent les objets archéologiques<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> André Leroi-Gourhan (1911-1986) est un archéologue, ethnologue et historien français, spécialiste de la Préhistoire. Il a contribué à renouveler les méthodes de fouilles archéologiques, en inventant ou presque la pratique de la fouille par décapage horizontal. Ainsi, la fouille est devenue topographique au lieu de n'être que stratigraphique.

<sup>32</sup> Aimé BOCQUET, "Les recherches archéologiques au lac de Paladru", *Histoire et archéologie*, 64, juin 1982, p. 12.

La fouille des sites immergés de Paladru présentait un réel défi pour les scientifiques. En effet, il leur a fallu adapter les préceptes précédents, issus de l'archéologie terrestre, au milieu aquatique en prenant en compte ses caractéristiques et ses contraintes. Cette adaptation a été délicate à mener. D'autre part, rapidement noyés, les sites ont été protégés de dégradations éventuelles : aucune occupation postérieure n'est venue les perturber. De même, l'immersion des sites a empêché le tassement des couches archéologiques sous l'effet des pluies et du piétinement. L'eau douce, froide et calcaire du lac de Paladru a permis de protéger les matières organiques des vestiges en les conservant presque parfaitement. Ainsi, les dégradations liées à ces matières ont pu être évitées : absence de variation dimensionnelle, protection contre les micro-organismes dont le développement a été empêché par la faible température des eaux. Les qualités de l'eau ont également permis le blocage du processus d'oxydation des métaux et en particulier du fer. C'est un fait assez rare pour qu'il soit signalé. De ce fait, la source d'information retenue dans les vestiges était riche. Il fallait donc employer une méthode de fouille fiable, qui puisse permettre la constitution d'une documentation complète. De plus, la précision d'observation devait être équivalente à celle dont peuvent bénéficier les fouilles terrestres, pour permettre un niveau d'interprétation archéologique aussi élevée que possible.

Les fouilles en milieu aquatique sont délicates. Il paraît important de signaler le rôle du plongeur et les enjeux que représente ce genre de fouilles. Le fouilleur doit porter un équipement de plongée, qui l'encombre et gêne ses mouvements. Ainsi, ses gestes doivent être précis, mesurés, assurés, tout en étant adaptés au milieu et aux objets qu'il appréhende. D'autre part, les capacités intellectuelles des plongeurs s'engourdissent après un certain temps sous l'eau (variable selon les individus), la réflexion devient très difficile. Les plongées sont donc complétées sur terre, avec des documents pris sous l'eau (relevés, plans, échantillons), puis contrôlées par des plongées de vérification. Au vu de la difficulté de la tâche, il a paru évident aux scientifiques de privilégier la présence permanente d'une équipe d'archéologues-plongeurs, capables de maîtriser les contraintes du terrain de par leur formation et leurs expériences. Ainsi, chaque demi-journée, deux équipes de deux plongeurs se succèdent pour travailler sous l'eau, à une profondeur qui varie entre deux et quatre mètres suivant les endroits et le niveau du lac<sup>33</sup>.

A ces difficultés techniques s'ajoute la particularité des conditions de fouille en eau douce, qui diffèrent des fouilles sous-marine. L'une des principales difficultés de ce genre de fouille réside dans le fait que les plongeurs évoluent dans une eau trouble, affaiblissant leur visibilité dès qu'ils creusent le sol. Au moindre mouvement, la craie lacustre et les sédiments archéologiques se mettent

---

<sup>33</sup> Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "Le centre domanial fortifié de Colletière", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003, p. 24.

en suspension et mettent plusieurs heures avant de se déposer sur le fond. Heureusement, grâce à un fonctionnement méthodique, les chercheurs ont réussi à contourner cette difficulté. Pour cela, ils ont mis en place la technique du "rideau d'eau"<sup>34</sup>, qui permet de redonner une bonne visibilité au fouilleur. Ce système fonctionne par le biais d'un tuyau percé de trous et alimenté en eau sous haute pression, provoquant un courant qui "élimine" les particules soulevées dans la zone de travail, et qui permet ainsi de maintenir une zone d'eau plus claire<sup>35</sup>.

La réussite des fouilles menées à Paladru est due à une organisation rigoureuse et à un questionnement permanent sur les méthodes utilisées : fouilles "en caisson", mise en place du système de triangulation qui quadrille la zone de fouille immergée, et les opérations terrestres. Ainsi, ce sont plusieurs techniques qui sont utilisées, de manière à permettre une fouille raisonnée et fiable. Les fouilles se déroulent en plusieurs temps. Tout d'abord, les plongeurs procèdent à la fouille subaquatique proprement dite, ensuite les sédiments et les vestiges collectés sont sortis de l'eau dans des seaux<sup>36</sup> dont le contenu et les informations qui lui sont liées sont vérifiées sur le ponton, puis les scientifiques procèdent à plusieurs opérations terrestres.

Une base archéologique terrestre est postée sur la rive la plus proche de chaque site de fouille. Un ponton a été édifié reliant le site de fouille à la base terrestre. Un surveillant de surface est placé sur le ponton. Il veille à la sécurité des plongeurs, assure la liaison radio entre les plongeurs et la base terrestre, réceptionne et marque les seaux de sédiments qu'ils remontent.

Comme sur terre<sup>37</sup>, les sites archéologiques submergés et leurs vestiges doivent être repérés et quadrillés pour procéder à des fouilles méthodiques. Pour cela, les archéologues ont choisi le système du triangle. Un triangle équilatéral<sup>38</sup> de 5 mètres de côté est déployé sur la zone de fouille choisie. Il se divise en 25 triangles de 1 mètre de côté, matérialisés par des piquets entre lesquels sont tendues des bandes de plastiques. De cette manière, le site est progressivement tramé permettant un repérage aisé des zones de fouille, sans pour autant gêner les mouvements et le travail

---

<sup>34</sup> Le rideau d'eau est un dispositif imaginé par l'archéologue suisse Ulrich Ruoff. Celui-ci a contribué à l'étude des habitations lacustres. Il est désormais président de la section zurichoise du patrimoine suisse.

<sup>35</sup> Aimé BOCQUET, "Les recherches archéologiques au lac de Paladru", *Histoire et archéologie*, 64, juin 1982, p. 13-14 ; Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "Le centre domanial fortifié de Colletière", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003, p. 24.

<sup>36</sup> Cf. annexe 4.7 p. 86.

<sup>37</sup> Les sites archéologiques terrestres utilisent un cadre de repérage constitué de carrés de 1 mètre de côté. Ce système est très difficile à installer sous l'eau car le manque de visibilité, entre autres, ne permet pas une mise en place précise de ce cadre de repérage. C'est pour cette raison que les archéologues du lac de Paladru ont choisi l'unité du triangle. Ainsi, ils ont su adapter le principe de repérage au milieu subaquatique particulier du lac.

<sup>38</sup> Le triangle équilatéral de 5 mètres de côté est composé d'une structure métallique, facile à assembler et dont les angles sont enfoncés dans le sol lacustre. *Ibid.* p. 24.

des plongeurs dans l'eau. Les repérages mis en place sont indéformables<sup>39</sup> et ne nécessitent aucun matériel de visée dont l'emploi serait impossible dans l'eau trouble. Chaque petit triangle est repéré par un numéro, facilitant la délimitation des vestiges<sup>40</sup>.

Les plongeurs fouillent à main nue. Ils prélèvent les sédiments dans chaque petit triangle, dans la portion de site qui leur est confiée. Les sédiments sont déposés dans des seaux, recouverts par un tissu élastique pour éviter les pertes, et ils sont transportés ainsi jusqu'au ponton. Chaque seau de sédiments est marqué par le numéro du triangle dans lequel il a été prélevé. Les sédiments, qui contiennent de nombreux éléments (graines, noyaux, restes osseux, fragments, etc.) sont recueillis en totalité sur la surface tramée. Ces éléments sont généralement de petites tailles mais présentent un grand intérêt pour les scientifiques, puisqu'ils sont autant d'informations exploitables pour renseigner la recherche et l'histoire du site.

Un plongeur expérimenté est capable de repérer, visuellement et au toucher, les différentes couches de sédiments, les structures des vestiges et les objets. Dès qu'il trouve quelque chose, le plongeur dégage soigneusement sa découverte et en fait un relevé<sup>41</sup> (position de la découverte dans le triangle et profondeur de celle-ci). A terre, ces relevés sont repris et reportés sur une feuille millimétrée à l'échelle du 1/10<sup>e</sup>. En effet, sous l'eau, les relevés ne sont pas des plus précis car le trait est moins assuré. Ces opérations de fouille sont lentes et minutieuses. A titre indicatif, en un mois de fouille, les plongeurs exploitent une vingtaine de mètres carrés seulement, soit environ 15 m<sup>3</sup> de sédiments.

Le prélèvement des objets sous l'eau est délicat, surtout lorsqu'il s'agit de matières organiques. Enfouis depuis plusieurs centaines d'années, les bois et les cuirs, par exemple, dégagés de la craie lacustre, ont perdu toute leur résistance mécanique et un simple courant d'eau ou un geste brutal peut provoquer leur dislocation. Avant de prélever les vestiges, les plongeurs les laissent sur place et les photographient, si la visibilité le permet. Ensuite, ils extraient l'objet en découpant autour de lui une motte de sédiments assez large et épaisse, pour que celui-ci ne se brise pas. Ensuite, l'ensemble est déposé sur une plaque de tôle pour garantir le maintien du bloc, sans qu'aucune fissure n'apparaisse.

Une infrastructure est installée sur la terre ferme, près du site de fouille, afin de procéder immédiatement au traitement des vestiges et des sédiments sortis de l'eau. Les seaux les contenant

---

<sup>39</sup> L'installation de ce système de repérage est rapide de même que son démontage. D'autre part, il a une marge d'erreur pratiquement nulle, ce qui apporte aux archéologues une réelle précision des fouilles.

<sup>40</sup> Cf. annexes 4.3 et 4.4 p. 86.

<sup>41</sup> Le relevé sous l'eau se fait avec un crayon gras sur une plaque de PVC sur laquelle est pré-indiqué le repérage triangulaire à l'échelle du 1/10<sup>e</sup>. Cf. annexes 4.5 et 4.6 p. 86.

sont regroupés par triangle métrique et par couche de sédiment. Ensuite, le contenu est passé dans plusieurs tamis de différentes tailles, afin d'opérer un tri minutieux de tous les éléments du seau et repérer ceux qui n'ont pas été remarqués lors de la fouille : éclats de silex, tessons, cailloux, charbons de bois, brindilles, branches, feuilles, fruits, graines, cuirs, etc. Tout est trié, isolé, nettoyé, séché, enregistré et mis en sachet avant d'être stocké et conditionné<sup>42</sup>.

Certains vestiges bénéficient d'un traitement particulier. En effet, les objets métalliques (collectés sur le site de Colletière) sont séchés au four et conditionnés dans l'attente d'être traités au Laboratoire d'Archéologie des Métaux à Nancy-Jarville<sup>43</sup>. Les tessons de céramiques, quant à eux, sont marqués un par un avant de faire l'objet d'une tentative de reconstitution, préalable à leur étude. Les objets composés de matières organiques (textiles, cuirs, bois) deviennent extrêmement fragiles une fois sortis de l'eau, même si leur apparence laisse penser le contraire. Il est impossible de les faire sécher, car ces objets gorgés d'eau perdraient de leur volume et se détérioreraient irrémédiablement. Ainsi, ils sont conditionnés dans des sachets étanches remplis d'eau pour ne pas opérer de rupture avec leur milieu de conservation qui a été le leur jusqu'à présent. Ce conditionnement temporaire permet le transport et la conservation de ces objets pour leur traitement dans l'Atelier Régional de Conservation Nucléart<sup>44</sup>, basé à Grenoble. Là, ils subiront un traitement spécifique qui permettra leur conservation définitive. Les espèces végétales sont également triées et comptabilisées. Elles sont conditionnées dans des sachets humides, au froid et à l'abri de la lumière, avant d'être triées et étudiées en laboratoire<sup>45</sup>.

Une fois les premiers traitements terminés sur le site de fouille, tous les objets et les documents<sup>46</sup> qui s'y rapportent partent pour les laboratoires. Ces lieux sont le théâtre d'une coordination du travail de plusieurs scientifiques, oeuvrant à la compréhension et à la synthèse des données archéologiques collectées sur le terrain. Cette pluridisciplinarité est indispensable à l'archéologie moderne, car la combinaison de toutes ces aptitudes scientifiques permet une exploitation plus large et plus complète des informations d'un site de fouille, ne se limitant pas

---

<sup>42</sup> Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "Le centre domanial fortifié de Colletière", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003, p. 25. Cf. annexe 4.8 p. 86.

<sup>43</sup> Le Laboratoire d'Archéologie des Métaux a été créé en 1950. Cet établissement se consacre à la conservation et à la restauration des objets en métal appartenant aux collections publiques. Concernant les métaux archéologiques, plusieurs traitements ont été mis en place afin de stabiliser leur état et les préparer à leur exposition en musée (amélioration de leur lisibilité, soclage, conditionnement de transport, etc.). Ce qui est aussi important pour les archéologues c'est que le laboratoire est capable de révéler les informations que l'objet contient, ce qui représente une réelle source d'information. [www.lam-nancy.fr](http://www.lam-nancy.fr). Cf. p. 40.

<sup>44</sup> Cf. p. 38-40.

<sup>45</sup> Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "Le centre domanial fortifié de Colletière", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003, p. 25.

<sup>46</sup> Les documents attachés aux objets sont divers : prélèvements, plans, photographies, notes, etc. Ils sont autant d'informations qui serviront aux traitements des objets en laboratoire, mais également au travail des chercheurs associés à ces fouilles archéologiques.

seulement au site lui-même mais prenant en compte un environnement global. Au total, c'est une trentaine de chercheurs qui ont été associés aux fouilles de Charavines. Le simple fait de les réunir autour des archéologues ne fait pas tout. Il a fallu que les directeurs de fouille définissent un langage commun à toutes ses disciplines scientifiques, car chacune possède son propre fonctionnement et ses méthodes. Par ailleurs, il a fallu déterminer des procédures de travail pour que les scientifiques puissent répondre aux questions que se posaient les archéologues. Ces derniers ont coordonné les travaux des scientifiques associés aux chantiers, et ont confronté les résultats afin d'en rédiger une synthèse inscrite dans un but archéologique et historique<sup>47</sup>.

Les sciences associées aux chantiers de fouille du lac de Paladru représentent à peu près une quinzaine de disciplines, toutes aussi importantes les unes que les autres. Ce qui est essentiel c'est que leurs analyses se complètent et permettent de comprendre un ensemble de données liées aux sites archéologiques. Nous pouvons en citer quelques unes à titre d'exemples : l'archéozoologie<sup>48</sup>, l'ichtyologie<sup>49</sup>, l'organologie<sup>50</sup>, la paléoparasitologie<sup>51</sup>, etc. Ces disciplines scientifiques complexes sont complétées par des disciplines plus connues comme l'histoire, la géographie, la physique, etc.

Parmi les plus emblématiques, nous pouvons citer la dendrochronologie dont les analyses ont livré des informations très précieuses aux archéologues. Cette technique permet de dater avec précision un site archéologique dont il reste des vestiges en bois. Chaque année, l'arbre fabrique un cerne de croissance. Ce sont ces cernes qui sont mesurés par les scientifiques. Ainsi, le cerne le plus à l'extérieur, situé sous l'écorce de l'arbre, correspond à l'année où celui-ci est mort, ce qui donne son année d'abattage. Cependant, certains problèmes peuvent affecter la précision des résultats et rendre la datation plus incertaine : sur certaines portions de bois, les cernes sont trop abîmés pour être mesurables ; certains arbres abattus peuvent être mis en réserve, ainsi leur date d'abattage ne correspond pas à celle de leur première utilisation.

---

<sup>47</sup> Aimé BOCQUET, "Les recherches archéologiques au lac de Paladru", *Histoire et archéologie*, 64, juin 1982, p. 16.

<sup>48</sup> L'archéozoologie est une discipline scientifique qui vise à reconstituer l'histoire des relations naturelles et culturelles entre l'homme et l'animal. Elle étudie les restes des animaux (os, dents, cornes, etc.) afin de comprendre les rapports que les groupes humains entretenaient avec les animaux (vertébrés ou non) dans le passé. Sur le site de Colletière, un échantillon de 421 restes osseux a été étudié par les spécialistes.

<sup>49</sup> L'ichtyologie est l'étude des restes de poissons, des arêtes et des écailles, qui permet de déterminer les espèces rattachées à ces restes et leurs caractéristiques. Ainsi, sur le site de Colletière, quelques 17 000 arêtes et écailles de poissons ont été analysées, avant de procéder à l'identification des espèces leur correspondant.

<sup>50</sup> L'organologie est l'étude des instruments de musique et de leur histoire. Les domaines d'étude de cette discipline sont vastes, allant de l'archéologie aux technologies modernes. A Paladru, la présence de cette science prend tout son sens car de nombreux instruments de musique ont été retrouvés.

<sup>51</sup> La paléoparasitologie correspond à l'étude des parasites et de leurs oeufs. Cette discipline a pour but de déterminer les espèces parasitaires ayant infesté le système digestif des hommes et des animaux domestiques. A Paladru, la paléoparasitologie a souvent permis de conforter des hypothèses basées sur des données purement archéologiques. Par exemple, l'emplacement d'une écurie à Colletière a été pressenti d'après la répartition du matériel d'équitation, et confirmé par la présence importante de parasites infestant les chevaux.

C'est grâce à cette technique que les scientifiques ont pu dater la construction du site de Colletière vers 1006, et son abandon en 1040. Par ailleurs, c'est l'étude systématique et complète de tous les bois retrouvés, qui a permis la reconstitution exacte des habitats et leur évolution (réparations, agrandissements, reconstructions...). Dans ce domaine, Charavines reste encore un modèle dans l'archéologie européenne pour la précision et la qualité de ses résultats<sup>52</sup>.

La sédimentologie fait partie de ces disciplines qui ont permis la lecture et la compréhension des sites archéologiques du lac de Paladru. Chaque vestige archéologique se trouve dans un contexte sédimentaire<sup>53</sup>. Ces sédiments sont de précieuses sources d'informations concernant la formation du site. A Paladru, dans chaque zone de fouille délimitée par les triangles métriques, des tubes en plastique creux<sup>54</sup> ont été enfoncés dans la craie lacustre afin de recueillir les sédiments qui se sont accumulés durant les siècles. Lors de son analyse, cet échantillon révèle une alternance de niveaux de dépôts. La présence des matières organiques en proportion importante révèle une activité humaine autour des rives : élevage, agriculture, rejet de déchets divers dans l'eau. Ainsi, à Paladru, la nature des sols a pu être déterminée, ainsi que l'évolution du niveau des eaux du lac, les oscillations climatiques, l'occupation des rives et même l'organisation de l'habitat<sup>55</sup>.

L'analyse botanique a été minutieusement menée par les chercheurs afin de pouvoir reconstituer le paysage végétal environnant le lac de Paladru. Pour restituer cet environnement, les archéologues ont fait appel à la palynologie, qui étudie les spores et les pollens microscopiques conservés dans le sol. Cette science se fonde sur la possibilité de déterminer la plante qui a généré le pollen recueilli parmi les sédiments. Les spores et les pollens retrouvés dans le lac de Paladru sont en excellent état, ce qui a permis aux chercheurs de pouvoir procéder à leur analyse et à leur identification sans trop d'encombre. Au terme de leur étude, les palynologues ont pu proposer aux archéologues une reconstitution du couvert végétal avant l'occupation médiévale<sup>56</sup>.

L'étude de la microfaune présente souvent un témoignage précieux pour les scientifiques. L'algologie est la discipline qui étudie ces éléments, notamment les diatomées, qui sont des algues "fossiles" constituant de bons indicateurs biologiques. En milieu lacustre, la présence de certaines espèces fournit des indications sur le niveau des eaux, leur température, ou leur taux de pollution par des matières organiques. Les résultats fournis par l'analyse des carottes de sédiments prélevées dans le lac de Paladru, ont révélé les modifications de la profondeur du lac. Ainsi, au X<sup>e</sup> siècle, d'après une profusion de diatomées témoins d'une faible hauteur d'eau, les scientifiques sont

---

<sup>52</sup> Pierrette GUIBOURDENCHE, "Chevaliers-Paysans de l'An Mil", *BT*, 1063, décembre 1994, p. 36-37.

<sup>53</sup> Un sédiment est un dépôt meuble laissé par les eaux, le vent et les autres agents de l'érosion.

<sup>54</sup> C'est la technique du carottage. Une fois extrait de la craie lacustre le tube en plastique, la carotte, contient un échantillonnage des dépôts lacustres successifs, que les spécialistes peuvent analyser.

<sup>55</sup> *Ibid.* p. 38-39.

<sup>56</sup> Dossier téléchargé sur le site officiel du ministère de la Culture et de la Communication, consacré aux fouilles du lac de Paladru et aux disciplines scientifiques associées. [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

capables de dire aujourd'hui que c'est ce faible niveau d'eau qui a permis aux hommes de s'installer sur les rives du lac<sup>57</sup>.

L'étude de la végétation des sites a été complétée par la carpologie. Cette spécialité étudie les restes de graines et de fruits récoltés lors des fouilles archéologiques. Ces éléments correspondent aux déchets perdus ou abandonnés par les hommes sur leur lieu d'habitation. Le milieu humide du lac de Paladru a très bien conservé les végétaux de ce genre, ce qui a permis aux archéologues de les collecter et de les envoyer en laboratoire pour étude. La carpologie est complémentaire de la palynologie. Les résultats obtenus dans chacune de ces disciplines ont été mis en perspective par les chercheurs. Ainsi, les archéologues ont obtenu un panorama complet de la végétation des sites, de même qu'ils ont pu connaître une partie de l'alimentation des habitants, leurs pratiques agricoles ainsi que les plantes médicinales qu'ils utilisaient pour se soigner<sup>58</sup>.

L'importance de ces chantiers de fouilles a pris très vite une dimension internationale. La découverte des sites et l'exceptionnelle conservation de leurs vestiges, les réflexions menées sur les méthodes et techniques employées pour les fouilles, les 2000 personnes totalisées en vingt ans de recherche qui ont oeuvrées dans un même but, ont créé un réel dynamisme qui s'est fait ressentir dans toute la communauté scientifique. D'autre part, les quelques trente personnes associées aux chantiers par l'exercice de leur discipline pour les besoins de la recherche, ont permis de faire se côtoyer de nombreuses disciplines scientifiques souvent très spécifiques. Les sites de Colletière et des Baigneurs sont rapidement devenus de véritables références. Chaque été, les chantiers se sont transformés en sites-écoles du paléoenvironnement<sup>59</sup>, fréquentés par des dizaines d'étudiants venus de toute l'Europe, des Etats-Unis ou encore d'Afrique.

L'ensemble des recherches et des analyses, fécondées par l'interdisciplinarité scientifique, a permis aux archéologues de comprendre ces deux sites anciens dans leur globalité, et d'en réaliser une synthèse nous permettant aujourd'hui de connaître leur histoire. Au-delà des résultats historiques, ces recherches ont contribué au développement et à l'évolution de l'archéologie subaquatique, qui en était à ses balbutiements au début des années 1970. Pour preuve, toutes ces recherches ont été le support, pour l'essentiel, du V<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie médiévale tenu à Grenoble en 1993<sup>60</sup>, sous l'égide de la société d'archéologie médiévale<sup>61</sup> et du Musée dauphinois.

---

<sup>57</sup> Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "Le lac de Paladru : occupation des rives et évolution climatique", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003, p. 10.

<sup>58</sup> Dossier téléchargé sur le site officiel du ministère de la Culture et de la Communication, consacré aux fouilles du lac de Paladru et aux disciplines scientifiques associées. [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)

<sup>59</sup> Les paléoenvironnements correspondent aux environnements anciens et à l'ensemble de leurs caractéristiques. Gérard Pernodet, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993, p. 42.

<sup>60</sup> Se déroulant du 6 au 9 octobre 1993 à Grenoble, le V<sup>e</sup> Congrès international d'archéologie médiévale a réuni plus de 200 spécialistes qui ont débattu et échangé sur le thème du paléoenvironnement. En parallèle à cet événement, le Musée



### 3. Deux sites archéologiques, vestiges de villages lacustres

#### a. Les villages néolithiques de Charavines

La richesse du lac de Paladru réside dans le fait que les eaux du lac ont exceptionnellement bien conservées les vestiges immergés, notamment ceux des villages néolithiques du site des Baigneurs. Ainsi, près de 5 000 ans plus tard, les archéologues ont pu fouiller un site remarquable dont les découvertes ont étoffé la connaissance que les scientifiques avaient de cette période historique et des peuples qui en ont fait son histoire<sup>62</sup>.

Pendant des milliers d'années, l'homme vivait exclusivement de chasse et de cueillette, et il se déplaçait en suivant les migrations du gibier et le mûrissement des végétaux. Il était nomade, sans attache avec le sol.

Il y a 10 000 ans prend naissance au Proche Orient un changement radical des mentalités et du mode vie : c'est ce que les spécialistes nomment la révolution néolithique. L'homme commence à produire sa nourriture, il domestique certains animaux et cultive des graminées<sup>63</sup> sauvages. Des habitats permanents naissent près des pâtures et des champs que les hommes cultivent pour la récolte. Ces changements de mode de vie (culture et élevage) entraînent une certaine mutation des activités des hommes, devenant peu à peu des artisans qui font progresser les techniques et le confort. Ainsi, avec la sédentarisation, apparaissent des activités comme la poterie et le tissage. Pour se rendre compte de l'importance de ce changement, considéré comme une étape fondamentale, on peut la comparer à la maîtrise du feu, il y a 500 000 ans, ou encore à la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les villages néolithiques de Charavines se situent entre 2750 et 2650 avant J.C., au moment de la construction de la pyramide de Gizeh<sup>64</sup> en Egypte.

C'est dans ce contexte de changements profonds, que les villages néolithiques de Charavines ont été édifiés. Ils sont l'exemple type de ceux qui ont été construits par les premiers agriculteurs durant quelques millénaires dans les Alpes du Nord.

---

dauphinois avait organisé une exposition temporaire intitulée *Chevaliers de l'an mil*, permettant au public de prendre conscience de l'ampleur de la découverte archéologique des sites du lac de Paladru. *Ibid.* p. 42.

<sup>61</sup> La société d'archéologie médiévale a été fondée en 1983. Elle participe à la promotion de la recherche, à la diffusion des connaissances et au débat scientifique dans son domaine de compétence tant en France qu'à l'étranger.

<sup>62</sup> Les informations contenues dans cette partie (I.3.a) sont issues du programme scientifique et culturel rédigé pour le projet du musée-parc archéologique du lac de Paladru en 2004, Musée dauphinois.

<sup>63</sup> Graminée ou graminacée : plante herbacée, aux minuscules fleurs en épis, aux fruits riches en amidon, réduits à des graines.

<sup>64</sup> La construction de la pyramide de Gizeh en l'honneur du pharaon Khéops a débuté vers 2650 avant J.-C.

Les peuples du Néolithique de l'Europe tempérée avaient une grande partie de leur économie fondée sur la forêt tant pour leurs constructions, la fabrication des outils, des ustensiles ou des récipients que pour leur subsistance. Or, seuls les sites recouverts ultérieurement par l'eau, situés au bord des lacs comme à Charavines, ont conservé les vestiges végétaux extrêmement périssables, ce qui fait leur exceptionnel intérêt. En effet, ces vestiges particuliers fournissent des renseignements précieux pour reconstituer une histoire précise.

Grâce aux pollens retrouvés dans la vase du lac, à la présence de céréales et aux déforestations successives, les archéologues ont pu déterminer l'occupation du territoire qui se précise au milieu du IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. Ainsi, la région de Charavines était déjà occupée depuis près d'un millénaire quand s'édifie le village des Baigneurs.

Les hommes ont choisi de s'installer sur la frange littorale du lac. Cette réalité a questionné les chercheurs puisque le choix du lieu n'est pas forcément habituel. La fouille a révélé qu'une large bande de rivage s'était asséchée par la baisse du niveau de l'eau, peu de temps avant l'occupation puisque aucune végétation n'avait eu le temps de la coloniser. Cette affirmation a été renforcée par l'analyse dendrochronologique des bois. Cette sécheresse a libéré des terrains meubles et dénudés en bord de lac, facilitant ainsi la construction des habitats sur un sol dans lequel l'enfoncement des poteaux était facile.

Cinq millénaires auparavant, la région du lac de Paladru était située au cœur de forêts denses. Ce site archéologique a fourni des témoins multiples de la vie quotidienne, en particulier ceux de matières périssables. Les modes de culture agricole, l'alimentation végétale et carnée, le travail du silex, du bois et des textiles ont pu être déterminés dans le détail.

Outre les moyens techniques et scientifiques, l'exceptionnelle conservation du site a permis aux archéologues de déterminer l'habitat des hommes du Néolithique. En effet, les eaux du lac ont conservé l'armature des maisons : les pieux et les madriers mais aussi les vestiges laissés sur le sol par les hommes. Les maisons étaient constituées d'une ossature de poteaux de bois, profondément enfoncés dans le sédiment lacustre, soutenant une charpente liée par des cordes et garnie d'une couverture végétale. Les murs, quant à eux, étaient formés d'entrelacs de branches renforcés de mousses et d'herbes. Ces habitations étaient posées directement sur la plage, sans l'intermédiaire d'un plancher surélevé comme cela est parfois le cas pour certaines stations littorales.

Elles sont munies d'une pièce unique d'environ 8 mètres sur 4, parfois prolongée d'un auvent largement ouvert sur les espaces libres entre les maisons. Elles comportent un foyer central où se tenaient les activités domestiques, et des aires de repos ou de couchages recouvertes de branchages et de nattes. Les activités artisanales comme la taille du silex, le dépeçage de la viande, le travail du

bois se passaient plutôt sous les auvents et dans la cour centrale. Tous ces éléments ont pu, ainsi, être déterminés grâce à l'étude de la répartition des vestiges archéologiques. Les chercheurs ont établi des plans de répartition leur permettant de constater qu'il existait des zones vides considérées comme zones de repos confortées par la découverte de nombreux fragments de fibres végétales, et des zones denses de restes archéologiques correspondant aux zones d'activité, où de nombreux objets entiers ou fracturés ont été retrouvés. Par cette étude, les archéologues ont pu reconstituer la maison-type du village néolithique de Charavines<sup>65</sup>.

Des "greniers séparés" plus petits, de plan irrégulier, complètent les habitations. Les archéologues ont supposé que ces espaces pouvaient comporter des planchers surélevés pour une meilleure conservation des réserves alimentaires, déjà placées dans une certaine humidité due à la présence du lac. Une palissade entoure le village du côté de la terre, délimitant une surface de 1500 m<sup>2</sup> protégeant les habitants et le bétail, des prédateurs. Cette palissade n'avait pas une vocation défensive. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, aucune sépulture n'a été retrouvée à l'intérieur du village : il s'agit seulement d'un habitat.

Les divers sondages et les nombreuses analyses du site et de ses vestiges, ont pu déterminer la présence de deux communautés qui ont occupé le site à quelques décennies d'intervalle.

D'après les analyses dendrochronologiques, une première communauté se fixera, à partir de 2669 avant J.-C. très exactement, sur la rive méridionale du lac couverte par une forêt assez dense. Le village se bâtit en plusieurs étapes. D'abord, deux familles édifient deux maisons avec leurs "greniers séparés", puis trois autres familles s'installent quatre ans plus tard en construisant leurs propres maisons<sup>66</sup>. Deux nouvelles familles s'y grefferont en 2660 avant J.-C. Ainsi ce sont sept familles, soit une cinquantaine de personnes qui occuperont le village. Ensuite trois familles partiront, laissant les quatre autres familles qui resteront encore 3 à 5 ans après avoir reconstruit leurs demeures, menacées par l'humidité ambiante. Elles abandonneront volontairement et tranquillement le site peu après 2650 avant J.-C.

Après un abandon de moins de 40 ans, un autre village prendra place exactement au même endroit en 2612 avant J.-C. Cette nouvelle et dernière occupation du site durera de 20 à 22 ans. Cette communauté s'installe selon le schéma précédent<sup>67</sup>, soit deux maisons au départ, puis cinq, deux à trois ans plus tard. Cette fois-ci, l'abandon du site sera plus brutal que celui du premier village, vraisemblablement dû à une montée rapide et irréversible du niveau du lac.

---

<sup>65</sup> Cf. annexe 2.1.3 p. 82.

<sup>66</sup> Cf. annexes 2.1.1 et 2.1.2 p. 82.

<sup>67</sup> A nouveau, les archéologues ont établi des plans de répartition des restes archéologiques permettant de constater que les maisons construites lors de la deuxième phase d'occupation du site, sont similaires à celles des premiers habitants.

Ce système d'habitat cyclique semi-permanent, bien connu dans le Jura ainsi qu'en Suisse occidentale, s'explique par une agriculture de type horticole, pratiquée après brûlis<sup>68</sup> des végétaux sur des terres lourdes et argileuses, aujourd'hui encore peu fertiles malgré nos moyens modernes. Au Néolithique, les sols se trouvaient épuisés rapidement après avoir été cultivés. Quand la terre environnante n'avait plus un rendement suffisant pour alimenter la communauté, il fallait partir et reconstruire le village quelques kilomètres plus loin, au milieu de terres vierges ou régénérées par la végétation après un abandon antérieur.

Les vestiges retrouvés ont révélé une haute technicité et une parfaite connaissance de la nature, se reflétant notamment dans l'artisanat du bois (fabrication de cuillères, de peignes, d'épingles), de la vannerie (paniers), du textile (nattes, tapis, toiles et velours). Ces découvertes d'objets ont été permises par la vase lacustre, qui a également parfaitement conservé des manches de haches, des pioches et des outils divers dont trois poignards en silex munis de leur emmanchement végétal en parfait état, ce qui en fait des pièces d'un exceptionnel intérêt<sup>69</sup>.

Les habitants de Charavines ont su exploiter les abondantes ressources de la forêt pour améliorer les produits d'une agriculture assez primitive et de l'élevage. Celui-ci concernait le porc, le mouton et la chèvre. L'alimentation carnée était complétée par la chasse au gros gibier<sup>70</sup>. Les bovins étaient peu nombreux car les parcelles étaient consacrées seulement à la culture et non à la production de foin. La cueillette des fruits (pommes, noisettes, prunelles, mûres, etc.) servait de complément à la culture du blé (épeautre et amidonnier), de l'orge et du pavot.

Les deux villages successifs de Charavines étaient incorporés dans un maillage de relations qui permettait les échanges entre communautés, souvent à longue distance. Certains objets retrouvés en fouilles en apportent le témoignage : l'ambre des bords de la mer Baltique, le silex du Grand-Pressigny<sup>71</sup>, les lames de hache en roches vertes du Val d'Aoste ou du Piémont, une perle en cuivre et un grand vase cylindrique à cordon du Languedoc, un vase à anses rostriformes de la France atlantique, une hache-marteau de Suisse occidentale, etc. En plus de ces importations, des analyses de céramiques ont montré que des vases fabriqués à Charavines ont été exportés tant sur le lac de Chalain dans le Jura qu'à Sutz, au bord du lac de Bièvre, en Suisse, villages qui font partie du

---

<sup>68</sup> Brûlis : partie de forêt incendiée ou de champs dont les végétaux ont été brûlés afin de préparer le sol à la culture.

<sup>69</sup> Cf. annexe 3.1 p. 84.

<sup>70</sup> L'alimentation en gros gibier des habitants se compose entre 50 et 55 % de cerf.

<sup>71</sup> Le Grand-Pressigny est un important site préhistorique, situé en Touraine. C'est un haut lieu de la production de silex, dont les ateliers de fabrication ont bénéficié d'un rayonnement d'ampleur. Le silex de ce site est aujourd'hui qualifié de "silex du Grand-Pressigny". Un musée, basé au Grand-Pressigny, est dédié à cette région et au silex qui en a fait sa spécificité, ainsi qu'à son histoire. [www.prehistoiregrandpressigny.fr](http://www.prehistoiregrandpressigny.fr)

grand complexe de la "civilisation Saône-Rhône"<sup>72</sup>, ce qui confirme l'identité culturelle et probablement ethnique de ce groupe.

Ces échanges entre différentes communautés poussent les habitants de Charavines à explorer de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques. Ainsi, à Charavines apparaît le premier métal des Alpes sous la forme de petites perles et de courts poinçons de cuivre. Ce métal devait être très précieux puisqu'il était réservé à la parure et à de petits outils destinés à percer probablement les peaux, opération délicate même avec le silex le plus affûté.

Les villages néolithiques de Charavines témoignent de la conquête du territoire par des groupes d'hommes astucieux qui savaient s'adapter parfaitement à toutes les conditions géographiques et climatiques. Commencée deux millénaires auparavant depuis l'Europe orientale et les rivages méditerranéens, cette conquête s'est étendue en plusieurs courants qui parfois se rencontrent, conduisant à des échanges entre communautés voisines. Celles-ci évoluent tout en conservant leurs traditions techniques, culturelles et sociales, marquant leurs origines. Les peuples toujours plus nombreux ne se structureront économiquement et politiquement qu'à la fin du II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., avec la diffusion généralisée du bronze.

### *b. Le village médiéval de Charavines*

Le site de Colletière a été fondé, sur les rives du lac de Paladru, au début du XI<sup>e</sup> siècle et submergé environ 35 ans plus tard par une rapide remontée des eaux du lac due à une dégradation du climat. D'après les relevés archéologiques, les chercheurs ont conclu que les familles occupant les maisons du village durent trop tarder à partir et furent contraintes d'abandonner leurs outils, leur mobilier, tout ce qu'elles possédaient à l'exception de leurs armes les plus précieuses et de leurs outils agricoles les plus volumineux comme les charrues et les charrettes. Grâce à la remarquable conservation des restes organiques normalement détruits sur les sites terrestres, les sites immergés, fournissent une masse d'informations incroyable non seulement sur le mobilier des occupants des maisons, mais aussi sur leur environnement, leur agriculture, etc.<sup>73</sup>.

Après l'occupation néolithique il y a 5000 ans, les rives du lac de Paladru et leurs environs demeurèrent très faiblement peuplées. L'étude des pollens recueillis dans les sédiments du lac

---

<sup>72</sup> Cf. p. 11, note 21 p. 11.

<sup>73</sup> Les informations contenues dans cette partie (I.3.b) sont issues du programme scientifique et culturel rédigé pour le projet du musée-parc archéologique du lac de Paladru en 2004, Musée dauphinois.

montre qu'à partir du début du X<sup>e</sup> siècle, une modification de la végétation empiète sur la forêt laissant apparaître des prairies et des cultures céréalières. Mais ce mouvement reste de faible ampleur, et il faut attendre quelques années après l'an mil et la création simultanée des trois habitats littoraux de Charavines (Colletière), Le Pin (Ars)<sup>74</sup> et Montferrat - Paladru (Les Grands Roseaux)<sup>75</sup> pour voir la forêt régresser fortement et durablement. Les archéologues ont pu ainsi affirmer que les habitants de Colletière ont commencé, peut-être dès 1003, en tout cas en 1006, à abattre les forêts des collines voisines, afin d'aménager des champs pour leur agriculture et des prairies pour leur élevage.

D'après les études de dendrochronologie, l'habitat du site de Colletière<sup>76</sup> a été édifié entre 1006 et 1009. Le village, d'une superficie de 1300 m<sup>2</sup> environ, se composait de trois vastes bâtiments dont l'ossature était en poteaux de chêne, enfoncés dans la craie lacustre. Les puissants poteaux soutenaient un ou deux étages, suivant les cas, couverts de toits à quatre pans en chaume de roseaux. Les murs étaient en torchis appliqué sur des treillis de baguettes de noisetier. Ces maisons et leurs dépendances étaient entourées d'une puissante palissade défensive qui donnait à l'ensemble l'aspect d'un véritable château primitif. La défense du village était renforcée par la présence de l'eau sur trois côtés, et d'un marécage sur le quatrième, au sol instable et infranchissable. Les habitants franchissaient le marécage par un chemin de bois avant de traverser un pont-levis. Le bâtiment central était assez imposant, et sa taille semble se justifier par le fait qu'il était habité par la famille dominante, hypothèse appuyée par la nature et la qualité des objets et des restes alimentaires qui y ont été retrouvés.

Les différentes méthodes scientifiques de recherche ont montré que les habitants étaient des colons, venant d'une région proche, probablement la vallée du Rhône à une quarantaine ou une cinquantaine de kilomètres. Les archéologues ont recueilli des centaines d'outils et d'objets, permettant de reconstituer les différents aspects de leur vie quotidienne<sup>77</sup>.

Dans les champs proches, les colons cultivaient le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, le panic et le millet. Dans de petits jardins, ils produisaient un peu de pois, de fèves et de lentilles. Ils complétaient leur alimentation avec des fruits récoltés dans des vergers, comme les noix, les cerises, les prunes, les pêches, les pommes, les raisins, avec lesquels ils pouvaient aussi faire du vin qu'ils conservaient dans des tonneaux dont on a retrouvé les douelles<sup>78</sup>. Ils pouvaient enfin récolter en forêt ou sur les lisières des noisettes, merises, prunelles, châtaignes, champignons divers, etc. Les archéologues ont

---

<sup>74</sup> Cf. p. 9, note 26 p. 12.

<sup>75</sup> Cf. p.8, note 7 p. 8, note 25 p. 12.

<sup>76</sup> Cf. annexe 2.2 p. 83.

<sup>77</sup> Ce cas de figure est assez exceptionnel pour un habitat rural de cette période du Moyen-âge européen, mal connue de l'archéologie et davantage encore des textes.

<sup>78</sup> La douelle est une pièce de bois qui forme la paroi des tonneaux.

retrouvé plusieurs outils agricoles, dont les plus caractéristiques sont des émondoirs<sup>79</sup>, des faucilles, des houes<sup>80</sup>, ainsi que quelques éléments de charrue ou d'araire<sup>81</sup>.

Les habitants de Colletière disposaient aussi d'un important cheptel : les cochons, qui pouvaient trouver une part significative de leur alimentation en forêt (glands des chênes, faines des hêtres), mais aussi les vaches, utilisées pour la viande, le lait, le cuir et pour leur force de traction des "machines" agricoles (araire, charrette). Les chèvres et les moutons qui donnaient la laine, la volaille de la basse-cour constituaient aussi une ressource alimentaire. Ils possédaient également des chevaux.

La chasse ne contribuait que marginalement à l'approvisionnement alimentaire, seuls quelques éléments archéologiques témoignent de cette réalité : un andouiller<sup>82</sup> de cerf, un bois de chevreuil et quelques dents de sanglier. En revanche, la pêche dans le lac semble avoir joué un rôle plus important. Plusieurs objets retrouvés prouvent cette réalité : une pirogue monoxyle en chêne des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles (mais il est probable que les pirogues du XI<sup>e</sup> siècle aient la même forme), des flotteurs de filet en écorce, des harpons, des hameçons, mais aussi des os et des écailles de perches, de truites, de brochets et de poissons "blancs".

Tout en étant des agriculteurs, les habitants du village de Colletière étaient aussi des artisans. Ils s'illustraient dans différents domaines. En effet, ils travaillaient aussi bien le bois que le cuir ou encore le métal<sup>83</sup>. D'après les objets et les restes retrouvés sur site, les archéologues ont pu déterminer certaines de leurs activités artisanales. Ainsi, ils fabriquaient eux-mêmes le matériel dont ils avaient besoin pour réaliser la construction de leurs bâtiments. Ils se livraient aussi au travail du cuir a priori tourné vers la fabrication de chaussures<sup>84</sup>, de ceintures et de harnais. Le textile (chanvre, lin, laine) était également travaillé, probablement par les femmes. Une activité artisanale aussi développée nécessitait la présence d'une forge. D'après les études menées sur le site, les archéologues en ont compté au moins trois. Ils ne forgeaient pas seulement des outils, mais aussi des armes. Gardons présent à l'esprit que ces artisans travaillaient également la terre, et que leurs capacités d'adaptation et de développement étaient remarquables.

---

<sup>79</sup> L'émondoir est un outil tranchant, servant à couper les branches inutiles des arbres.

<sup>80</sup> La houe est un instrument de labour à bras, formé d'un manche et d'un fer large légèrement recourbé.

<sup>81</sup> L'araire est un instrument de labour à traction animale, qui rejette la terre de part et d'autre du sillon, à la différence de la charrue qui la retourne.

<sup>82</sup> L'andouiller est une ramification des bois du cerf.

<sup>83</sup> Cf. annexe 3.2 p. 85.

<sup>84</sup> Cf. annexe 3.2.4 p. 85.

Divers indices laissent supposer une surproduction probablement variable de céréales, de viande et de produits artisanaux, ce qui indiquerait une activité commerciale avec les communautés proches. Cette réalité expliquerait la présence en nombre de monnaies d'argent des rois germaniques<sup>85</sup>.

Concernant leur toilette, les habitants de Colletière se coiffaient à l'aide de peignes à double endenture en bois, certains décorés par pyrogravure. Leurs bijoux étaient relativement pauvres. C'étaient essentiellement des accessoires pour les vêtements comme des fibules, des épingles. Ils portaient aussi des pendants d'oreille et des bagues en cuivre, en laiton, en étain et plus rarement en argent, que venaient colorer des verroteries<sup>86</sup>.

Durant le Moyen-âge, les paysans sont réputés pauvres. Ainsi, la richesse pécuniaire des habitants et l'opulence de leurs objets quotidiens sont étonnantes. Plus surprenant encore, les archéologues ont trouvé lors des fouilles, un grand nombre d'instruments de musique : flûtes ou flageolets<sup>87</sup> en bois ou en os d'oiseaux, des éléments de cornemuse, des clarinettes, une embouchure de hautbois, des chevalets d'instruments à corde (vièles<sup>88</sup>), un tambourin, etc. Cette découverte imprévue s'est enrichie de la trouvaille de pièces d'échecs en bois et en os, toute aussi rare. D'autres pièces de jeu ont été trouvées, appartenant au trictrac, un jeu correspondant à peu près au jacquet. Les archéologues ont également trouvés plusieurs preuves de la pratique de l'écriture, comme un nom gravé sur une lame de faucille.

Le domaine équestre était particulièrement développé à Colletière. En effet, de nombreux accessoires d'équitation ont été trouvés. D'abord, les fers à cheval, les clous de ferrage, et les marteaux de maréchal-ferrant. On trouve aussi des éperons et des boucles pour les fixer, des mors à simple et à double bride. Un ornement, la cocarde<sup>89</sup>, a également été recueilli des fouilles. Elle servait à décorer le harnais de tête du cheval. C'est un objet particulièrement beau, le plus précieux peut-être des bijoux découverts sur le site. Elle est rarissime, et inconnue sur les autres fouilles françaises<sup>90</sup>. Autre pièce précieuse découverte sur le site : un fragment d'arçon<sup>91</sup>, gravé d'un décor géométrique et végétal couvrant, et par-dessus tout un arçon entier qui porte en son centre une grande croix chrétienne, flanquée de part et d'autre de deux animaux fantastiques pourvus d'un corps de lion et d'une tête de cheval. Chacun des animaux est doté d'une longue queue qui se

---

<sup>85</sup> La région, à ce moment, fait partie du Saint Empire Romain Germanique, placé sous l'autorité de la dynastie des Ottoniens de 962 à 1024 après J.-C.

<sup>86</sup> Verre travaillé, généralement coloré, constituant de la bijouterie de faible valeur.

<sup>87</sup> Le flageolet est une flûte à bec, partiellement munie de clés, percée de six trous.

<sup>88</sup> La vièle désigne tout instrument de musique aux cordes frottées par un archet ou une roue, indépendamment de sa forme et du nombre des cordes.

<sup>89</sup> Cf. annexe 3.2.8, p.85.

<sup>90</sup> Cette information est issue du programme scientifique et culturel rédigé pour le projet du musée-parc archéologique du lac de Paladru en 2004, Musée dauphinois.

<sup>91</sup> Armature de la selle, formée de deux parties cintrées, le pommeau et le troussequin, reliées entre elles.



retourne vers la base de la croix, queue terminée en trèfle. Ce décor, que l'on retrouvera dans l'iconographie religieuse des édifices romans, surprend par sa précocité.

Ces éléments liés au cheval ainsi que la grande quantité d'armes (lances, javelots, haches d'armes, épées, arbalètes) retrouvés sur le site, ont suscité des questions chez les chercheurs. Pourquoi y avait-il ces objets sur ce site ? A quoi servaient-ils ? Durant le Moyen-âge, et particulièrement à ses débuts, l'usage du cheval est réservé à la guerre. On sait que les chevaux et les armes sont les symboles des guerriers, puis des chevaliers pour les périodes suivantes. Ainsi, à partir des restes archéologiques et des recherches et interrogations qu'ils ont suscité, les chercheurs ont défini une nouvelle catégorie sociale désignant les habitants de Colletière : les chevaliers-paysans. Ce terme englobe leurs activités chevaleresques autant que celles de la terre et de l'artisanat.

Plus largement, ces habitants semblent avoir été les acteurs d'un mouvement d'évolution sociale. Ce mouvement se placerait entre les propriétaires fonciers qui avaient constitué, depuis la période gallo-romaine jusqu'à l'empire carolingien inclus, la catégorie sociale dominante, et la future "classe" des chevaliers. Il est intéressant de remarquer que c'est dans un contexte de colonisation agricole, qui résulte de l'explosion démographique des environs de l'an mil, qu'apparaît ce statut social intermédiaire. La croissance démographique, une nouvelle distribution de la richesse, et les conquêtes agraires peuvent avoir été les principales raisons de cette évolution sociale, souvent encouragée par les pouvoirs officiels.

Pour Charavines, un certain nombre d'indices archéologiques et historiques laisse penser que le commanditaire de la colonisation de Colletière a pu être l'archevêque de Vienne qui souhaitait exploiter et tenir militairement un territoire auparavant faiblement peuplé, aux confins contestés de plusieurs pouvoirs concurrents qui tentent de se l'approprier (comtés de Maurienne et de Viennois et surtout diocèses de Vienne et de Grenoble). Dépendants de ce commanditaire, les colons de Colletière pouvaient appartenir à son entourage, ce qui pourrait expliquer un niveau culturel assez élevé (musique, jeu d'échecs, écriture).

La fouille des habitations de Colletière a une importance archéologique autant qu'historique, sociale et environnementale. Tout d'abord, ce site témoigne d'une réelle évolution économique, démographique et sociale de cette période charnière de l'an mil. Les habitants sont l'illustration d'une société intermédiaire qui évolue vers la société féodale qui primera durant tout le Moyen-âge. C'est un point de cristallisation essentiel. Historiquement, ce village est une mine de ressources pour comprendre une réalité souvent mal connue.

Ensuite, la fouille du village permet aux chercheurs de comprendre l'évolution climatique du territoire et plus largement la période de l'an mil. L'installation des habitants n'a pu se faire que parce que le niveau du lac avait fortement baissé, avant de remonter brutalement en 1040, contraignant les colons à fuir. Les recherches interdisciplinaires de Charavines tendent à confirmer que le facteur climatique, combiné avec des éléments sociaux (nouvelle organisation autour de la seigneurie châtelaine, accumulation des terres par l'Eglise...), peut être considéré comme l'une des causes de la "mutation de l'an mil"<sup>92</sup>.

---

<sup>92</sup> La "mutation de l'an mil" est un débat historique et historiographique entre les historiens, dont le discours n'est pas unanime. En effet, il existe des partisans de la mutation qui pensent que le système féodal est apparu de manière assez brutale, transformant profondément la société. Tandis que d'autres historiens pensent au contraire que cette mutation n'a pas réellement existé et que les changements se sont faits sur le long terme sans rupture brutale.

## **II . Un patrimoine à conserver et à transmettre**

### **1. Le défi de la conservation des objets archéologiques immergés**

L'immersion rapide des sites archéologiques du lac de Paladru a protégé les vestiges archéologiques et surtout les matières organiques comme le textile, le bois ou le cuir, en évitant leur dégradation. Cependant, délogés de leur milieu de conservation, lors des fouilles, ces vestiges ont été rendus extrêmement fragiles.

Les matières organiques nécessitent une constance du climat, car des variations climatiques trop brutales peuvent menacer la conservation de l'objet. Habitué à un milieu humide, dans le cas des vestiges du lac de Paladru, les objets peuvent très vite se détériorer au contact de l'air. Leur sortie de l'eau du lac a donc été une opération très délicate. Imperceptibles, d'importants échanges chimiques interfèrent entre l'objet et l'air ambiant, pouvant provoquer des dégradations. Les matières organiques sont hygroscopiques, c'est-à-dire que la teneur en eau de l'objet doit être en équilibre avec la vapeur d'eau présente dans l'air ambiant. De cette manière, l'équilibre est menacé lorsque l'objet immergé sort de son milieu de conservation. Cette problématique a été un des défis majeurs relevé par les équipes scientifiques du lac de Paladru.

Les directeurs des sites de fouille, Aimé Bocquet et Michel Colardelle, ne se sont pas seulement concentrés sur les fouilles en elles-mêmes. Ils se sont également impliqués dans la recherche de traitement visant à assurer la préservation des objets fragiles hors de l'eau. Conscients de l'exceptionnelle qualité des découvertes en matériaux organiques, les archéologues savaient aussi que leur conservation poserait problème. Dans l'attente de trouver un traitement conservateur définitif, ils conservaient provisoirement les vestiges organiques dans des sacs étanches remplis d'eau<sup>93</sup>, afin de ne pas provoquer une rupture brutale avec le domaine de conservation des objets, qui aurait pu leur être fatale. Ainsi, chacun a réfléchi à une solution concrète et durable pour préserver les objets issus des fouilles, surtout ceux composés de bois, cuir ou tissu.

Aimé Bocquet s'est penché sur la question de la conservation des bois gorgés d'eau, composant la majorité des objets recueillis sur le site néolithique. Quelques fragments de textile ont été remontés à la surface, mais aucun vestige composé de cuir n'a été découvert. Il s'est, tout d'abord, intéressé de près aux traitements appliqués sur d'autres sites archéologiques subaquatiques,

---

<sup>93</sup> Cf. p. 19.

présentant les mêmes caractéristiques et surtout les mêmes problématiques de conservation. Il s'est penché sur le cas de la Suisse, qui compte un nombre important de sites archéologiques lacustres du Néolithique, principalement situés sur les bords du lac Léman.

La lyophilisation fut un des premiers traitements appliqués aux objets archéologiques subaquatiques. La lyophilisation est un procédé qui permet d'assécher un matériau par "sublimation" (processus naturel qui initie le passage direct de l'eau congelée à l'état de vapeur sans passer par la phase liquide). Dans un premier temps, l'objet est congelé par - 30°C, le séchage est ensuite réalisé par sublimation de l'eau. L'intérêt du procédé est de maintenir la forme de l'objet par la glace pour éviter l'effondrement cellulaire pendant toute la phase de séchage. Aimé Bocquet l'a mis en place au Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine à Grenoble, puis cette méthode fut appliquée systématiquement dans le laboratoire du Centre national de recherche archéologique subaquatique<sup>94</sup> basé à Annecy.

Toutes les opérations de conservation ont été réalisées en respectant un des principes déontologiques de la conservation-restauration : le principe de la réversibilité du traitement. Il était important de pouvoir ramener l'objet à son état initial, à tout moment. Cependant, les traitements appliqués aux objets n'étaient qu'en phase d'expérimentation, ne garantissant pas une réussite totale. En effet, d'importants risques étaient à prendre en compte : l'objet pouvait subir des altérations entraînant des pertes d'informations conséquentes, et même subir sa destruction. Par ailleurs, les scientifiques n'étaient pas sûrs que les traitements appliqués sur les bois gorgés d'eau soient pérennes dans le temps. Malheureusement, la stabilité de certains objets n'a pas été garantie par les traitements appliqués, modifiant leur aspect soit au moment du traitement soit avec le temps. Après un recul de 20 à 30 ans, cette réalité s'est vérifiée puisque certains objets traités ont subi de profondes transformations dans leur forme ou dans leurs dimensions.

Dans ce cadre, Aimé Bocquet a ajouté une étape préalable à tout traitement : le moulage des objets en bois<sup>95</sup>. Ainsi, dès leur sortie de l'eau et avant de subir quelque traitement que ce soit, les scientifiques ont moulé tous les objets en bois dans du silicone afin d'en tirer des moulages fidèles, conservés comme des archives impérissables. D'après Aimé Bocquet, "cette précaution nous semblait évidente pour garder la trace d'objets fragiles dont le traitement pouvait affecter la

---

<sup>94</sup> Le Centre national de recherches archéologiques subaquatiques (CNRAS) a été créé par arrêté du 23 janvier 1980 pour intervenir en matière d'archéologie dans le domaine immergé intérieur ou dans le domaine humide (accès par la plongée). Ce centre est né du succès de l'exploitation subaquatique des sites de Colletière et des Baigneurs à Charavines. Basée à Annecy, la structure a bénéficié du soutien du ministère de la Culture et de la sous-direction de l'archéologie. Depuis 2002, l'établissement est associé administrativement aux recherches sous-marines au sein du Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM). Cf. note 14 p. 10.

<sup>95</sup> En 1982, le Centre national de recherches archéologiques subaquatiques s'est doté d'un laboratoire de moulage des bois gorgés d'eau et a été installé leur traitement par lyophilisation. Des centaines de pièces archéologiques provenant de divers sites, ont été ainsi sauvegardées.

morphologie et dont la conservation était sujet à trop d'impondérables"<sup>96</sup>. Ainsi, 143 objets dont 117 en bois ont été moulés dès leur sortie de l'eau.

Pour le site de Colletière, Michel Colardelle s'est également concentré sur la mise au point d'un traitement efficace pour agir sur les objets organiques sortis des fouilles. Comme Aimé Bocquet, Michel Colardelle s'est intéressé aux expériences menées à l'étranger sur des sites archéologiques aux caractéristiques comparables. Accompagné de René Guilly<sup>97</sup>, il décide de faire un tour d'Europe pour découvrir les traitements mis en place par leurs homologues européens. Mais aucune méthode ne les a conquis, chacun étant encore au stade de l'expérimentation ou utilisant des méthodes trop artisanales, impossibles à mettre en place à Colletière pour traiter une quantité trop importante de vestiges.

La rencontre de Michel Colardelle et de Louis de Nadaillac est l'élément déclencheur de l'application d'un nouveau traitement des objets organiques gorgés d'eau. En effet, Louis de Nadaillac, alors ingénieur physicien au centre d'études nucléaires de Grenoble<sup>98</sup>, a exploité les techniques nucléaires pour les appliquer à la conservation des biens culturels, créant ainsi le procédé "Nucléart". Il s'agit de remplacer l'eau contenue dans le bois par un solvant, l'acétone, au cours de bains successifs. Une fois le bois gorgé de solvant, celui-ci est remplacé par une résine styrène-polyester, qui, soumise à un rayonnement gamma<sup>99</sup>, durcie de manière à assurer une bonne consolidation de l'objet. Ce traitement avait déjà fait ses preuves lors de la restauration du plancher très dégradé de l'Hôtel de Lesdiguières à Grenoble, évènement marquant la naissance du laboratoire ARC-Nucléart<sup>100</sup>. Ce procédé est une technique unique au monde. Il est employé depuis plus de 30 ans par le laboratoire ARC-Nucléart pour la conservation des objets archéologiques gorgés d'eau. Ce traitement est irréversible, mais a l'avantage de consolider efficacement les objets rendus fragiles lors de leur extraction du milieu humide. L'irréversibilité de ce traitement va donc à l'encontre des principes déontologiques de la restauration<sup>101</sup>.

---

<sup>96</sup> Citation extraite des panneaux explicatifs de l'exposition, *Mise en boîte. Restaurations archéologiques en Pays vironnais*, se déroulant du 27 mai 2011 au 28 février 2012 au Musée archéologique du lac de Paladru à Charavines. Cette exposition avait pour thème l'objet archéologique et sa restauration, et présentait les prouesses techniques et scientifiques autour du lac de Paladru.

<sup>97</sup> René Guilly (1921-1992) mena une première carrière de journaliste. Puis, il se consacra à l'histoire de l'art, devenant, entre autres, responsable du service de restauration des musées contrôlés et classés (classement fixé par une ordonnance de 1945, en vigueur jusqu'à la "loi musée" du 4 janvier 2002).

<sup>98</sup> Le centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) a été fondé en 1956 par Louis Néel, prix Nobel de physique. Basé dans le polygone scientifique de Grenoble, il abrite entre autres le CEA-Grenoble.

<sup>99</sup> Les rayons gamma sont des rayonnements électromagnétiques de haute énergie, produits par des processus nucléaires énergétiques au cœur des noyaux atomiques. Ils ont été découverts par Paul Villard, chimiste français (1860-1934).

<sup>100</sup> Cf. p. 38-40.

<sup>101</sup> Cf. p. 38.

Michel Colardelle a néanmoins pris ce risque, et a décidé d'appliquer cette méthode aux objets de Colletière. Il précise que ce principe peut s'adapter au bois gorgé d'eau, qui n'est plus du bois à proprement parlé mais une matière molle, "il faudrait plutôt dire de l'eau avec un peu de bois"<sup>102</sup>. Cependant, il préconise l'utilisation d'une autre méthode, la lyophilisation<sup>103</sup>, très employée dans les laboratoires suisses, afin de diversifier les modes d'intervention. En effet, il apparaissait important aux responsables des fouilles d'appliquer plusieurs méthodes de traitement, dans la mesure où chacune possède des avantages et des inconvénients. Dès 1973, les premiers objets de Colletière sont traités avec succès. Dès lors, Michel Colardelle confie le traitement de l'ensemble des objets organiques de Colletière, au laboratoire ARC-Nucléart en cours de création<sup>104</sup>.

On a vu que les archéologues sont constamment confrontés à des choix, qui ne sont parfois pas évidents. A ce propos, Michel Colardelle explique : "conserver c'est choisir et choisir, c'est décider à quoi on renonce. Le refus de choisir, s'il peut donner bonne conscience, équivaut à un refus de conserver. C'est donc un risque, l'erreur est possible : un morceau de bois qui vous paraît sans importance, peut se révéler, après étude, une pièce maîtresse d'arbalète !" <sup>105</sup>.

Le choix portant sur les objets n'est pas simple. L'objet est conservé selon trois usages possibles : il est soit un objet d'analyse, soit un objet archéologique pour documentation auprès d'autres archéologues, soit un objet d'intérêt muséographique. Pour établir la finalité d'un objet, un protocole a été mis en place sur le site de Colletière afin de faciliter les choix des scientifiques. Suivant leur destination, les objets ne subissent pas le même traitement de conservation, et les choix qui en découlent permettent de structurer l'action des archéologues.

Les collections exceptionnelles issues des fouilles du lac de Paladru méritaient, selon leurs responsables, des méthodes et des traitements de conservation innovants. Il était important d'assurer la pérennité de ce patrimoine si particulier. Cette réalité impose de faire appel à des méthodes de traitement précis. Chaque objet ou matière a nécessité une intervention particulière. Pendant près de 40 ans, différents laboratoires de recherche sont intervenus pour préserver ce patrimoine unique, chacun apportant ses méthodes et ses spécificités suivant les objets traités.

Quatre laboratoires de recherche sont intervenus pour la conservation et la restauration des objets de Charavines, ainsi que pour leur étude. ARC-Nucléart s'est chargé des objets en matières organiques (bois, cuir, fibres), une grande part du travail s'est axé sur les bois gorgés d'eau ; le Laboratoire

---

<sup>102</sup> Citation extraite des panneaux explicatifs de l'exposition, *Mise en boîte. Restaurations archéologiques en Pays voironnais*. Cf. note 96 p. 35.

<sup>103</sup> Cf. p. 34.

<sup>104</sup> Cf. p. 38-40.

<sup>105</sup> Citation extraite des panneaux explicatifs de l'exposition, *Mise en boîte. Restaurations archéologiques en Pays voironnais*. Cf. note 96 p. 35.

d'Archéologie des Métaux (LAM) s'est intéressé aux métaux du site de Colletière ; le Centre de Restauration et d'Etudes Archéologiques Municipal (CREAM) s'est occupé des céramiques de Colletière ; pour finir, l'atelier de restauration des tissus de Lyon s'est chargé de l'étude des tissus des deux sites de fouille.

## 2. Restauration et préservation des collections archéologiques du lac Paladru

Toutes les opérations de traitement, de restauration et de conservation opérées sur les objets archéologiques des sites du lac de Paladru ont respecté trois grands principes de déontologie, qui régissent les actions de conservation-restauration<sup>106</sup> :

- la réversibilité : toute intervention doit pouvoir être enlevée pour retrouver sans danger l'état initial de l'objet et pouvoir ré-intervenir si besoin<sup>107</sup>.
- la stabilité : utiliser des matériaux suffisamment stables dans le temps pour éviter de provoquer des dégradations ultérieures.
- la visibilité des interventions : toute modification de l'état original de l'objet doit être discernable, sans gêner sa lisibilité ni faire preuve de surinterprétation.

Le laboratoire ARC-Nucléart est le partenaire historique des fouilles du lac de Paladru. Dès 1970, le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) engage le programme "Nucléart" en vue d'appliquer certaines propriétés du rayonnement gamma<sup>108</sup> (consolidation des objets par polymérisation (durcissement de la résine), et désinsectisation des matières organiques<sup>109</sup>) au domaine de la conservation du patrimoine culturel.

Au vue du nombre important de gisements archéologiques immergés dans la région, comptant surtout celui de Charavines, en 1981 est créé le Centre d'étude et de traitement des bois gorgés d'eau (CETBGE) sur le site du CEA, dans le cadre d'une convention signée entre le CEA, la Direction des Musées de France et la ville de Grenoble. Cette structure, à vocation nationale, assumait plusieurs missions : réaliser les traitements nécessaires à la conservation et à la restauration des bois gorgés d'eau ; effectuer des recherches et développer des méthodes adaptées aux collections ; assurer un travail d'information et de préconisation à propos des bois gorgés d'eau auprès des structures muséales concernées. En 1989, le laboratoire Nucléart créé en 1970 et le CETBGE fusionnent pour former l'Atelier Régional de Conservation Nucléart, ARC-Nucléart.

---

<sup>106</sup> [www.ffcr.fr](http://www.ffcr.fr) : fédération française des professionnels de la conservation-restauration.

<sup>107</sup> Seul bémol à ce principe, le procédé "Nucléart" dont l'application est irréversible. Cependant, ce choix de traitement est assumé par Michel Colardelle, directeur des fouilles du site de Colletière. Cf. p. 35-36.

<sup>108</sup> Cf. p. 35, note 99 p. 35.

<sup>109</sup> Cette technique permet de désinsectiser et désinfecter les objets organiques infestés par des micro-organismes ou des insectes. Ce procédé a permis de traiter la momie de Ramsès II et plus récemment le bébé mammoth Khroma, contre le développement des micro-organismes. Pierre GUERRY, Nasrine KAHIA et Prune VELLOTT, "Le passé composé", *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, septembre 2000, p. 6.



Cette structure, membre du réseau national de restauration, devient, en 1997, Groupement d'Intérêt Public Culturel<sup>110</sup> (GIPC).

Doté de locaux adaptés et équipés d'installations de haute technicité, couvrant une surface de 3000 m<sup>2</sup>, ARC-Nucléart se compose d'une équipe pluridisciplinaire<sup>111</sup> de 16 personnes (chimistes, conservateurs, physiciens, restaurateurs, etc.). Sa mission est la conservation-restauration des objets en matériaux organiques fabriqués par les hommes, ainsi que la recherche sur les procédés de traitement. Sèches ou gorgées d'eau, les matières organiques (bois, cuir et fibres), sont très sensibles et particulièrement exposées aux dégradations en tous genres (attaques biologiques, dégradations dues au climat, altérations mécaniques, etc.). Ainsi, des opérations de consolidation et de restauration sont nécessaires à leur conservation.

Dans le cas des objets organiques de Charavines, lors de leur extraction du lac, les scientifiques ont eu des gestes précautionneux et appropriés afin de préserver leur intégrité. En effet, leur exposition à l'air dès la sortie des eaux risquait de les déformer voire de les détruire. Ils ont été transférés au laboratoire ARC-Nucléart pour assurer leur conservation sur le long terme grâce à des traitements de consolidation et de séchage. Les traitements ont été choisis en fonction de la taille de l'objet et de son état de dégradation : le procédé "Nucléart"<sup>112</sup> ou le procédé PEG-lyophilisation. Le procédé PEG-lyophilisation consiste à imprégner l'objet de polyéthylène glycol, avant de le sécher par lyophilisation<sup>113</sup>. Dans son travail de recherche et d'amélioration des méthodes de traitement, ARC-Nucléart a récemment mis au point un nouveau procédé permettant de consolider les bois très dégradés en combinant le procédé "Nucléart" avec celui du PEG-lyophilisation. Ce nouveau procédé est appelé "Nucléart mixte".

Le temps de traitement des objets varie, allant de quelques mois à plusieurs années. L'exemple le plus emblématique illustrant les temps de traitement et de fouilles est celui de la pirogue médiévale. En 2001, les archéologues ont découvert une pirogue monoxyle - quasi intacte - datée de l'an mil (entre 1010 et 1015 très exactement). Sortie du lac en mai 2003, elle revêt un caractère exceptionnel, d'une part par le témoignage des activités de pêche au bord du lac, d'autre part pour l'histoire de la navigation au Moyen-âge. D'une longueur de 4,82 mètres et d'une largeur maximum de 65 centimètres<sup>114</sup>, ces dimensions sont conformes aux quelques pirogues monoxyles médiévales

---

<sup>110</sup> Le Groupement d'Intérêt Public est une personne morale de droit public, constitué entre des personnes morales, qui vise à une coopération d'intérêt public permettant d'associer des institutions de nature diverse, pour une durée et un objet déterminés et une mise en commun de moyens. Ce statut s'est étendu au domaine culturel par un décret de 1991.

<sup>111</sup> Le personnel du laboratoire est souvent amené à intervenir sur place, sur les chantiers de fouilles, dans les monuments historiques ou dans les musées.

<sup>112</sup> Cf. p. 35.

<sup>113</sup> Cf. p. 34.

<sup>114</sup> Ses dimensions sont sensiblement supérieures à celles de la pirogue du XIV<sup>e</sup> siècle trouvée en 1962 au milieu du lac de Paladru. Cf. p. 29.

découvertes en France. Traitée selon le procédé PEG-lyophilisation<sup>115</sup> en 2004, sa restauration a débuté en 2008 et sa restitution au Musée dauphinois a été effective en 2010<sup>116</sup>. Malgré 6 ans de traitements et de restauration pour obtenir un objet consolidé et présentable, la pirogue reste très fragile car elle a subi de nombreuses dégradations lors de son extraction du lac<sup>117</sup>. Cette pièce devait être exposée dans le musée-parc archéologique du lac de Paladru. Aujourd'hui, elle est conservée au sein des réserves du Musée dauphinois.

De très nombreux objets en bois ou en cuir ont été traités, allant de la pièce d'architecture aux objets liés à la toilette comme les peignes. A titre indicatif, plus de la moitié des collections extraites du site de Colletière sont en bois ou en cuir. Pour une gestion efficace des objets à traiter, des programmes de planification des restaurations ont été rédigés. Le traitement de tous les objets organiques des collections archéologiques de Charavines a été nécessaire afin de les consolider pour leur conservation et leur présentation au public.

Parmi les laboratoires de recherche intervenus pour la préservation des vestiges du lac de Paladru, on compte le Laboratoire d'Archéologie des Métaux (LAM). Installé dans les locaux du Musée de l'Histoire du fer et intégré depuis 2010 à la communauté urbaine du Grand Nancy, le laboratoire se consacre à la conservation et à la restauration des objets archéologiques et des métaux ethnologiques provenant des collections publiques et des sites archéologiques<sup>118</sup>.

Le LAM s'est concentré sur le traitement des objets métalliques de Colletière, le site des Baigneurs en ayant très peu<sup>119</sup>. La faible acidité de l'eau du lac de Paladru a permis l'excellente conservation des objets métalliques. Contrairement à ceux issus des fouilles terrestres, généralement couverts d'une gangue qui empêche leur lisibilité et requiert des traitements de conservation-restauration importants, les vestiges en métal de Colletière étaient couverts d'une fine couche de corrosion qui ne les a pas altéré. Les objets de Colletière ont subi un nettoyage de surface, ainsi qu'un traitement de stabilisation empêchant la poursuite de l'oxydation du métal. Les scientifiques ont ainsi pu approfondir leur connaissance sur les savoir-faire des forgerons de l'an mil, mais aussi apprécier la diversité des nombreux objets métalliques du site de Colletière. L'ensemble de ces objets présentait un échantillonnage très intéressant de l'outillage médiéval<sup>120</sup>.

---

<sup>115</sup> Cf. p. 39.

<sup>116</sup> COLLECTIF, *Rapport d'activité 2006-2008*, Grenoble, ARC-Nucléart, 2009, p. 21-22.

<sup>117</sup> Notice de Michel Colardelle et Eric Verdel, "Pirogue médiévale de Colletière", mai 2003, Musée dauphinois.

<sup>118</sup> Cf. note 43 p. 19.

<sup>119</sup> Le Néolithique semble être une période trop reculée pour une production importante de métal. Cf. inventaire des collections archéologiques, fouilles du lac de Paladru, 2003, Musée dauphinois. Cf. p. 27.

<sup>120</sup> Informations extraites des panneaux explicatifs de l'exposition, *Mise en boîte. Restaurations archéologiques en Pays voironnais*. Cf. note 96 p. 35.

Le Centre de restauration et d'études archéologiques municipal (CREAM)<sup>121</sup>, situé à Vienne (Isère), s'est intéressé à la céramique du site de Colletière. Créé dans les années 1960, cet établissement se consacre à la restauration de la céramique, du verre et des métaux. Il réalise également des moulages et participe à la conservation préventive des collections au moyen de préconisations notamment. Le CREAM est composé d'une équipe de six restaurateurs, travaillant essentiellement pour des collections publiques. La particularité de cette structure réside dans sa gestion municipale. Vienne est la seule ville de Rhône-Alpes à être dotée d'un atelier municipal de restauration. Les autres ateliers de ce genre dépendent généralement d'un groupement de collectivités.

Concernant la céramique de Colletière, quelques 100 000 tessons ont été remontés à la surface, triés et envoyés au CREAM pour étude. Cet ensemble est particulièrement riche par rapport aux autres sites archéologiques de la région. Seule une dizaine de vases complets ou reconstituables ont été découverts. La restauration de ces objets était axée sur leur consolidation et leur mise en volume. Toutes les opérations de restauration (remontage des tessons, comblement des lacunes, retouches et finitions de la céramique restaurée) du CREAM sont visibles et réversibles. Là encore, l'étude des céramiques de Charavines a permis aux scientifiques de comprendre les savoir-faire des colons de Colletière, et de mesurer la maîtrise technique de cet artisanat<sup>122</sup>.

L'atelier de restauration des tissus de Lyon a travaillé à la restauration ainsi qu'à l'étude de nombreux fragments de textiles sortis des fouilles du lac de Paladru. Créé en 1985, cet établissement intervient dans divers domaines allant du plan de conservation préventive d'une collection textile au traitement des tissus les plus divers, dont les fragments archéologiques.

Les fragments archéologiques du lac de Paladru ont été restaurés en fonction de la nature du tissu et de leur état. Chacun a fait l'objet d'une opération de conservation préventive consistant en un nettoyage plus ou moins poussé et d'une remise en forme du tissu pour l'étude. Ils ont également bénéficiés d'un conditionnement approprié à leur bonne conservation, placés entre une plaque de verre et un panneau rigide.

L'étude des fragments de tissus de Charavines s'est révélée très intéressante. Concernant le Néolithique, un fragment de tissus du site des Baigneurs a été étudié et analysé. Le résultat a démontré que des tissus ornés de motifs existaient sur ce site. Cependant, il s'est avéré difficile de déterminer le type de décor ainsi que l'existence d'une teinte particulière. Ce qui est sûr c'est que ce

---

<sup>121</sup> Pierre GUERRY, Nasrine KAHIA et Prune VELLOTT, "Le passé composé", *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, septembre 2000, p. 6.

<sup>122</sup> Informations extraites des panneaux explicatifs de l'exposition, *Mise en boîte. Restaurations archéologiques en Pays voironnais*. Cf. note 96 p. 35.

genre de décor est le seul connu pour le Néolithique<sup>123</sup>. Pour la période médiévale, l'étude des fragments de tissus du site de Colletière atteste l'existence d'une chaîne complète de production de vêtements. Malheureusement, le site n'a conservé qu'une très petite quantité de tissus, ne permettant pas forcément une étude très poussée des fragments récoltés.

Sortis des laboratoires, suite à leur traitement de conservation, les objets ont été transportés dans les réserves du Musée dauphinois où un important travail de pointage, de marquage, de conditionnement et de rangement des objets a été effectué. Ensuite, une opération d'indexation informatique a permis de faire rentrer tous les objets archéologiques sur la base de données informatisée des collections du musée, afin d'en faciliter la gestion.

Le traitement des collections archéologiques de Charavines par les différents laboratoires précités n'est pas une fin en soi. S'il a servi à consolider les objets et à les préserver d'une dégradation due à l'extraction de leur milieu de conservation, le traitement nécessite un suivi rigoureux des conditions de conservation des objets pour ne pas risquer de nouvelles dégradations. En effet, une fois le traitement terminé, les objets restent sensibles aux conditions climatiques et doivent être conservés dans un lieu approprié. Autrement dit, ces collections doivent être régulièrement surveillées pour s'assurer de la justesse du climat. La conservation préventive est donc importante pour leur préservation.

La conservation préventive peut être définie comme la réunion des actions, directes et indirectes, destinées à assurer la pérennité des collections exposées ou mises en réserve. Les actions sont directes quand elles agissent directement sur un objet, et indirectes quand elles interviennent sur l'environnement et les conditions ambiantes. L'objectif est de protéger les collections contre les agents de dégradation, contrairement à la restauration, qui consiste à restituer un objet tel qu'il était avant de subir des dégradations. "Il s'agit en quelque sorte de prévenir pour ne pas avoir à guérir, de s'attaquer aux causes pour ne pas avoir à réparer les effets"<sup>124</sup>. Les facteurs de dégradation sont variés : l'humidité relative et la température, la lumière, les micro-organismes, les insectes, les actions de l'homme, et les sinistres. La conservation préventive implique donc de bien connaître les matériaux qui composent les objets ainsi que leur réaction possible.

---

<sup>123</sup> Le décor du fragment de tissu du site des Baigneurs s'ajoute à deux types de décors connus pour le Néolithique européen : la toile brochée d'Irgenhausen (Zürich), et les toiles lancées de Robenhausen (Zürich) et Lüscherz (Berne). Information extraite des panneaux explicatifs de l'exposition, *Mise en boîte. Restaurations archéologiques en Pays vironnais*. Cf. note 96 p. 35.

<sup>124</sup> Philippe MARKIAN, Cécile RAT, Philippe MAIROT, *La conservation préventive des collections. Fiches pratiques à l'usage des personnels de musées*, Dijon, OCIM, 2002, p. 9.

Cette part du travail de conservation a été un défi supplémentaire pour les scientifiques de Charavines. Malheureusement, la conservation préventive des collections après traitement ne semble pas avoir été très suivie et certaines négligences ont conduit à d'autres restaurations<sup>125</sup>.

La conservation des collections archéologiques du lac de Paladru a représenté une part importante du travail des scientifiques du chantier de fouille. Non contents d'avoir remonté les objets immergés à la surface, ils ont planifié leur traitement de conservation pour les préserver sur le long terme. Les années 1970 ont vu naître l'expérimentation de nouveaux procédés de traitements pour les collections patrimoniales, ainsi que la naissance d'un laboratoire unique au monde, ARC-Nucléart, devenu un partenaire indispensable au succès du chantier archéologique de Charavines. Mais ce succès est à modérer car le suivi des restaurations ne s'est pas fait comme il aurait dû. La conservation préventive a été mise de côté alors que son importance est cruciale pour ce genre de collections, qui restent fragiles malgré les traitements de conservation.

---

<sup>125</sup> Cf. p. 46.

### 3. Statut et état actuel des collections du lac de Paladru

Les objets et le mobilier découverts lors des fouilles archéologiques effectuées entre 1972 et 1986 pour le site des Baigneurs et entre 1972 et 1996 pour le site de Colletière sont la propriété, à part égale, du Conseil général de l'Isère et de la Société civile immobilière (SCI) du lac de Paladru<sup>126</sup>, propriétaire du dernier lac privé de France.

En effet, la loi du 27 septembre 1941 stipule que "le mobilier archéologique issu des fouilles est confié à l'Etat pendant le délai nécessaire à son étude scientifique. Au terme de ce délai, qui ne peut excéder cinq ans, la propriété des découvertes de caractère mobilier effectuées au cours des fouilles est partagée entre l'Etat et le propriétaire du terrain suivant les règles du droit commun"<sup>127</sup>. L'Etat peut cependant exercer sur les objets trouvés le droit de revendication<sup>128</sup>. Cette loi du 27 septembre 1941, qui constitue la première protection spécifique du patrimoine archéologique, institue le principe du contrôle de l'État sur les recherches archéologiques.

La SCI du lac de Paladru a décidé de faire une donation à titre gratuit de la pleine propriété du mobilier et des objets issus des fouilles archéologiques menées sur les sites des Baigneurs et de Colletière, pour la part qui lui revient, au bénéfice du Conseil général de l'Isère. Ainsi, en 1999, plusieurs conventions ont été signées entre le Conseil général de l'Isère et la SCI du lac de Paladru afin de fixer les modalités de cette donation qui comprend la totalité du mobilier archéologique. Celui-ci est désormais inscrit à l'inventaire des collections départementales du Musée dauphinois.

La donation exige certaines conditions. Les pièces les plus importantes doivent être présentées dans un établissement muséal local à proximité du lac et recevant l'agrément des autorités de tutelle dont le Conseil général de l'Isère, et le ministère de la Culture et de la Communication.

Le Conseil général de l'Isère s'engage, pour chaque exposition temporaire présentant des objets issus de ce don, à mentionner par écrit la donation gracieuse de la SCI du lac de Paladru.

Enfin, le Musée dauphinois qui reçoit la responsabilité de ces collections, s'engage à prendre toutes les mesures de conservation et de préservation nécessaires à la bonne conservation des collections issues des fouilles archéologiques. Dans ce sens, le Musée dauphinois s'engage également à limiter le prêt des objets de ces collections aux seuls lieux respectant les conditions de sécurité et de conservation requises.

---

<sup>126</sup> Cf. note 17 p 10.

<sup>127</sup> Art. 11, loi du 27 septembre 1941 modifiée portant sur la réglementation des fouilles archéologiques.

<sup>128</sup> Art. 5, art. 16, loi du 27 septembre 1941 modifiée portant sur la réglementation des fouilles archéologiques.

L'actuel musée archéologique du lac de Paladru est labellisé Musée de France, label créé par la loi du 4 janvier 2002<sup>129</sup>, reconnu par le ministère de la Culture et de la Communication. A ce titre, le musée se doit de respecter quatre missions fondamentales :

- 1) Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections ;
- 2) Rendre les collections accessibles au public le plus large ;
- 3) Concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- 4) Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Etant labellisé, le musée relève du Service des Musées de France (ex-Direction des Musées de France), relayé en région par la DRAC Rhône-Alpes<sup>130</sup>. L'établissement est placé sous la tutelle scientifique et technique du Musée dauphinois.

En ce qui concerne son fonctionnement, le musée est géré par une association, la Maison de Pays de Charavines, bénéficiant du personnel, des locaux et des financements de cette association. Le musée reçoit également des financements du Conseil général de l'Isère, de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, de la DRAC Rhône-Alpes, des communes du Pays d'art et d'histoire, ainsi qu'une part d'aide issue du mécénat.

Le musée archéologique du lac de Paladru expose les plus beaux objets retrouvés sur les deux sites de fouilles (outils, armes, jeux, instruments de musique) et donne, avec l'aide des maquettes et des reconstitutions, un aperçu de la vie quotidienne des habitants des sites des Baigneurs et de Colletière. L'exposition permanente du musée est complétée chaque année par une exposition temporaire en rapport avec l'archéologie ou l'histoire du territoire couvert par le label Pays d'art et d'histoire<sup>131</sup>.

L'état actuel des collections est le résultat de nombreuses années de recherches et de documentations scientifiques. Aujourd'hui conservées au sein des réserves du Musée dauphinois, les collections ne semblent pas avoir bénéficié de toutes les conditions requises pour une préservation complète. A tel point que certains objets ont dû subir une reprise de restauration, ou de

---

<sup>129</sup> Loi 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux Musées de France.

<sup>130</sup> La DRAC est la Direction régionale des Affaires Culturelles créée en 1969 par André Malraux. La DRAC est un service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication dans chaque région. Les DRAC sont placées sous l'autorité du préfet de région, et elles sont chargées de la mise en œuvre, au niveau régional, des priorités définies préalablement par le ministère. Elles exercent également une fonction d'expertise et de conseil auprès des institutions culturelles locales.

<sup>131</sup> Pour cette année 2012, le musée a inauguré une exposition temporaire consacrée à l'archéomusicologie, aux instruments utilisés par le passé et retrouvés en fouilles. Elle s'intitule *Imageries musicales. Archéologie et reconstitution instrumentale*, et se déroule du 4 mai au 31 décembre 2012.

nouvelles restaurations pour d'autres, afin d'empêcher des dégradations supplémentaires<sup>132</sup>. En effet, dès 2003, alors que tous les objets archéologiques n'avaient pas encore été traités pour leur conservation, un diagnostic général sur l'état des collections, toute matière confondue, était déjà programmé. Par exemple, les cuirs ont connu un vieillissement prématuré, ils avaient tendance à se déchirer, voire à tomber en poussière pour les petits morceaux<sup>133</sup>. Ce diagnostic a permis de déceler des problèmes de restauration (pour les premières restaurations faites en phase d'expérimentation), ainsi que des problèmes d'environnement et de conditionnement. Ceux-ci proviennent essentiellement du lieu dans lequel les objets sont conservés.

La partie des réserves du Musée dauphinois consacrée à l'archéologie n'est pas du tout adaptée pour la conservation des objets. Aucun suivi climatique n'est effectué. Le climat subit des variations climatiques très importantes, il y fait très chaud en été notamment. D'autre part, il existe des problèmes d'humidité et l'isolation du bâtiment présente des failles. Toutes ces difficultés ne participent pas à la constance du climat, pourtant préconisée par les scientifiques d'ARC-Nucléart entre autre. En effet, la température et l'humidité relative sont d'importants agents de dégradation. Le climat est un des points clés de la conservation des collections. Sa constance doit être respectée et les variations doivent être modérées. Il est important de pouvoir maîtriser les variations climatiques, car elles ont une influence néfaste sur les objets des collections. Des écarts trop brusques de température ou des fluctuations du taux d'humidité relative, peuvent provoquer des variations dimensionnelles sur les objets, entraînant des fendillements, des cassures, des soulèvements, des déformations, etc.

Les collections archéologiques du lac de Paladru étant essentiellement composées de matières organiques (bois, tissu, cuir), elles sont particulièrement exposées aux risques de dégradations. A titre d'exemple, une température et un taux d'humidité relative élevés favorisent le développement de moisissures des matières organiques. En revanche, une température trop basse peut les rendre friables. Un excès d'humidité peut également provoquer la corrosion des métaux. La maîtrise du climat est donc essentielle. Il est évident que selon les contraintes du bâtiment le climat ne peut pas toujours être parfait mais, il est indispensable de ralentir les variations climatiques et de se rapprocher des conditions requises pour la conservation correcte des collections archéologiques<sup>134</sup>.

---

<sup>132</sup> Ce fut le cas de certains objets en cuir, bois, métal et certains fragments de tissu. Cf. programme général de restauration des collections archéologiques du lac de Paladru, 2003-2005, Musée dauphinois. Ce document fait état des restaurations antérieures et programme celles à venir par type de matériaux pour les années 2003-2005.

<sup>133</sup> Programme général de restauration des collections archéologiques du lac de Paladru, 2003-2005, Musée dauphinois.

<sup>134</sup> Dans l'idéal, pour une majorité d'objets, la température doit être comprise entre 18°C et 23°C avec une variation tolérée de 2°C. L'humidité relative doit être comprise entre 47% et 53% avec une variation tolérée de 5%.

COLLECTIF, *Vade-mecum de la conservation préventive*, Paris, Département Conservation Préventive du C2RMF, 2006, p. 14.



Le conditionnement des objets est également très important. Les matériaux de conditionnement doivent être neutres et chimiquement stables afin d'éviter toute dégradation éventuelle avec l'objet qu'ils préservent. Ce ne fut malheureusement pas le cas pour certains types de collection comme les fragments de tissus archéologiques, qui ont été affaiblis par cette négligence. Le rangement des objets ne s'est également pas fait dans les conditions requises. En effet, les métaux ont été placés à côté des bois, notamment des bois tanniques comme le chêne, très utilisé à Colletière<sup>135</sup>. Ceux-ci dégagent des acides tanniques qui peuvent avoir une action corrosive sur les métaux. Ainsi, certains matériaux ne se tolèrent pas entre eux et peuvent avoir des actions néfastes. Pour avoir la meilleure des préventions, il est essentiel de s'assurer que les matériaux utilisés pour le conditionnement soient compatibles avec les objets, et même que les objets soient compatibles entre eux<sup>136</sup>. La connaissance des matériaux et leurs caractéristiques est indispensable pour la pérennité des collections.

Dans les années 1970-1980, les scientifiques n'ont pas totalement appliqué les règles de conservation préventive en vigueur aujourd'hui, car cette discipline s'est développée bien après. Néanmoins, les équipes actuelles du Musée dauphinois sont au fait des règles de conservation, mais aucun chantier de rénovation et de réhabilitation des réserves archéologiques actuelles n'est engagé. Il s'avère pourtant indispensable<sup>137</sup>. Est-ce par manque de moyens financiers ou de volonté ? Il est difficile de répondre. D'autant que sur la demande du Musée dauphinois, le laboratoire ARC-Nucléart en collaboration avec le CREAM, a rendu une expertise relative aux réserves, avec préconisations et conseils pour les conditions climatiques de conservation, les conditionnements des objets, le mobilier de réserves, etc. Une opération de réaménagement des réserves du Musée dauphinois consacrées aux collections archéologiques de Charavines était envisagée en 2009<sup>138</sup>. Pour l'heure, elle n'a toujours pas été réalisée.

"L'une des obligations déontologiques essentielles de chaque professionnel de musée est d'assurer une protection et une conservation satisfaisantes des collections et des objets individuels dont l'institution employeuse est responsable. Le but doit être d'assurer, dans la mesure du possible, la transmission des collections aux générations futures en aussi bon état de conservation que

---

<sup>135</sup> En effet, pour la construction ou la fabrication du matériel de la vie quotidienne, les habitants de Colletière n'utilisaient pas le bois des arbres qui leur apportaient de la nourriture (arbres fruitiers). Ainsi, ils fabriquaient essentiellement en bois de chêne.

<sup>136</sup> Philippe MARKIAN, Cécile RAT, Philippe MAIROT, *La conservation préventive des collections. Fiches pratiques à l'usage des personnels de musées*, Dijon, OCIM, 2002, p. 29.

<sup>137</sup> Cette question concerne les collections archéologiques du lac de Paladru, et les pièces dans lesquelles elles sont conservées. Je ne me permets pas d'appliquer ce jugement à l'ensemble du bâtiment des réserves du Musée dauphinois, je n'ai pas eu l'occasion de visiter dans son intégralité.

<sup>138</sup> COLLECTIF, *Rapport d'activité 2006-2008*, Grenoble, ARC-Nucléart, 2009, p. 22.

possible eu égard aux conditions actuelles des connaissances et des ressources. (...) Tous les professionnels de musée qui ont la charge d'objets et de spécimens se doivent de créer et d'entretenir un environnement protecteur pour les collections, qu'elles soient en réserve, en exposition ou en cours de transport. Cette conservation préventive constitue un élément important dans la gestion des risques d'un musée." (Code de Déontologie de l'ICOM pour les musées, 2002, article 6.3)<sup>139</sup>.

"La question de l'organisation et du fonctionnement des réserves, loin d'être un enjeu mineur, prend une importance croissante : de greniers poussiéreux, elles doivent devenir le pivot sur lequel tourne la vie du musée." (Philippe Nachbar et Philippe Richert, *Collections des musées : là où le pire côtoie le meilleur*, Les Rapports du Sénat, n°379, 2002-2003)<sup>140</sup>.

Nettoyés, restaurés, documentés, inventoriés, les objets issus des deux sites archéologiques, conservés au sein des réserves du Musée dauphinois, sont dans l'attente d'être exposés dans une nouvelle structure appropriée. L'idée de construire un musée proche du lac de Paladru date depuis plusieurs dizaines d'années, depuis les découvertes importantes issues des fouilles archéologiques. Un projet d'envergure a été longtemps porté par le Conseil général de l'Isère, comprenant des infrastructures et des équipements développés. Ce projet, s'il était arrivé à son terme, aurait permis une réelle valorisation des collections et une visibilité du site au-delà des limites du département ou de la région Rhône-Alpes. Cependant, l'idée d'un musée près du lac n'est pas abandonnée puisque la Communauté d'agglomération du Pays voironnais ambitionne de porter un nouveau projet sur le territoire.

Un musée de site près des zones de fouilles archéologiques du lac pourrait avoir des répercussions importantes sur le territoire en terme économique, touristique et renforcerait la qualité culturelle du territoire, déjà très bien doté. L'exemple des musées de site en est une preuve certaine. Les musées de site, proches des sites de fouilles archéologiques, ne faiblissent pas en fréquentation et attirent un public toujours plus nombreux. L'archéologie est une discipline qui intéresse beaucoup le grand public, qui se sent concerné. Pouvoir apprécier réellement le site en déambulant parmi les vestiges est un argument fort. Les musées de site permettent de mettre en valeur les collections archéologiques, sans les dénaturer ni les isoler de leur contexte. Quant la visite du site de fouille est possible, ce qui n'est pas le cas pour le lac de Paladru, elle ajoute un réel intérêt à la visite d'un musée de ce genre.

---

<sup>139</sup> COLLECTIF, *Vade-mecum de la conservation préventive*, Paris, Département Conservation Préventive du C2RMF, 2006, p. 5.

<sup>140</sup> COLLECTIF, *Vade-mecum de la conservation préventive*, Paris, Département Conservation Préventive du C2RMF, 2006, p. 5.

### **III. Les collections archéologiques, entre valorisation culturelle et enjeux politiques**

#### **1. Un premier projet de musée abandonné**

La création d'un musée exposant les collections archéologiques du lac de Paladru s'est avérée presque nécessaire au vu de la richesse et de l'exceptionnelle rareté des objets issus des fouilles. Le travail fourni durant trente ans par les archéologues et les scientifiques a permis de découvrir, de sauvegarder et d'assurer la conservation des objets qui présentent un réel intérêt culturel et méritent d'être présentés au public.

Dès 1988, une petite partie des collections archéologiques issues des fouilles du lac ont été présentées au public au sein d'une structure réduite. Celle-ci ne devait être au départ qu'un aménagement provisoire dans l'attente de la construction d'un bâtiment muséal spécialement destiné à l'accueil du musée de site de Charavines. Mais ce petit musée, installé dans la Maison de Pays de Charavines, hébergée par la mairie de la commune, existe encore aujourd'hui<sup>141</sup>. La Maison de Pays est une association qui mène une politique de valorisation patrimoniale forte sur son territoire. Par ailleurs, elle assure depuis 1991, dans le cadre de l'attribution du label Pays d'art et d'histoire<sup>142</sup>, l'animation et la valorisation du patrimoine des sept communes du tour du lac de Paladru.

Outre ces missions de valorisation patrimoniale, elle s'est vue confier la gestion du musée archéologique, sous la conduite scientifique et technique du Musée dauphinois. A ce titre, elle organise, encore aujourd'hui, des animations destinées à faire connaître les collections et les sites de fouilles du lac de Paladru à un public le plus large possible.

C'est à partir de cette réalité que le Conseil général de l'Isère a pris l'initiative de conduire un projet d'envergure de création d'un musée-parc archéologique qui devait être installé sur les rives du lac. Ajouté à cela, l'institution pouvait enfin honorer ses engagements pris auprès de la SCI du lac de Paladru, dans le cadre de la donation à titre gratuit des objets des fouilles, dont le texte exige leur présentation dans un établissement muséal local à proximité du lac. Ce projet était soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication, et par la Région Rhône-Alpes par le

---

<sup>141</sup> Cf. annexe 5 p.87-88.

<sup>142</sup> Cf. p. 7, note 2 p. 7.

biais de la DRAC notamment. Il devait être préparé et conduit par l'actuelle Direction de la culture et du patrimoine du département (service attaché au Conseil général de l'Isère).

Le musée devait s'étendre sur plus de 1 000 m<sup>2</sup> et exposer au public les deux périodes historiques couvertes par les sites de fouilles, le Néolithique et l'an mil, en tentant d'expliquer le comportement de ces hommes par rapport à leur vie quotidienne et à leur environnement. Par ailleurs, l'emplacement de ce musée donnait un sens réel à son existence car il devait prendre place à proximité des sites où des hommes se sont installés il y a plusieurs millénaires.

La scénographie devait également permettre d'aborder, outre les deux périodes historiques qui intéressent les fouilles, les différentes techniques scientifiques de fouille ayant permis aux scientifiques de faire avancer la connaissance de ces sites et de leurs occupants. Le parc, de plus de 8 hectares, devait être le support de réflexion et de sensibilisation environnementale. Dans ce parc, devaient prendre place les reconstitutions à l'échelle 1 des villages du Néolithique et du Moyen-âge, submergés par les eaux du lac de Paladru<sup>143</sup>. Ils devaient être construits selon les méthodes de l'archéologie expérimentale et devaient constituer le point d'ancrage de toute l'activité d'animation du site.

L'architecture du bâtiment qui devait abriter le musée avait été confiée, après concours, au cabinet Hérault-Arnod de Grenoble, dont le projet a fait l'unanimité et dont la maquette a souvent été exposée<sup>144</sup>, notamment à la Cité de l'architecture et du patrimoine à Paris en 2009. Le musée proprement dit devait se décomposer en une salle d'exposition permanente d'une surface d'environ 1000 m<sup>2</sup>, d'une salle d'exposition temporaire de 200 m<sup>2</sup>, de plusieurs salles d'animation pour les groupes et les scolaires, ainsi que d'un vaste accueil également utilisé pour renvoyer le public sur le territoire. La scénographie devait être confiée à Nadine Salabert, qui a notamment travaillé pour la Cité des Sciences de La Villette, et au graphiste grenoblois Eric Leprince<sup>145</sup>.

Les objectifs affichés par les promoteurs de ce projet étaient de deux ordres.

Ils étaient d'abord et avant tout culturels, puisqu'il s'agissait de faire partager au plus large public un ensemble de savoirs soutenus par des collections rares et prestigieuses sur deux périodes clés de notre préhistoire et histoire, le Néolithique et le Moyen-âge. De plus, l'accent était mis sur la découverte et la connaissance d'un milieu naturel particulier, toujours dans une perspective d'évolution historique.

---

<sup>143</sup> Cf. annexes 6.1 et 6.2 p. 89.

<sup>144</sup> Cf. annexes 6.3 et 6.4 p. 89.

<sup>145</sup> Cf. annexe 6.5 p. 89.

Le second objectif était clairement inscrit dans une perspective de développement touristique, et donc économique. En effet, il fallait doter la région du lac de Paladru d'un outil susceptible de rayonner largement, d'attirer un public plus nombreux sur les rives du lac et de lui offrir une prestation de qualité. Le parc associé au musée devait constituer un pôle d'attraction original, tout en permettant d'étoffer et renouveler l'offre touristique sur ce territoire, et d'installer une dynamique dont devaient tirer profit tous les autres sites patrimoniaux et culturels d'un large secteur du Nord-Isère.

L'ambition locale de ce projet, porté par le Conseil général de l'Isère (maître d'ouvrage), était de procéder à un rééquilibrage du développement touristique dans un département où domine encore trop largement l'offre liée à la montagne.

A l'échelle régionale, par sa situation centrale, le lac de Paladru et cet équipement culturel devaient être en mesure de structurer plus efficacement le réseau des institutions et sites lacustres, comme celui des institutions liées au patrimoine culturel et plus particulièrement à l'archéologie.

Enfin, à l'échelle nationale, voire européenne, ce site, s'appuyant sur une renommée scientifique déjà acquise, devait constituer un point de repère dans le cadre d'une archéologie facilement accessible, dédiée au public le plus large.

L'originalité du projet, outre sa capacité de présenter des vestiges particulièrement démonstratifs des deux périodes considérées, résidait dans le fait de lier étroitement le patrimoine naturel et le patrimoine culturel. La présence d'un biotope protégé, le paysage, les vestiges d'une nature profondément aménagée par l'homme, les changements profonds du contexte climatique, végétal et animal au cours des millénaires considérés, devaient être rapprochés de la connaissance acquise sur l'action des hommes que nous révèle l'archéologie.

Ce site devait également développer les qualités d'un "centre d'interprétation" du territoire, mettant en place des animations (ateliers, jeux interactifs, échanges oraux et visuels...) de valorisation du territoire par le biais de patrimoines divers. Le musée-parc archéologique offrait cette diversité de patrimoines, que le Conseil général voulait mettre en avant : le patrimoine naturel qu'offre le lac de Paladru, site protégé au titre de la loi de 1930<sup>146</sup>, et le patrimoine culturel porté par les collections issues des fouilles du lac.

Les promoteurs du projet voulaient arriver à tisser le maillage d'un réseau patrimonial dense et dynamique notamment par le renvoi systématique des visiteurs sur les autres sites méritant une

---

<sup>146</sup> Loi n°1930-05-02 du 2 mai 1930 relative à la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque. Elle conduit à protéger des espaces d'une très grande diversité (espaces naturels, paysages, parcs et jardins...). Elle complète la loi de 1913 relative aux monuments historiques et étend la notion à d'autres sites.

visite : à l'échelle locale sur le territoire du Pays d'art et d'histoire, à l'échelle départementale vers les nombreux musées qui jalonnent le département et, à l'échelle régionale, vers les musées ou sites archéologiques comme Saint-Romain-en-Gal<sup>147</sup> dans le Rhône.

Ce projet de musée-parc, dont le coût avoisinait les 17 millions d'euros, a été malheureusement abandonné à la fin de l'année 2008. La raison officielle de cet échec tient du fait que le Conseil général de l'Isère n'a pas pu obtenir tous les permis de construction nécessaires à l'édification du complexe culturel de Paladru. En effet, les écologistes étaient contre ce projet car le bâtiment devait être construit sur une zone naturelle protégée au titre des espaces naturels sensibles. Ainsi, ces dissidents ont fait barrage pour que le projet soit abandonné. Cependant, officieusement, le renoncement de ce projet vient des dissensions politiques et des divergences d'opinions qui existaient entre le directeur de la Direction de la culture et du patrimoine et le président du Conseil général de l'Isère. Ainsi, le président du Conseil général a décidé de se rétracter et de ne pas mener à bien cette initiative.

L'abandon de ce projet a violemment secoué l'ensemble des personnes qui ont œuvré à cette création, car rien ne présageait ce renoncement brutal. En effet, ce projet était devenu une des priorités du département, qui le portait fièrement sur la scène publique. De nombreuses personnes ont contribué à son avancement dont toutes les lignes directrices, les budgets, le fonctionnement, la scénographie, l'accrochage, les textes des supports explicatifs avaient été réalisés et validés. Ainsi, tout le travail accompli depuis la fin des fouilles pour la création de ce musée a été définitivement perdu. Cet épisode a véritablement marqué la politique culturelle menée par le Conseil général de l'Isère.

Aujourd'hui, il n'est malheureusement plus question pour le Conseil général de l'Isère de porter de nouveau un projet culturel de cette envergure, ce qui est dommageable pour les collections du lac de Charavines, qui ne sont toujours pas exposées comme elles devraient l'être. Cependant, l'espoir renaît pour les personnes qui se battent depuis de nombreuses années pour la création d'un musée de site autour du lac de Paladru. En effet, la Communauté d'agglomération du Pays voironnais<sup>148</sup> a manifesté son envie de porter un projet dans ce sens.

---

<sup>147</sup> Cf. p. 59-62.

<sup>148</sup> La Communauté d'agglomération du Pays voironnais (CAPV) est située à la sortie de l'agglomération grenobloise en direction de Lyon. Elle s'étend sur 34 communes représentant un bassin de 92 000 habitants. Cf. annexe 1.4 p. 81. Dans les années 1980, la décentralisation s'est accompagnée du transfert de compétences confiant ainsi aux collectivités territoriales la responsabilité de services d'intérêts locaux.

Aujourd'hui, l'intervention de la CAPV s'articule autour de quatre pôles de compétences : le développement économique, l'environnement et le cadre de vie, l'aménagement de l'espace communautaire, la solidarité territoriale et l'égalité des chances.

## **2. La Communauté d'agglomération du Pays voironnais, porteuse d'un nouveau projet de musée pour les collections du lac**

Malgré l'abandon du projet culturel du Conseil général de l'Isère, le territoire du lac de Paladru et la création d'un musée autour de ses collections reste un enjeu particulièrement fort. Ce territoire présente une dynamique très intéressante de développement touristique et économique, qu'un équipement culturel pourrait renforcer.

Aujourd'hui, l'équipement culturel actuel, hébergé dans les locaux de la mairie de Charavines, a de nombreuses difficultés financières, de fonctionnement et d'accueil, qui menacent sérieusement son existence.

L'espace dédié à l'exposition des collections, géré par la Maison de Pays de Charavines, est actuellement menacé de fermeture. La commune, qui abrite la Maison de Pays de Charavines est sujette à des difficultés financières qui l'incite à vouloir récupérer les locaux mis à disposition de l'association. D'autre part, le bâtiment actuel s'avère très insuffisant et mal adapté pour l'accueil des visiteurs ainsi que pour la présentation des collections<sup>149</sup>. Ainsi, sur les quelques 10 000 objets retrouvés en fouille, seule une infime partie est exposée à la Maison de Pays. Nombre d'entre eux sont des fac-similés car les conditions de conservation et d'exposition ne sont pas adaptées notamment pour les objets en bois (les courbes de température et d'humidité relative sont trop instables).

En tant qu'établissement recevant du public (ERP), le bâtiment actuel doit subir de nombreux travaux de mise aux normes afin de satisfaire les exigences correspondant à ce type de structure et surtout garantir la sécurité des visiteurs. Une partie de ces exigences concerne le public handicapé. Une loi du 11 février 2005<sup>150</sup> et un décret du 17 mai 2006<sup>151</sup> renforcent et affirment des obligations relatives à l'accueil et à la circulation des personnes handicapées à l'intérieur des ERP. Ce texte concerne tous les types de handicap : physique, sensoriel, cognitif, mental, psychique. "Est considéré comme accessible aux personnes handicapées tout bâtiment d'habitation collectif ou tout aménagement lié à un bâtiment permettant à un habitant ou à un visiteur handicapé, avec la plus grande autonomie possible, de circuler, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements, de se repérer et de communiquer. Les conditions d'accès des personnes handicapées

---

<sup>149</sup> Cf. annexe 5 p. 87-88.

<sup>150</sup> Loi n°2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

<sup>151</sup> Décret n°2006-555 du 17 mai 2006 relatif à l'accessibilité des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des bâtiments d'habitation et modifiant le Code de la construction et de l'habitation.

doivent être les mêmes que celles des autres publics ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente."<sup>152</sup>

Ainsi, la construction du nouveau musée devra faire l'objet d'aménagements spécifiques pour que les personnes handicapées puissent y accéder et le visiter dans les meilleures conditions, et afin de garantir l'accès du musée au plus grand nombre. Dès 2015, les ERP existants devront être conformes aux normes d'accessibilité mentionnées dans le texte de loi de 2005<sup>153</sup>. Actuellement, la visite du musée existant pour les personnes handicapées reste très difficile voire même impossible car les accès au musée ainsi qu'aux salles d'exposition se font par des escaliers. Aucun aménagement n'a été fait pour favoriser l'accueil de ce public au sein de l'établissement.

Ces difficultés de fonctionnement sont autant d'arguments qui pourraient justifier la fermeture du bâtiment actuel par la mairie de Charavines. Aussi à court terme, faut-il craindre la disparition pure et simple de tout musée présentant les collections du lac, si aucun projet n'est rapidement adopté. Rappelons qu'à l'origine, le musée actuel ne devait être qu'un aménagement provisoire dans l'attente de la construction d'un bâtiment muséal spécialement destiné à l'accueil du musée de site de Charavines.

Par ailleurs, le musée actuel étant labellisé Musée de France par la loi du 4 janvier 2002<sup>154</sup>, se doit de respecter de nombreuses obligations envers l'Etat et notamment quatre missions permanentes<sup>155</sup>, communes à tous les musées labellisés :

- Conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections ;
- Rendre les collections accessibles au public le plus large ;
- Concevoir et mettre en oeuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture ;
- Contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Au vu des différents points problématiques abordés précédemment concernant le bâtiment, il semble évident que la mission de "rendre les collections accessibles au public le plus large" n'est pas du tout respectée. Enrichir les collections ne semble pas non plus être la priorité du musée existant, qui n'arrive déjà pas à exposer le tiers des objets issus des fouilles. Cependant, la mise en oeuvre d'actions d'éducation est un point tout à fait positif puisque les deux personnes embauchées pour le compte du musée, proposent de nombreuses actions culturelles très dynamiques en direction des publics et des scolaires notamment.

---

<sup>152</sup> Code de la construction et de l'habitation, art. R 111-18-2.

<sup>153</sup> Cf. note 150 p. 53.

<sup>154</sup> Loi 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux Musées de France.

<sup>155</sup> Art. 2, loi 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux Musées de France.



Néanmoins, la situation actuelle reste préoccupante et il semble assez urgent de mener à bien un nouveau projet de musée qui puisse pleinement satisfaire les attentes et les exigences liées à ce genre d'établissement et aux collections.

La Communauté d'agglomération du Pays voironnais<sup>156</sup>, englobant un territoire de 34 communes dont celles situées autour du lac de Paladru<sup>157</sup>, est consciente du potentiel du territoire du lac et des collections archéologiques.

Des années de travail et un projet avorté n'ont pas entamé la détermination des porteurs du projet d'un musée archéologique digne de ce nom pour le lac et les attentes du public n'ont jamais été aussi fortes. La mise en oeuvre par l'agglomération du Voironnais d'une stratégie cohérente et ambitieuse de développement du tourisme à l'échelle des 34 communes, place comme objectif une action basée sur le qualitatif. Le Conseil général de l'Isère, acteur important du territoire par son soutien à divers projets, reste un partenaire privilégié de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais dans sa démarche de développement de nouvelles prestations autour du lac. Parmi elles, un nouveau projet de musée, lancé fin 2010, propose le réaménagement d'un bâtiment existant en musée. Deux communes, du tour du lac, ont proposé le réaménagement de bâtiments existants pour accueillir cette nouvelle structure : l'hôtel des Vannes à Charavines et la Grange en pisé à Paladru.

La Communauté d'agglomération du Pays voironnais a sollicité l'aide du Conseil général et de ses différents services afin de mener une étude de faisabilité et une réflexion sur ce nouveau projet. A ce titre, la Direction de l'immobilier et des moyens ainsi que la Direction de la culture et du patrimoine, par l'intermédiaire du Musée dauphinois, ont mené plusieurs travaux. Le Musée dauphinois a été force de proposition afin de constituer la base d'une réflexion scientifique sur des critères minimums de présentation afin de valoriser au mieux les collections archéologiques. La Direction de l'immobilier et des moyens, quant à elle, a mené une étude technique sur la faisabilité d'un réaménagement des bâtiments anciens proposés par les deux communes. Au terme de cette étude, il s'est avéré que, pour des questions de coûts et de mise aux normes trop complexes, la destruction et la construction d'un bâtiment neuf serait plus judicieuse. Dès lors, les deux terrains proposés ont été comparés et il s'est avéré que le site proposé par la commune de Charavines était le meilleur.

Ces conclusions ont été présentées lors d'une réunion du 18 octobre 2011 entre la Communauté d'agglomération du Pays voironnais et le Conseil général de l'Isère, réunissant des élus locaux et des techniciens impliqués dans ce projet.

---

<sup>156</sup> Communauté d'agglomération du Pays voironnais : CAPV.

<sup>157</sup> Cf. annexe 1 p. 81.

Lors de cette réunion, deux éléments nouveaux sont apparus :

- La position très claire du président de la CAPV de ne pas envisager de démolition-reconstruction de l'hôtel des Vannes à Charavines.
- L'annonce du maire de Paladru de la remise en question du projet de lotissement, qui devait entourer le terrain de la Grange en pisé. Aussi, sur le potentiel de 7 hectares de terrain, pourrait être réservé 1 hectare pour l'aménagement du musée.

Au vu de ces éléments, il a été demandé aux services associés du Conseil général, de considérer à nouveau l'hypothèse d'une localisation du projet sur le site de la Grange en pisé de Paladru, dès lors qu'il est possible d'exploiter un terrain de 1 hectare, et de ne pas transformer la grange elle-même mais d'envisager une construction nouvelle sur le même tènement.

Afin de se positionner, la Communauté d'agglomération devra disposer d'éléments plus précis notamment sur le plan financier, en investissement et en fonctionnement. Une étude de faisabilité/programmation est recommandée.

Dans le cadre de ces nouvelles études, une seconde réunion était programmée le 20 décembre 2011, mais les intempéries en ont empêché sa tenue. A cette occasion, le Musée dauphinois aurait dû présenter un cahier des charges développant toutes les préconisations nécessaires en matière de bâti, de conservation préventive, de sécurité et de présentation des objets afin que les collections et le public puissent évoluer dans un équipement culturel adapté. Ce document devait donner une idée aux élus des contraintes que représentent la construction d'un musée. Cette précision s'avère plus que nécessaire car nombre d'élus ne possède aucune notion quant au fonctionnement d'un musée et de ses besoins. Ils ne perçoivent donc pas la réalité et les contraintes de la réalisation d'un établissement culturel comme celui de Paladru. De ce fait, les techniciens qui travaillent dans des structures culturelles ont souvent du mal à se faire comprendre.

Ce nouveau projet de musée présente des enjeux politiques importants. Les élus des communes de Charavines et de Paladru, proposant les terrains, essayent de discréditer leur adversaire afin d'accueillir le nouveau musée sur leur commune. Le président de la Communauté d'agglomération, également maire de Le Pin, commune du lac, ne semble pas vouloir calmer cette bataille politique qui freine l'avancement du projet actuel.

Le musée est devenu un enjeu politique, marginalisant sa fonction culturelle. Les élus semblent perdre de vue l'objectif premier de la création de cet établissement, et essayent de tirer partie de cette nouvelle construction, afin que leur commune puisse bénéficier, à terme, d'un certain dynamisme touristique et culturel. Ils voient dans ce projet le moyen de mettre la commune en avant et de bénéficier des retombées économiques qu'il pourrait générer. Finalement, la présentation et la

valorisation des collections ainsi que des fouilles archéologiques du lac semblent être relayées au second plan, alors que ces enjeux devraient tenir le devant de la scène.

Il semble que le domaine culturel a tendance à devenir une véritable vitrine politique pour les élus des communes. Les projets culturels naissent de volontés politiques, qui entraînent des dissensions parfois violentes. Ainsi, on s'éloigne du discours qui devrait être la norme, et on perd de vue le but premier de la création d'un musée. Cette réalité entache l'élaboration d'un projet comme celui du musée archéologique du lac de Paladru.

Au stade actuel d'avancement du projet, il est difficile de se prononcer sur sa réalisation effective. Les personnes associées semblent assez pessimistes quant à son issue. Les dissensions politiques fortes et les restrictions budgétaires drastiques semblent être les principaux paramètres qui pourraient nuire à sa réalisation. Cependant, le Conseil général vient d'annoncer qu'il pourrait participer au financement de ce nouvel équipement, alors que jusqu'à présent cette réalité n'était pas du tout envisagée.

D'autre part, le Musée dauphinois, tutelle scientifique du futur musée archéologique, souhaite voir celui-ci labellisé Musée de France, d'après les termes de la loi du 4 janvier 2002<sup>158</sup>. Pour obtenir le label, le projet de création du musée doit être porté par un représentant scientifique (conservateur ou attaché de conservation) travaillant dans l'institution propriétaire des collections, autrement dit le Musée dauphinois, géré lui-même par le Conseil général de l'Isère. Ainsi, le projet ne pourrait plus être mené par l'agglomération du Voironnais, comme c'est le cas actuellement. Cette réalité semble difficile à faire accepter à cette collectivité, qui, si elle refuse, fait une croix sur l'obtention du label Musée de France. Néanmoins, il reste la possibilité de créer un musée sans passer par l'aide financière et scientifique de l'Etat.

La question de la compétence était également en jeu dans ce projet. En effet, une collectivité, pour mener à bien un projet quel qu'il soit, doit en obtenir la compétence le concernant. Or, la CAPV ne possédant pas la compétence culturelle jusqu'à présent, la poursuite et la réalisation du projet étaient mises en doute. Cependant, cette question de compétence culturelle n'importe plus car la CAPV s'est dotée, il y a peu, de la compétence Grand équipement structurant (donnée par le préfet). Ainsi, la CAPV n'a plus besoin de la compétence culturelle proprement dite pour réaliser le musée. Cette donnée n'est pas vraiment satisfaisante pour les professionnels de la culture car, avec cette compétence, la CAPV semble libre de faire ce qu'elle entend sans se doter obligatoirement de personnes compétentes pour la réalisation de ce nouvel équipement.

La réalisation de ce projet est donc à suivre de près...

---

<sup>158</sup> Loi 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux Musées de France.

La réalisation d'un musée de site près des zones de fouille du lac de Paladru semble bien compromise. Les projets successifs ont été entachés par les enjeux et les ambitions politiques, qui ont freiné leur avancement. Malheureusement, pour réaliser un musée sur le territoire d'une collectivité, il est impossible d'échapper au pouvoir politique. L'urgence de créer un musée pour les collections archéologiques du lac de Paladru est de plus en plus pressante. Beaucoup seraient étonnés de voir dans quelles conditions aujourd'hui ces collections sont présentées<sup>159</sup>.

---

<sup>159</sup> Cf. annexe 5 p. 87-88.

### 3. Des musées de site régionaux, structures de valorisation culturelle de fouilles archéologiques

Il existe de nombreuses collectivités qui ont décidé la construction d'un musée de site afin de valoriser des collections issues de fouilles archéologiques. Leur réussite n'est plus à prouver et leur fréquentation ne faiblit pas malgré les années. L'Ardèche et le Rhône en sont des exemples probants.

#### *a. Les musées gallo-romains du département du Rhône : Saint-Romain-en-Gal - Vienne et Lyon-Fourvière*

Le département du Rhône est riche d'un passé historique dense, dont attestent les vestiges découverts. Fort de son patrimoine architectural, historique et culturel remarquable, le département a développé une politique dynamique et volontaire autour de ces atouts.

L'Antiquité a été une période marquante pour ce territoire. En effet, Lyon et Vienne ont été deux villes majeures. Lyon était la capitale des Gaules<sup>160</sup>, et Vienne a longtemps été une colonie romaine jouissant d'un prestige et d'une opulence bien connus des historiens<sup>161</sup>. Néanmoins, le rôle important de ces deux villes dans l'Antiquité est à mettre en rapport avec leur situation géographique. En effet, l'actuelle région Rhône-Alpes était un territoire aux atouts importants, notamment pour le commerce et le transport avec la présence de nombreux fleuves et affluents parmi lesquels le Rhône, dont l'importance a été capitale. De nombreux vestiges gallo-romains découverts en fouille témoignent de ce passé.

Au vue de la richesse des sols, le département du Rhône a suggéré la construction de deux musées archéologiques afin qu'ils exposent les collections archéologiques gallo-romaines constituées par les fouilles, tout en les conservant dans des conditions adéquates. Il s'agit de musées de site, tous deux labellisés Musée de France, selon les termes de la loi du 4 janvier 2002<sup>162</sup>. Le musée de Saint-Romain-en-Gal – Vienne est basé sur un site archéologique correspondant à un des quartiers de la ville antique de Vienne ; le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, sur la colline de Fourvière à Lyon, est situé sur le lieu d'implantation de l'ancienne colonie romaine de *Lugdunum*<sup>163</sup>.

---

<sup>160</sup> En 27 avant J.-C., Agrippa divise la Gaule en provinces. *Lugdunum* (nom latin de la ville de Lyon) devient la capitale de la province de Gaule lyonnaise et le siège du pouvoir impérial pour les trois provinces gauloises. Elle acquiert alors le titre de "capitale des Gaules".

<sup>161</sup> Cf. p 60-61.

<sup>162</sup> Loi 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux Musées de France.

<sup>163</sup> Nom latin désignant la ville de Lyon.

Saint-Romain-en-Gal est une commune du département du Rhône. Elle se situe sur la rive droite du Rhône, au bord du fleuve, en face de la ville de Vienne, à une trentaine de kilomètres de Lyon.

À l'époque romaine, Saint-Romain-en-Gal faisait partie de la ville de Vienne. Elle s'est détachée de cette dernière lors de la création des communes. Aujourd'hui, elle est une commune indépendante, rattachée au département du Rhône mais faisant partie de la communauté d'agglomération du Pays viennois<sup>164</sup>.

L'histoire de Saint-Romain-en-Gal est riche d'un passé fastueux dont les vestiges en attestent l'importance. On ne peut dissocier l'histoire de Saint-Romain-en-Gal de celle de Vienne, dont le prestige durant la période antique est encore visible dans la ville actuelle.

Dès les débuts de l'ère chrétienne, Vienne se développe considérablement et devient la capitale des Allobroges<sup>165</sup>. Lors de la conquête romaine, la ville connaît une véritable prospérité. Jules César lui donne le titre de "colonie latine" au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Si elle perd le nom d'Allobroges, elle n'en perd pas la domination du territoire, allant de Genève aux confins de la Drôme. Durant près de 100 ans, la province de Vienne poursuit son extension. A son apogée au II<sup>e</sup> siècle après J.-C., elle s'étend du nord de l'Ain jusqu'aux Bouches-du-Rhône, ayant sous son autorité des villes comme Genève, Grenoble, Valence, Arles et même Marseille. C'est dire le rôle majeur qu'elle détient durant l'Antiquité. La ville occupe une superficie allant au-delà du fleuve, sur les territoires de Sainte-Colombe et Saint-Romain-en-Gal, reliés au centre de Vienne par un pont<sup>166</sup>. Ainsi, la ville antique de Vienne se partage en deux, coupée par le Rhône.

La rive gauche de la ville de Vienne regroupe les monuments, les lieux de culture et de jeux. Dans la ville actuelle, plusieurs vestiges antiques attestent cette réalité : forum, thermes, temples, théâtre<sup>167</sup>, amphithéâtres, cirques notamment. La rive droite de la ville, quant à elle, devient un quartier d'habitations et de commerces. Il existait de nombreuses villas luxueuses et richement décorées, des échoppes, des entrepôts de marchandises acheminées par le fleuve, dont il reste de

---

<sup>164</sup> Sur les 18 communes que comprend la communauté d'agglomération du Pays viennois, 17 font partie du département de l'Isère, seul Saint-Romain-en-Gal appartient au département du Rhône.

<sup>165</sup> Les Allobroges désignent le peuple celtique qui occupait les territoires compris entre la vallée du Rhône et les Alpes, aux débuts de l'ère chrétienne.

<sup>166</sup> Ce pont est un des plus grands de l'empire. Il semble que deux autres ponts aient été établis à cette époque. En 1938, lors d'une baisse exceptionnelle des eaux du Rhône, des pilotis sont apparus sur la rive droite, au niveau de Saint-Romain-en-Gal, laissant supposer l'existence d'un ancien pont à cet endroit. Il faudra attendre 1967 et le début des fouilles archéologiques pour exhumers les vestiges de cette ancienne cité.

<sup>167</sup> Le théâtre antique de Vienne a été édifié au I<sup>er</sup> siècle après J.-C. Il est classé Monument historique. Au premier état de sa construction, il pouvait accueillir jusqu'à 13 000 personnes, devenant un des plus grands théâtres de l'empire romain. Les fouilles de ce bâtiment ont débuté en 1908, et sa restauration a été inaugurée en 1938. Désormais, avec une capacité d'accueil de 7000 places, le théâtre antique reçoit des concerts ou des pièces de théâtre. Chaque année, il s'y tient "Jazz à Vienne", un festival de jazz créé en 1981 et dont la renommée est internationale.

nombreux vestiges. A la différence de Lyon, ville dont le centre économique est important, Vienne rassemblait une population aisée dont le goût pour les arts et le divertissement était prononcé, loin de vouloir développer un centre d'affaires. Vienne a été une des plus belles cités antiques de Gaule. La prospérité de la ville décline entre 230 et 240 après J.-C., en même temps que sonnent les dernières heures de l'empire romain.

C'est en 1967 que le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal est découvert, lors de la construction d'un lycée, où une mosaïque antique avait été décelée. Dès lors, des fouilles ont été programmées. Dans les années 1970, une équipe départementale d'archéologues s'est constituée pour mener à bien ce chantier. Le site est très rapidement devenu un des plus grands sites archéologiques d'Europe. Il constitue une réserve archéologique de près de 7 hectares<sup>168</sup>. Le site est classé Monument historique depuis 1985. Les fouilles ont mis au jour de nombreux vestiges gallo-romains appartenant au quartier résidentiel et commercial de la Vienne antique, aujourd'hui situé sur la commune de Saint-Romain-en-Gal. Maisons, entrepôts, objets, mosaïques, peintures murales, atelier de poterie ainsi que des édifices d'une conservation exceptionnelle<sup>169</sup>, sont autant de vestiges dégagés par les archéologues.

Au vue de la richesse des vestiges et de l'abondance des mosaïques, le président du Conseil général du Rhône<sup>170</sup> a suggéré la construction d'un musée archéologique sur le site même de Saint-Romain-en-Gal. L'appel d'offre pour cette construction est lancé en 1988. Ce sont deux architectes parisiens qui obtiennent le chantier, Philippe Chaix et Jean-Paul Morel. Ils ont été choisis car leur projet jouait beaucoup sur les transparences, intéressantes par rapport au fleuve et au site archéologique placés à proximité. Ils ont conçu un bâtiment qui faisait trait d'union entre la ville antique de Vienne (située sur la rive gauche) et le site archéologique de Saint-Romain-en-Gal.

Ce bâtiment, constitué de verre et d'inox, offre une vue d'ensemble sur le site archéologique, le Rhône et la ville de Vienne sur la rive gauche<sup>171</sup>. Il se compose de deux bâtiments formant une superficie totale de 12 000 m<sup>2</sup>. L'un est destiné à l'exposition permanente des collections. Il est édifié sur des pilotis, placé au-dessus des vestiges d'une maison romaine, que l'on voit de l'intérieur du musée grâce à une dalle transparente. L'autre bâtiment, perpendiculaire au Rhône, regroupe les

---

<sup>168</sup> Les terrains ont été acquis par le Conseil général du Rhône pour constituer une réserve archéologique.

<sup>169</sup> C'est le cas de la Maison des dieux océans. Cette demeure s'étend sur près de 2500 m<sup>2</sup>. Elle a été édifiée au III<sup>e</sup> siècle après J.-C. La maison est issue d'un modèle venu d'Italie, témoignant de la romanisation de Saint-Romain-en-Gal. Les mosaïques, marbres, bassins et jardins qu'elle abritait, en font un bâtiment exceptionnel. Ses vestiges attestent du niveau de vie élevé du propriétaire. Son nom provient d'une mosaïque représentant les dieux océans, découverte dans le vestibule.

<sup>170</sup> Michel Mercier, né en 1947, est président du Conseil général du Rhône depuis 1990. Il a été ministre de la Justice de 2010 à 2012.

<sup>171</sup> Cf. annexe 7.1 p. 90.

différentes fonctions du musée : la billetterie, l'espace consacré aux expositions temporaires, la boutique, un restaurant, un centre de recherches, des réserves et un atelier de restauration de mosaïques<sup>172</sup>. L'ensemble du musée a ouvert ses portes en 1996.

L'exposition permanente du musée présente des collections qui offrent aux visiteurs une idée de la vie quotidienne des hommes de l'Antiquité. Les collections exposées sont issues des fouilles, et présentent principalement les mosaïques et les peintures murales, ainsi que les objets liés à la vie quotidienne (activités domestiques et artisanales) du site archéologique de Saint-Romain-en-Gal. Le parcours de visite du musée permet de découvrir l'histoire du site antique, de comprendre l'importance de la cité viennoise à cette époque en abordant ses diverses activités (commerciales, artisanales, économiques), de saisir le rôle essentiel du fleuve comme moyen de communication et de transport, et de se représenter la maison romaine et son rôle dans la vie quotidienne.

Non loin de Saint-Romain-en-Gal, les vestiges archéologiques de la ville antique de Lyon sont également remarquables et nombreux. La municipalité de Lyon a fait de l'archéologie une préoccupation politique car le passé historique enfoui dans le sol de la ville est considérable. En 1935, un service départemental d'archéologie<sup>173</sup> a été créé pour porter les fouilles du site de Fourvière, dont les premières couches ont été dégagées dès 1933. Ce chantier, qui révélera entre autres les vestiges d'un théâtre antique monumental et d'un odéon, a créé une certaine dynamique poussant la municipalité à développer sa politique archéologique au-delà du seul site de Fourvière. Les années 1960-1970 ont été l'élément déclencheur d'une prise de conscience des risques patrimoniaux, réels avec l'aménagement urbain et l'explosion immobilière contemporaine. Ainsi, des zones archéologiques sensibles ont été définies, la ville mettant en place une politique active de sauvegarde du patrimoine, avec des fouilles préventives préalables à chaque chantier urbain. En matière de protection du patrimoine, Lyon a été une ville pionnière. Le service archéologique de la ville est toujours en activité. Il s'est considérablement développé tant en personnels qu'en compétences.

---

<sup>172</sup> L'atelier de restauration de mosaïques et d'enduits peints de Saint-Romain-en-Gal a été créé en 1981 pour assurer la sauvegarde et la conservation des mosaïques des sites de Vienne et Saint-Romain-en-Gal. Cette structure interdépartementale a acquis une renommée internationale. Elle a élargi ses compétences au fil des années, et ne se préoccupe plus seulement des sites locaux mais propose aussi ses compétences pour les sites nationaux voire internationaux. Pierre GUERRY, Nasrine KAHIA et Prune VELLOTT, "Le passé composé", *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, septembre 2000, p. 4-5.

<sup>173</sup> Ce service est le premier service archéologique créé par une collectivité territoriale en France. Toujours actif, le programme de fouilles préventives préalables à un chantier urbain est toujours en vigueur, et de nombreux chantiers de fouilles sont en cours. Il oeuvre également sur des chantiers de fouilles programmées. [www.archeologie.lyon.fr](http://www.archeologie.lyon.fr).



Le site de Fourvière est un site archéologique remarquable. Dans l'Antiquité, il a été investi peu de temps après la construction de la cité antique de *Lugdunum* en 43 avant J.-C. Il est vite devenu le coeur de la cité antique. Le site sera abandonné au III<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Les fouilles archéologiques du site de Fourvière ont débuté en 1933 lorsqu'Edouard Herriot, maire de Lyon, décide de mettre en route le dégagement des vestiges du flanc de la colline de Fourvière, car de nombreuses sources attestaient la présence d'un amphithéâtre très recherché<sup>174</sup>. Le dégagement progressif des couches archéologiques a effectivement révélé la présence d'un grand théâtre. Celui-ci domine la ville actuelle de Lyon. La découverte de cette structure monumentale a permis le dégagement d'un autre monument tout aussi intéressant : un odéon, un petit théâtre réservé à la musique. La conservation de ces deux monuments est remarquable, et il est rare d'avoir dans une grande ville comme Lyon des monuments aussi bien préservés. Ils sont devenus emblématiques du site de Fourvière car majeurs pour la cité antique de *Lugdunum*. Le théâtre et l'odéon ont tous deux été intégrés au secteur classé Patrimoine Mondial par l'UNESCO<sup>175</sup>.

Ces deux monuments de spectacle ont dominé la ville antique durant près de trois siècles. Le grand théâtre a été fondé en 15 avant J.-C. Il est un des plus anciens de Gaule. Il s'adosse naturellement à la colline<sup>176</sup>. Des farces, des pantomines, des spectacles légers y étaient joués. L'odéon, quant à lui, a été construit dans les années 100 après J.-C. Ce monument a un caractère plus intime. Dans sa conception, il est comparable au grand théâtre. On venait y écouter de la musique, des lectures publiques de poésie notamment. Cet ensemble monumental pouvait accueillir jusqu'à 13 000 personnes. Dans l'odéon, a été découvert un pavement de marbre exceptionnel. Il est composé des plus beaux marbres de l'empire : porphyre vert de Grèce, porphyre rouge d'Egypte, granit d'Egypte, marbre jaune d'Afrique, violet et rouge d'Asie Mineure... Ce vestige témoigne du caractère prestigieux du monument et de l'importance du quartier dans lequel il était implanté.

Les fouilles préventives ordonnées autour de la colline de Fourvière lors de chantiers urbains ont révélé l'existence d'autres sites archéologiques. Des thermes romains des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles après J.-C. ont été découverts dans les années 1970, lors de la construction d'un immeuble. Ils se situaient dans un quartier densément occupé durant l'Antiquité, sur la colline de Fourvière. De nombreux vestiges datant des premiers temps chrétiens ont été mis au jour, comme une basilique et une nécropole de la fin du V<sup>e</sup> siècle après J.-C., découverts sur le quai Fulchiron, près du tunnel de

---

<sup>174</sup> Pendant plusieurs siècles, la recherche de ce lieu mémorable a constitué le problème central de l'archéologie lyonnaise. Durant des années, les vestiges du flanc de la colline ont fait l'objet de dégagements partiels, qui à chaque fois, passèrent pour être l'amphithéâtre tant recherché. C'est pour résoudre définitivement cette question qu'un grand chantier de fouilles du site a été décidé en 1933.

<sup>175</sup> La liste du patrimoine mondial comporte 936 biens (dont 725 biens culturels) constituant le patrimoine culturel et naturel que le Comité du patrimoine mondial considère comme ayant une valeur universelle exceptionnelle.  
[whc.unesco.org](http://whc.unesco.org)

<sup>176</sup> Cf. annexes 7.2.1 et 7.2.2 p. 91.

Fourvière dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Tous ces sites archéologiques sont gérés par le Conseil général du Rhône.

Le développement des chantiers archéologiques permis par la politique de la ville de Lyon couplée à la volonté du département du Rhône ont insufflé un véritable dynamisme. Le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière a donc été créé dans un contexte favorable et acquis à cette cause. Sa construction s'est imposée devant l'ampleur et la qualité des collections archéologiques issues des fouilles à Lyon et dans la région.

La construction de ce bâtiment a débuté en 1970. Il fut inauguré le 25 novembre 1975. Le projet a été confié à l'architecte Bernard H. Zehrfuss<sup>177</sup>. Le musée est placé sur les pentes de la colline de Fourvière, près du théâtre, de l'odéon et des vestiges du site archéologique. L'architecte a conçu un bâtiment parfaitement intégré au site et presque invisible de l'extérieur<sup>178</sup>. Confronté à la présence des monuments romains et à leur préservation, il a choisi d'enterrer le musée, qui disparaît sous la végétation. Seules deux baies vitrées, donnant sur le site archéologique, témoignent de l'existence d'un musée. À l'intérieur, l'architecte a pensé la structure en terme d'espace et non en terme de salles, suivant une large rampe hélicoïdale se ramifiant vers des paliers destinés à l'exposition des collections. Ainsi, le public accomplit la visite complète du musée selon un cheminement naturel suggéré par la descente.

La visite se fait selon un parcours chronologique et thématique, retraçant l'histoire de Lyon depuis la fin de la Préhistoire jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle après J.-C. Dix-sept espaces correspondent à dix-sept thèmes, répartis autour de la rampe intérieure. Trois niveaux sont consacrés à la période gallo-romaine. Tous les objets présentés sont les originaux, et proviennent pour la plupart des fouilles de Lyon et de la région Rhône-Alpes. La vie privée et publique de la cité antique de *Lugdunum* est abordée par la présentation de séries d'inscriptions, de statues, de mosaïques et d'objets de la vie quotidienne. Le musée renferme l'une des plus riches collections archéologique de France. Parmi les pièces les plus importantes du musée, il y a la Table claudienne<sup>179</sup>, le calendrier gaulois de Coligny<sup>180</sup>, la mosaïque des jeux du cirque<sup>181</sup> ou le trésor d'orfèvrerie de Vaise<sup>182</sup>.

---

<sup>177</sup> Bernard H. Zehrfuss est un architecte français (1911-1996). Il obtient le Grand Prix de Rome en 1939. Il réalisa des oeuvres majeures comme le Palais des expositions du CNIT à la Défense et le Palais de l'UNESCO à Paris. Il est un des ambassadeurs de l'architecture moderne, n'hésitant pas à vulgariser l'utilisation de matériaux nouveaux. Preuve en est de l'utilisation du béton armé dont il exploita les possibilités lors de la réalisation du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière.

<sup>178</sup> Cf. annexe 7.2 p. 89.

<sup>179</sup> La Table claudienne reproduit dans le bronze un discours que l'empereur Claude, né à Lyon, prononça en 48 après J.-C. devant le Sénat de Rome. Elle a été découverte en 1528 sur les pentes de la colline de la Croix-Rousse à Lyon.

<sup>180</sup> Le calendrier gaulois a été découvert en 1897 dans l'Ain, dans la commune de Coligny. Ce calendrier est réputé être le plus long document en langue gauloise, connu à ce jour. C'est l'oeuvre du musée la plus demandée en prêt. Le calendrier intéresse de nombreux chercheurs, spécialistes de la civilisation celtique mais aussi de l'astronomie car c'est un calendrier "luni-solaire" au fonctionnement complexe.

Le site archéologique de Fourvière peut se visiter en complément du musée. Le visiteur peut déambuler à travers les vestiges et comprendre la structure du quartier. Chaque été, le parc archéologique devient le lieu d'accueil des spectacles du festival des "Nuits de Fourvière"<sup>183</sup>, rendez-vous culturel très important à Lyon.

Les deux musées gallo-romains du Rhône sont gérés et exploités conjointement par les services du département. Ce sont des musées de site, implantés sur deux sites archéologiques distincts mais d'une importance historique notoire. La particularité d'un musée de site c'est qu'il se situe sur un site archéologique, que le public peut parcourir en complément de la visite du musée. Les musées de site tiennent compte de cette réalité et réalisent leur programmation culturelle en fonction des caractéristiques et des atouts qu'un site archéologique peut offrir aux visiteurs. Les deux espaces fonctionnent donc ensemble. La visite du musée et du site archéologique est complémentaire et permet de saisir la cité antique dans son ensemble, de se confronter à sa réalité et de prendre la mesure de son importance. Généralement, le public adhère à ce genre de lieu culturel car il permet d'aborder une période historique en ayant à portée de main les vestiges de ce passé. Les enfants sont également très réceptifs au concept de visite extérieure et intérieure, visite souvent facilitée par des outils très didactiques.

La création des musées archéologiques de Saint-Romain-en-Gal et de Lyon-Fourvière découle de la richesse des découvertes antiques mais également d'une volonté politique forte. Les musées de site naissent souvent de la collaboration des personnels de musée et des archéologues qui offrent une vision de terrain, permettant notamment d'aller bien au-delà de la présentation des collections. Ces structures permettent de présenter les vestiges archéologiques d'un site mais aussi d'appréhender le contexte historique, d'évoquer le cadre urbain, monumental et domestique des objets exposés. L'étude d'un site archéologique est complexe et complète. Il est intéressant de pouvoir la restituer à travers la structure d'un musée complétée par le site en lui-même. Cette restitution du patrimoine archéologique disparu passe par des outils didactiques, notamment les maquettes, très employées dans ce genre musée<sup>184</sup>.

---

<sup>181</sup> C'est un pavement découvert au XIX<sup>e</sup> siècle dans le quartier de la Presqu'île à Lyon. Il représente une scène réaliste des jeux du cirque, très populaires durant l'Antiquité.

<sup>182</sup> Le Trésor de Vaise a été mis au jour à Vaise, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, en 1992. Il a été découvert lors d'une opération d'archéologie préventive. La question de son enfouissement se pose encore et les historiens restent prudents lorsqu'il s'agit d'en donner les raisons. Son origine est également incertaine.

<sup>183</sup> Ce festival a été créé en 1946 obtenant depuis une renommée internationale. Il est dévolu aux arts de la scène (théâtre, musique, danse, opéra, cirque, cinéma...). Chaque année, dans le théâtre et l'odéon, une soixantaine de représentations ont lieu attirant près de 130 000 visiteurs. Depuis peu, le festival a investi de nouveaux lieux dans la ville de Lyon (église Saint-Just, chapiteau Zingaro, théâtre Laurent Terzieff).

<sup>184</sup> Par exemple, le musée de Saint-Romain-en-Gal présente une maquette de la cité antique de Vienne au moment de son apogée, au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière propose une maquette de la cité antique de *Lugdunum* avec la situation de certains monuments dont les vestiges n'ont pas été exhumés, mais dont on suppose

Les musées archéologiques de Saint-Romain-en-Gal et de Lyon-Fourvière sont de beaux exemples de musées de site implantés dans la région Rhône-Alpes. Ils ont acquis depuis plusieurs années une certaine réputation attirant un public nombreux. Ils participent également au prestige des villes de Vienne et Lyon en tant que villes patrimoniales, valorisant leur histoire respective par l'archéologie et son exposition.

### *b. Création d'un musée de site à Alba-la-Romaine*

Située au sud du département de l'Ardèche, entre les villes d'Aubenas et Montélimar, Alba-la-Romaine<sup>185</sup> est une commune riche d'un passé antique encore visible. Les vestiges antiques de l'ancienne cité d'Alba-la-Romaine ont été mis au jour. Leur existence est connue depuis plusieurs siècles. Il y a 2000 ans, une ville romaine, *Alba Helvorum*, habitée par les Helviens, s'étendait dans la plaine d'Alba, au pied du village actuel. Les premières recherches scientifiques débutent durant l'entre-deux guerre puis se poursuivent à partir de 1945 par des chercheurs issus des Antiquités historiques<sup>186</sup> et du monde universitaire, mais ces interventions se localisent sur des points précis comme le théâtre, sans aborder les autres espaces qui constituaient la cité antique.

Enfoui sous une terre viticole, c'est la restructuration du vignoble albain dans les années 1980 risquant de détruire le site archéologique, qui a donné un nouvel essor aux fouilles du lieu. Plusieurs partenaires financiers ont permis ce nouvel élan : l'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Conseil général de l'Ardèche ainsi que la commune d'Alba-la-Romaine. L'organisation et la planification des fouilles ont permis de faire d'importantes découvertes et de dégager de nouvelles zones de vestiges (le centre monumental, le sanctuaire impérial, les zones d'habitations). Ces fouilles, au-delà des zones délimitées, ont permis aux archéologues de comprendre l'espace environnant et de déterminer l'emplacement des villas en retrait de la cité antique.

L'histoire de ce site antique est riche, et les découvertes archéologiques importantes. Au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C., Alba devient le chef-lieu de la cité des Helviens. Leur territoire, l'Helvie, correspond au sud du département de l'Ardèche. La ville antique s'installe sur une voie de communication reliant la vallée du Rhône au Massif Central. Ville ouverte, sans rempart, la cité

---

l'emplacement. C'est le cas du forum, certainement placé au point le plus haut de la colline de Fourvière, ce qui le situe sous la basilique actuelle.

<sup>185</sup> Le village actuel culmine à 190 mètres d'altitude et comprenait une population de 1415 habitants d'après les chiffres de 2009. [www.alba-la-romaine.fr](http://www.alba-la-romaine.fr).

<sup>186</sup> Les circonscriptions des Antiquités préhistoriques et historiques sont créées en 1945 afin de coordonner les recherches archéologiques sur le territoire métropolitain. Elles n'existent plus aujourd'hui.

s'étend sur 30 hectares. Ses limites sont marquées par des nécropoles et des sanctuaires. Au coeur de la cité s'est développé un centre monumental regroupant un ensemble d'édifices à vocations administrative, civique, religieuse et économique, disposés autour d'un forum. Cet ensemble est longé à l'ouest par le *cardo maximus*<sup>187</sup> et des boutiques. La cité est limitée à l'est par un théâtre qui a la particularité d'être traversé par un ruisseau. Sur cet emplacement, trois théâtres ont été édifiés entre le I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le II<sup>e</sup> siècle après J.-C. Le troisième théâtre construit avait une capacité d'accueil de 3000 personnes. C'est cet édifice que les archéologues ont mis au jour. Aujourd'hui, il accueille chaque année le Festival d'Alba<sup>188</sup>. D'imposantes villas luxueuses ont été fouillées au sud de la cité. Certaines étaient décorées de mosaïques, d'autres étaient équipées de thermes privés, éléments attestant de la richesse de ces constructions. A l'autre extrémité de la ville, au nord, les archéologues ont déniché des habitats populaires et localisés les activités artisanales. A partir du III<sup>e</sup> siècle de notre ère, la cité commence à décliner. Au VI<sup>e</sup> siècle, elle devient un siège épiscopal. La cité gallo-romaine perd alors de sa prestance et son rôle de centre politique, administratif et religieux.

Le Conseil général de l'Ardèche a engagé un chantier de valorisation du site archéologique d'Alba-la-Romaine, débuté en septembre 2010. Le département, propriétaire du site, a souhaité préserver et valoriser l'ancienne cité antique en réalisant d'importants aménagements paysagers, pédagogiques et culturels. Ce site archéologique est classé au titre des Monuments historiques, et couvre une surface de 13,5 hectares. Le lieu est ouvert, libre et gratuit. Il accueille près de 45 000 visiteurs par an. Le public déambule à travers les vestiges dégagés en surface.

Le projet de mise en valeur adopté par le Conseil général de l'Ardèche s'opère en deux phases. Une première consiste en une valorisation paysagère : création d'un cheminement piétonnier accessible à tous et notamment aux personnes à mobilité réduite offrant des parcours de visite variés ; installation d'un mobilier pédagogique et d'interprétation servant d'aide à la visite comportant des plans, des maquettes des monuments et des explications bilingues pour les points-clés du site ; aménagement et remaniement des accès au site archéologique. Ainsi, le Conseil général intervient par petites touches sans risquer d'altérer l'esprit du site, mais en permettant tout de même sa compréhension.

La deuxième tranche des travaux prévoit la construction d'un musée de site. Ce musée viendrait compléter la visite extérieure du site. En effet, les vestiges archéologiques se matérialisent, pour la

---

<sup>187</sup> Le *cardo maximus* est une voie orientée nord-sud. C'est le nom de la première voie tracée lors de la fondation d'une cité.

<sup>188</sup> Ce festival se déroule au mois de juillet. Il est placé sous la direction artistique de La Cascade (Centre des arts du clown et du cirque installé à Bourg-Saint-Andéol) qui fait se confronter les arts du cirque avec le site antique d'Alba. De nombreux spectacles et animations sont proposés à cette occasion, dans les rues du village d'Alba comme sur le site archéologique.

plupart, par des fondations et des voies. La restauration des vestiges s'est faite de façon minimaliste car plutôt que de reconstruire les monuments antiques, avec toutes les incertitudes que cela comporte, il a été choisi de restaurer les vestiges "au sol" en complétant ou en suggérant les manques<sup>189</sup>. Cette restitution s'est faite de manière didactique puisque les matériaux utilisés ont chacun une couleur qui permet de comprendre le site antique : le rose indique les anciens espaces de circulation piétonne, le noir et le blanc désignent les sols en mosaïque, le rouge indique l'emplacement des canivaux et le vert des pelouses indique les cours centrales des bâtiments enclos. Ainsi, le futur musée aura un rôle important d'interprétation et d'explication, en complément du site antique lui-même.

Le Conseil général de l'Ardèche a souhaité la création d'un musée de site, labellisé Musée de France<sup>190</sup>, qui permette d'accueillir des expositions temporaires et de présenter une partie des collections antiques d'Alba-la-Romaine. Cet équipement permettra également de conserver ces collections dans des conditions appropriées, en vue de transmettre ce patrimoine. Le Conseil général semble avoir compris ce que représente la construction d'un musée et la valorisation d'un site archéologique, en termes économiques. En effet, au-delà du réel intérêt historique du site, les aménagements prévus par la collectivité auront certainement des répercussions économiques importantes sur l'ensemble du territoire. Cette réalité est souvent difficile à faire comprendre et accepter aux élus qui voient souvent les dépenses induites par la création d'une structure de ce genre à court terme, sans vraiment se projeter dans l'avenir et voir les bénéfices économiques qu'un établissement culturel peut apporter à une collectivité.

Ce projet de musée s'inscrit de façon plus large dans d'autres dynamiques culturelles en cours de développement sur le département. Chacune tend à promouvoir le patrimoine du département en le faisant découvrir au plus grand nombre. Il existe la volonté de faire du territoire de l'Ardèche une terre de tourisme culturel. De nombreux projets fleurissent sur le territoire : le site départemental d'Alba, l'espace de restitution de la grotte Chauvet-Pont d'Arc, le Pays d'art et d'histoire de l'Ardèche méridionale entre autres. L'Ardèche veut devenir un département à fort enjeu patrimonial et culturel. Tout cela est rendu possible par la volonté et l'engagement des collectivités territoriales, avec en tête le Conseil général.

L'ouverture de ce musée est prévue pour l'été 2013.

---

<sup>189</sup> Ce choix est appelé anastylose. Cette technique permet la reconstruction d'un monument en ruines, exécutée surtout avec les éléments retrouvés sur place. Sur le site d'Alba-la-Romaine, cette technique permet de restituer les ensembles architecturaux en mêlant l'objet archéologique réel avec l'ajout contemporain.

<sup>190</sup> Loi 2002-5 du 4 janvier 2002 modifiée relative aux Musées de France.

A l'étranger, l'archéologie est également valorisée. En Suisse, à Neuchâtel, l'exemple du Laténium en est une illustration très réussie. Le choix de présenter le Laténium dans ce développement s'est imposé dans le sens où les initiateurs du musée-parc archéologique du lac de Paladru s'en sont inspirés pour la construction de leur projet<sup>191</sup>.

### *c. Le Laténium, parc et musée d'archéologie en Suisse*

La Suisse est un pays aux nombreux sites et vestiges archéologiques terrestres ou sublacustres. Ce pays est doté d'une quarantaine de musées et collections d'archéologie. Il manque certainement plusieurs structures qui puissent accueillir tous les vestiges archéologiques du pays, et leur offrir la visibilité qui leur convient. Le canton de Neuchâtel a comblé ce déficit en lançant la construction d'un nouveau musée, le Laténium. Le canton de Neuchâtel fait parti des territoires les plus riches en sites archéologiques d'importance. Le Laténium a ouvert ses portes en 2001, devenant ainsi le premier musée d'archéologie du XXI<sup>e</sup> siècle. Situé sur la commune d'Hauterive, au lieu-dit Champréveyres, sur les rives du lac de Neuchâtel, ce musée de site a vu le jour après 3 ans de travaux.

Le site occupé actuellement par le musée était immergé par les eaux du lac jusque dans les années 1970. Cette zone est connue comme étant un des sites archéologiques les plus riches du canton. Les premiers sondages ont été effectués en 1980 et 1981, ensuite des fouilles programmées et complètes ont été menées entre 1984 et 1986. Elles ont révélé l'existence de trois gisements distincts : un campement de chasseurs de la fin du Paléolithique (vers 13 000 ans avant J.-C.), un village de la fin de l'âge du Bronze (vers 1050-1000 avant J.-C.) et un village néolithique (3810 à 3790 avant J.-C.). De nombreux objets exhumés des fouilles sont actuellement présentés dans l'exposition permanente du Laténium. Une fois les fouilles terminées, la zone archéologique fut comblée et de nouveau enfouie notamment par les matériaux utilisés pour la construction d'une autoroute toute proche du site. Plus tard, la zone fut aménagée en parc archéologique attendant la construction du musée.

En 1952, il existait déjà un musée cantonal d'archéologie. Il était aménagé dans un bâtiment de la cour du Palais de Peyrou, au centre-ville de Neuchâtel. Deux chantiers de fouilles importants sont venus enrichir les collections archéologiques de dizaines de milliers de pièces, qu'il était

---

<sup>191</sup> Cf. p. 49-52, p.72-73.

impossible d'exposer dans les locaux trop exigus du musée. Devant cette réalité, Michel Egloff<sup>192</sup>, conservateur du musée, a alerté les pouvoirs publics et, avec persévérance, il a peu à peu imposé la nécessité d'une nouvelle structure. Ainsi, le 26 juin 1979, une motion parlementaire est déposée par deux députés du parlement neuchâtelois pour la création d'un nouveau musée d'archéologie. En 1986, un concours international d'architecture est lancé pour la réalisation d'une nouvelle structure destinée à exposer les collections archéologiques du canton. 47 projets ont été présentés et un seul a été retenu, celui d'un bureau d'architectes de Genève. Dès lors, des crédits de financements publics ont été débloqués, et en 1996 un vote populaire des citoyens neuchâtelois a plébiscité la construction d'un nouveau musée à hauteur de 66%. L'édification du musée a débuté en 1998. Le Laténium est inauguré officiellement le 7 septembre 2001.

Le Laténium compte une superficie totale de 6600 m<sup>2</sup>. Ce nouveau bâtiment s'intègre parfaitement au paysage<sup>193</sup>. Composé de béton et recouvert de bois, son inertie est remarquable ce qui en fait un bâtiment à faible consommation d'énergie. Respectueux de l'environnement, cet aspect est également intéressant pour les collections archéologiques puisqu'une bonne inertie du bâtiment permet de limiter les amplitudes extérieures du climat, obtenant ainsi une certaine stabilité dans les salles d'exposition (variations climatiques lentes). Les objets archéologiques y sont très sensibles. Ainsi, le bâtiment devient une véritable enveloppe de protection pour les collections. De même, la surface des baies vitrées est limitée, la lumière naturelle est ainsi mesurée. Cet aspect participe également à la préservation des collections, car les baies vitrées peuvent créer des chocs thermiques perturbant ainsi l'équilibre climatique des salles. Ce bâtiment est en tout point bien pensé et participe réellement à la conservation des collections.

D'un seul tenant, et d'une longueur totale de 117 mètres, le musée abrite les espaces d'exposition et de fonctionnement du musée, mais aussi l'Institut universitaire de préhistoire, divers laboratoires, des dépôts de fouilles, des salles d'expérimentation<sup>194</sup>, des réserves, des locaux de travail pour l'archéologie cantonale, et une cafétaria. Ainsi, il existe deux bâtiments en un dont la distinction entre l'espace pour le public et l'espace pour la recherche, est faite par un léger décroché de l'architecture du bâti.

---

<sup>192</sup> Né en 1941, Michel Egloff est figure importante de l'archéologie suisse. En 1969, il était chef du service cantonal d'archéologie de Neuchâtel. En 1976, il est devenu professeur d'archéologie préhistorique à l'Université de Neuchâtel. Puis, il est devenu conservateur du musée cantonal d'archéologie, futur Laténium. Il est actuellement professeur honoraire d'archéologie préhistorique à l'Université de Neuchâtel.

<sup>193</sup> Cf. annexe 7.3.1 p. 92.

<sup>194</sup> Ces salles d'expérimentation permettent de mener divers ateliers amenant le public à découvrir des savoir-faire bien souvent oubliés : taille du silex, mouture du grain, vannerie. Ces ateliers se déroulent sous la conduite d'un moniteur.



De cette manière, 2500 m<sup>2</sup> sont accessibles au public. Cette surface d'exposition permanente est une des plus importantes de son genre en Europe. Le parcours de visite proposé au public est chronologique, le visiteur remonte le temps. En effet, il existe huit espaces de visite de la Renaissance jusqu'au campement de chasseurs du Néolithique, répartis sur deux niveaux. Ainsi, 500 siècles d'histoire régionale sont racontés. Les collections exposées sont principalement issues des fouilles terrestres et subaquatiques menées dans le canton de Neuchâtel depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Grâce à l'appui du service neuchâtelois de protection des monuments et sites, le Laténium a pu enrichir ses collections pour les périodes médiévales et gallo-romaines, représentées dans l'exposition permanente.

La muséographie a été un des points clés de la construction du Laténium. Le parti-pris de l'exposition permanente est clairement orienté vers la compréhension des périodes archéologiques par tous les publics, sans pour autant en négliger le contenu historique. Pour arriver à réaliser un parcours didactique et plaisant, plus d'une soixantaine de personnes (archéologues, spécialistes des sciences naturelles, designers, graphistes, architectes, etc.) ont travaillé ensemble autour du muséographe<sup>195</sup>, apportant chacun leur compétence et leur vision du parcours de l'exposition. Au total, ce sont près de 3000 objets<sup>196</sup> qui sont exposés à travers un parcours didactique parsemé de textes sobres et accessibles pour les non-initiés. Chacune des grandes périodes archéologiques est présentée dans un cadre unique, chacune ayant une couleur lui correspondant. Chaque espace est animé avec des sons, des couleurs et des techniques d'éclairage propres, rendant le parcours ludique et évitant aux visiteurs de se lasser.

L'approche du parcours est également facilitée par de nombreux outils didactiques mis à la disposition du visiteur : maquettes, reconstitutions, jeux interactifs pour les enfants, écrans vidéo, bornes interactives, bornes-repères, animations sonores, etc. Le parcours de visite est également jalonné de mini-laboratoires, qui permettent au public de s'initier au travail des archéologues. Ce concept original permet au public de mieux comprendre ce métier et les enjeux qui lui sont propres, tout en prenant conscience de l'importance de cette profession pour la sauvegarde du patrimoine et de l'histoire. La conception du parcours de visite est étonnante. Il était important qu'elle diffère de celle des autres musées archéologiques suisses pour attirer un public nombreux en lui proposant une visite originale et unique.

---

<sup>195</sup> Le muséographe est issu de la société Muséum Développement basée à Vevey (Suisse). Muséum Développement propose des services spécialisés dans la conception, le développement et la gestion des musées par le biais d'une équipe interdisciplinaire. Pour le Laténium, la société avait pour mission d'assister la direction du musée et de réaliser et diriger les travaux de l'exposition permanente. A ces missions, d'autres ce sont ajoutées : étude préalable des publics, organisation des journées inaugurales, élaboration et mise en place du parc thématique et des panneaux d'interprétation dans le parc archéologique, réalisation du guide de visite (parc et musée).

<sup>196</sup> Ces 3000 objets ont été patiemment sélectionnés en amont par Michel Egloff et son équipe.

La visite du musée est enrichie par celle du parc archéologique de 2 hectares, qui entoure le bâtiment<sup>197</sup>. Construit avant le Laténium, il acquiert aujourd'hui le statut de parc d'attractions archéologiques. C'est une sorte de "musée en plein air" qui accueille de nombreuses restitutions de monuments, de sites et de paysages, retraçant près de 15 000 ans d'histoire depuis le retrait des derniers glaciers. Il existe une quinzaine d'attractions archéologiques grandeur nature : une maison de l'âge du Bronze, un chaland gallo-romain reconstitué<sup>198</sup>, un tumulus de l'âge du Fer, les ruines d'un village lacustre datant du Néolithique, etc. C'est unique en Suisse. Dans ce parc se déroulent certains ateliers pédagogiques ou des démonstrations archéologiques proposés par le Laténium : taille de silex, fonte de bronze ou de minerai de fer, fabrication de poteries entre autres. Ces démonstrations permettent d'initier le public aux métiers du passé. Le parc accueille également des activités scientifiques d'archéologie expérimentale, visant à tester par la pratique les hypothèses avancées par les scientifiques, sur les techniques artisanales d'autrefois (reconstitution d'une pirogue, confection et cuisson de jarres en argile).

Le Laténium est un musée archéologique très intéressant. Son concept de visite et de parc d'attractions archéologiques est unique et propose aux visiteurs une nouvelle approche de l'archéologie. Ce musée présente de nombreuses similitudes avec le premier projet de musée-parc archéologique du lac de Paladru, abandonné en 2008<sup>199</sup>. En effet, l'équipe qui s'occupait du projet avait entrepris la visite de plusieurs sites comparables dont celui du Laténium en 2000. L'équipe<sup>200</sup> qui s'est déplacée a rencontré le directeur du musée, Michel Egloff, les architectes et le conservateur adjoint, Denis Ramseyer. Les Isérois ont tout de suite été intéressés par l'idée d'un parc archéologique qui puisse proposer la reconstitution d'habitats, de paysages ou de sites disparus. La muséographie originale du Laténium a été également appréciée, notamment pour l'utilisation d'outils didactiques permettant d'aborder des périodes archéologiques complexes. Le fait d'essayer d'amener le public à comprendre le travail des archéologues et des scientifiques qui oeuvrent de concert pour la compréhension d'un site archéologique les a également interpellé.

---

<sup>197</sup> Cf. annexe 7.3 p. 92.

<sup>198</sup> Le chaland est un bateau adapté à la navigation fluviale. Il se caractérise par l'absence de quille, un fond plat et des extrémités qui remontent doucement. À l'époque gallo-romaine, ce type d'embarcation se rencontre dans l'ensemble des bassins fluviaux d'Europe. Cf. annexe 7.3.4 p. 92.

<sup>199</sup> Cf. p. 49-52.

<sup>200</sup> L'équipe était composée d'Aimé Bocquet, directeur des fouilles du site des Baigneurs, Eric Verdel, co-directeur des fouilles de Colletière, Jean-Pascal Jospin, conservateur en charge de l'archéologie au Musée dauphinois, Jean Guibal, alors directeur de la culture et du patrimoine au Conseil général de l'Isère, Jean-Pierre Moyne et Michel Heyraud.

Tous ces aspects se sont retrouvés dans le projet de musée-parc archéologique du lac de Paladru<sup>201</sup>. En effet, les différentes techniques de recherche et de conservation devaient être évoquées dans la scénographie du musée pour aborder ce patrimoine si particulier, ponctuant le parcours de visite de nombreux médias. Ensuite, le parc devait être le support de réflexion et de sensibilisation environnementale. Il devait aussi accueillir les reconstitutions à l'échelle 1 des deux villages submergés par les eaux du lac, selon les techniques de l'archéologie expérimentale, et être le support de nombreuses animations culturelles. Pour finir, le musée-parc archéologique avait pour ambition de devenir un site dont le concept original devait attirer tous les types de public et rayonner sur les autres structures patrimoniales et culturelles. Malheureusement, l'abandon du projet nous empêche aujourd'hui de commenter ces ambitions. On ne saura jamais si ces options de présentation et d'exposition auraient eu les effets attendus.

A travers ces exemples de musées de site, il est intéressant de remarquer la complémentarité entre le musée et le site archéologique. La construction d'un musée de site se fait toujours en rapport avec le site archéologique sur lequel il est implanté. L'architecture du bâtiment est très importante, et on a vu qu'elle a un rôle essentiel dans la visibilité et l'exposition des collections. Elle doit également s'intégrer au site sur lequel elle prend place. Ces notions esthétiques et pratiques sont complétées par celle de la conservation des collections, que le bâtiment doit protéger tout en les valorisant.

La volonté des pouvoirs publics est également importante. Les collectivités territoriales, le Conseil général en tête, sont souvent les initiatrices de projet de musées de site et s'investissent dans ces lieux. Par ailleurs, l'archéologie intéresse beaucoup l'opinion publique, qui y est très sensible. Cette réalité devient dès lors un argument fort de création.

---

<sup>201</sup> Programme scientifique et culturel, projet musée-parc archéologique du lac de Paladru, 2004, Musée dauphinois, p. 3-6.

# Conclusion

Le lac de Paladru est un territoire intéressant, historiquement riche et situé au coeur d'enjeux politiques et culturels forts. Couvert par le label Pays d'art et d'histoire, délivré par le ministère de la Culture et de la Communication, ce territoire bénéficie de la promotion et de la valorisation de son patrimoine. Les sites archéologiques immergés du lac de Paladru participent à la richesse de cet espace et lui confère une renommée mondiale.

La découverte de plusieurs sites lacustres immergés par les eaux du lac a eu un retentissement fort dans le monde de l'archéologie et de la science. La découverte des vestiges des sites des Baigneurs et de Colletière a été l'occasion pour les archéologues de comprendre un territoire, une civilisation, un mode de vie, une histoire locale dans son ensemble. Les fouilles menées sur ces deux sites ont été l'occasion d'expérimenter et d'améliorer les techniques de fouilles subaquatiques, qui devaient être fiables, précises et efficaces au vu du nombre d'objets et de leur intérêt scientifique. Tenant compte également de tous les éléments contenus dans les sédiments du lac, les archéologues se sont entourés de nombreux scientifiques dont les disciplines respectives ont permis de comprendre le territoire occupé par les habitants des sites à différentes époques, et d'en saisir les évolutions.

Un des aspects qui a fait la renommée de ces deux sites archéologiques réside dans l'exceptionnelle conservation des vestiges. Immergés pendant plusieurs siècles, les objets n'ont pas subi de dégradations majeures et sont arrivés jusqu'à nous dans un état remarquable. Ils sont les témoins de civilisations disparues. Ainsi, leur étude a permis de reconstituer la vie quotidienne des habitants des deux sites. Les scientifiques ont pu établir leur mode de vie, leur alimentation. Ils ont également pu se rendre compte de la maîtrise de savoir-faire variés et élaborés.

Pour permettre ces études, il a fallu que les scientifiques relèvent le défi de la conservation de ces objets. Leur sortie des eaux les a rendus extrêmement fragiles au contact de l'air. Ainsi, plusieurs laboratoires scientifiques ont travaillé à la restauration des objets, afin de garantir leur conservation dans le temps. Parmi ces laboratoires, il en est un dont l'importance a été décisive. Il s'agit d'ARC-Nucléart dont les innovations en matière d'utilisation des propriétés du rayon gamma pour le patrimoine culturel, ont permis de sauver de la destruction plusieurs objets en matière organique. La réputation du laboratoire s'est faite par le biais des chantiers de fouille de Charavines. Aujourd'hui

son dispositif unique au monde lui permet de traiter de nombreux objets afin de les mettre à l'abri des dégradations.

Les objets issus des fouilles ont un statut particulier. Le lac de Paladru étant un lac privé, il a fallu que le Conseil général de l'Isère établisse une convention qui lui permette de disposer des objets archéologiques par le biais d'une donation de la part du propriétaire du lac, la Société civile immobilière du lac de Paladru. Cette donation a permis aux collections archéologiques du lac d'être inscrite à l'inventaire du Musée dauphinois, qui reçoit la responsabilité des collections et en assure la tutelle scientifique et technique. L'état de conservation des collections n'est pas des plus satisfaisants. En effet, le bâtiment des réserves du Musée dauphinois n'est pas adapté et risque de conduire à la perte lente mais certaine des vestiges archéologiques du lac.

Le lac de Paladru et ses collections sont, depuis leur découverte, un enjeu politique et culturel majeur sur le territoire, et davantage depuis que le projet de musée-parc archéologique a été abandonné. Ce projet d'envergure, porté par le Conseil général de l'Isère, offrait aux collections archéologiques une présentation et une visibilité à la hauteur de leur intérêt unique. Malheureusement, les rivalités politiques ont été plus fortes que la seule raison scientifique et culturelle portée par les collections et leurs responsables.

Cependant, l'idée de construire un musée digne de ce nom près du lac n'est pas abandonnée. La Communauté d'agglomération du Pays voironnais semble avoir la volonté de créer une structure dans ce sens, marquant le territoire de son empreinte. Là encore, les enjeux politiques sont extrêmement présents et forts. Le président de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, Jean-Paul Bret, dans un discours prononcé le 4 mai 2012 lors du vernissage de l'exposition temporaire du Musée archéologique du lac de Paladru<sup>202</sup>, a précisé que "c'est par la culture que les générations futures se souviendront de notre passage et de notre action sur cette terre. C'est toujours par la culture que nous découvrons les vestiges d'une civilisation". La volonté politique semble donc être effective mais reste encore la question des financements. Dans une période de restriction budgétaire aussi marquée, il est difficile de dégager des financements pour ce genre de projet. Heureusement, des partenaires importants semblent y être attachés : l'Etat, le Conseil général de l'Isère, ainsi que les collectivités. Néanmoins, il est important de ne pas conduire et réaliser un musée dans le seul but de marquer le territoire de son action. Il faut absolument qu'il porte une réalité scientifique et culturelle, et qu'il soit construit dans l'idée de la préservation des collections et du plaisir des visiteurs. Les notions de rentabilité économique et de profit ne doivent pas être les premières préoccupations des politiques.

---

<sup>202</sup> Cf. note 131 p. 45.

# Bibliographie

Marie-Odile de BARY, Jean-Michel TOBELEM (dir.), *Manuel de muséographie : petit guide à l'usage des responsables de musée*, Paris, Séguier, 1998

A. BELLEGO, M. GIFFAULT, *La pirogue du lac de Paladru*, Grenoble, ARC-Nucléart, 1990

Isabelle BLOT, David BLOT, *Le Lac Bleu. Curiosités et paysages*, Montferrat, Blot, 2010

Aimé BOCQUET, *Ils vivaient il y a 5000 ans à Charavines Isère*, Grenoble, Centre de documentation de la Préhistoire alpine, 1978

Aimé BOCQUET, "Découvrir Charavines, village néolithique", *Histoire et archéologie*, 64, juin 1982

Aimé BOCQUET, "Les recherches archéologiques au lac de Paladru", *Histoire et archéologie*, 64, juin 1982

Aimé BOCQUET, "Le village néolithique", *Histoire et archéologie*, 64, juin 1982

Aimé BOCQUET, "Charavines et le problème des palafittes", *Histoire et archéologie*, 64, juin 1982

Michel COLARDELLE, *Le centre d'étude et de traitement des bois gorgés d'eau*, Grenoble, CETBGE

Michel COLARDELLE, *Les villages médiévaux du lac de Paladru. Premiers résultats des fouilles de "Colletière" à Charavines (Isère)*, Grenoble, Centre d'archéologie historique de Grenoble et de l'Isère, 1978

Renée COLARDELLE, Michel COLARDELLE, "L'habitat médiéval immergé de Colletière, à Charavines (Isère). Premier bilan des fouilles", *Archéologie médiévale*, tome X, Caen, Centre de recherches d'archéologie médiévale, 1980

Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, *Chevaliers-paysans de l'An Mil au lac de Paladru*, Paris, Editions Errance, 1993

Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "Le lac de Paladru : occupation des rives et évolution climatique", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003

Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "Le centre domanial fortifié de Colletière", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003

Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, Jean-Pierre MOYNE, "Cavaleria Rusticana", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003

Michel COLARDELLE, Eric VERDEL, "De l'exploitation du terroir à l'alimentation", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003

COLLECTIF, *Vade-mecum de la conservation préventive*, Paris, Département Conservation Préventive du C2RMF, 2006

COLLECTIF, *Rapport d'activité 2006-2008*, Grenoble, ARC-Nucléart, 2009

Philippe DONNER, "Architecture et humanisme", *IAS*, 4, février 2000

Noémie DROUGUET, André GOB, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2006 [Noémie DROUGUET, André GOB, *La muséologie. Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, Armand Colin, 2003]

Véronique DUREY, "La céramique de l'an Mil", *Histoire Médiévale*, Hors série, mai-juillet 2003

Michel EGLOFF, "L'archéologie neuchâteloise, tradition vivante", *IAS*, 4, février 2000

Michel ETTER, "La muséologie : un lien entre l'architecture et l'archéologie", *IAS*, 4, février 2000

Pierre GUERRY, Nasrine KAHIA et Prune VELLOTT, "Le passé composé", *Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné*, septembre 2000

Pierrette GUIBOURDENCHE, "Chevaliers-Paysans de l'An Mil", *BT*, 1063, décembre 1994

Olaf HUNGER, Nicolas MONNERAT et Frank PETITPIERRE, "Visite d'un musée encore vide, lors d'une journée lumineuse, où lac et ciel se confondent avec l'horizon", *IAS*, 4, février 2000

Philippe MAIROT, Philippe MARKIAN et Cécile RAT, *La conservation préventive des collections. Fiches pratiques à l'usage des personnels de musées*, Dijon, OCIM, 2002

Bernard MATTHEY, "Bois de chauffage et eau souterraine au service du nouveau musée", *IAS*, 4, février 2000

Gérard PERNODET, "En l'an mil, des chevaliers y labouraient la terre", *Alpes Magazine*, 23, septembre-octobre 1993

### Catalogues d'exposition

Aimé BOCQUET, Michel COLARDELLE, Michèle GIFFAULT, Régis RAMIERE, Eric VERDEL, *La pirogue du lac de Paladru. Archéologie et écologie de la pêche depuis 5000 ans*, cat. expo. (Charavines, Musée du lac de Paladru, Maison de Pays, 19 mai-30 novembre 1990), Grenoble, Musée dauphinois, 1990

COLLECTIF, *Archéologie des lacs et des rivières. Vingt ans de recherches subaquatiques en France*, cat. expo. (Grenoble, Muséum d'histoire naturelle, 13 janvier-15 avril 1986), Grenoble, Centre de documentation de la Préhistoire alpine, 1986

COLLECTIF, *Sauvé des eaux, sauvé du temps*, cat. expo. (Grenoble, Alpexpo, 12 juin-16 juin 2006), Grenoble, CEA, 2006

Jean-Pierre MOHEN, Laurent OLIVIER (dir.), *Archéologie de la France. 30 ans de découvertes*, cat. expo (Paris, Galeries nationales du Grand Palais, 27 septembre-31 décembre 1989), Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1989

## Documents d'archives du Musée dauphinois :

- "Programme scientifique et culturel", projet musée-parc archéologique du lac de Paladru, 2004, Musée dauphinois.
  - "Inventaire des collections archéologiques", fouilles du lac de Paladru, 2003, Musée dauphinois.
  - "Avant-projet muséographique", projet musée-parc archéologique du lac de Paladru, 2001, Musée dauphinois.
  - "Étude des publics", projet musée-parc archéologique du lac de Paladru, 2004, Musée dauphinois.
  - "Dossiers d'étude, de conception et de mise en œuvre" (le parc, le bâtiment, la scénographie, la muséographie...), projet musée-parc archéologique du lac de Paladru, 2003, Musée dauphinois.
  - Correspondances entre le directeur du Musée dauphinois, Jean Guibal, le président du Conseil général de l'Isère, André Vallini, et le président de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, Jean-Paul Bret.
  - "Programme général de restauration des collections archéologiques du lac de Paladru", 2003-2005, Musée dauphinois.
  - "Dossier d'étude comparative des deux sites de Paladru et Charavines", projet musée archéologique (version CAPV), 2011, Musée dauphinois.
  - "Étude du site d'implantation du musée archéologique du lac de Paladru", projet musée archéologique (version CAPV), 2011, Musée dauphinois.
  - "Note sur le projet du musée archéologique du lac de Paladru", projet musée-parc archéologique du lac de Paladru, 2009, Musée dauphinois.
  - "Dossier d'intention", projet musée archéologique (version CAPV), 2011, Musée dauphinois.
  - Notice de Michel Colardelle et Eric Verdel, "Pirogue médiévale de Colletière", mai 2003, Musée dauphinois.
- 
- Panneaux explicatifs de l'exposition, *Mise en boîte. Restaurations archéologiques en Pays voironnais*, se déroulant du 27 mai 2011 au 28 février 2012 au Musée archéologique du lac de Paladru à Charavines.
  - Panneaux explicatifs de l'exposition, *Conserver, restaurer. L'art et la science au service de la préservation des collections du musée Mainssieux*, se déroulant du 15 novembre 2011 au 15 janvier 2012, au Musée Mainssieux à Voiron.



## Sitographie:

[www.arc-nucleart.fr](http://www.arc-nucleart.fr) : site du laboratoire de recherche ARC-Nucléart, basé au CEA de Grenoble.

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) : site officiel de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais.

[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) : site officiel du ministère de la Culture et de la Communication.

[www.lam-nancy.fr](http://www.lam-nancy.fr) : site du Laboratoire d'Archéologie des Métaux, basé à Nancy.

[www.prehistoiregrandpressigny.fr](http://www.prehistoiregrandpressigny.fr) : site officiel du Grand Pressigny, basé en Touraine, réputé pour la qualité de ses silex.

<http://aimebocquet.perso.sfr.fr> : blog d'Aimé Bocquet, directeur du site de fouille des Baigneurs.

[www.laradioactivite.com](http://www.laradioactivite.com) : site consacrée à la découverte de la radioactivité.

[www.latelierderestauration.com](http://www.latelierderestauration.com) : site constitué par trois restauratrices d'œuvres d'art désireuses de faire connaître leur métier et ses spécificités.

[www.ardeche.fr](http://www.ardeche.fr) : site du Conseil général de l'Ardèche.

[www.alba-la-romaine.fr](http://www.alba-la-romaine.fr) : site de la commune d'Alba-la-Romaine.

[www.ledauphine.com](http://www.ledauphine.com) : site officiel du Dauphiné Libéré, quotidien diffusé en région Rhône-Alpes.

[www.rhone-alpes.france3.fr](http://www.rhone-alpes.france3.fr) : site de la chaîne de télévision France 3 en région Rhône-Alpes.

[www.vienne-tourisme.com](http://www.vienne-tourisme.com) : site de l'office de tourisme de Vienne et du Pays viennois.

[www.rhonetourisme.com](http://www.rhonetourisme.com) : site de l'office de tourisme du département du Rhône.

[www.culture.fr](http://www.culture.fr) : site d'un journal consacré à la culture à Paris et en régions.

[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr) : site officiel du Conseil général du Rhône.

[www.dailymotion.com](http://www.dailymotion.com) : site de vidéos en ligne. Consulté pour l'écoute d'un reportage sur le musée de Saint-Romain-en-Gal - Vienne, intitulé "Risques naturels et patrimoine : le musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal".

[www.latenium.ch](http://www.latenium.ch) : site officiel du Laténium, musée archéologique à Neuchâtel.

[www.musees-gallo-romains.com](http://www.musees-gallo-romains.com) : sites officiel des musées gallo-romains du département du Rhône (musée de Saint-Romain-en-Gal – Vienne, et musée gallo-romain de Lyon-Fourvière).

[www.isere.fr](http://www.isere.fr) : site officiel du Conseil général de l'Isère.

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr) : site référençant tout le droit français, notamment les textes de loi.

[www.lacpaladru.com](http://www.lacpaladru.com) : site officiel de la société propriétaire du lac de Paladru, la Société Civile Immobilière du lac.

[www.museelacdepaladru.com](http://www.museelacdepaladru.com) : site du musée archéologique du lac de Paladru ainsi que du Pays d'art et d'histoire des Trois-Vals - Lac de Paladru.

[www.lyon.fr](http://www.lyon.fr) : site officiel de la municipalité de Lyon.

[www.archeologie.lyon.fr](http://www.archeologie.lyon.fr) : site du Service archéologique de la ville de Lyon.

[www.ffcr.fr](http://www.ffcr.fr) : site de la fédération française des professionnels de la conservation-restauration.

# Table des Annexes

|                                                                                    |    |
|------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Annexe 1 : Localisations géographiques.....                                        | 81 |
| Annexe 2 : Reproductions des sites archéologiques des Baigneurs et de Colletière.. | 83 |
| Annexe 3 : Les objets archéologiques du lac de Paladru .....                       | 86 |
| Annexe 4 : Les fouilles du lac de Paladru.....                                     | 88 |
| Annexe 5 : L'actuel musée archéologique du lac de Paladru .....                    | 89 |
| Annexe 6 : Projet musée-parc archéologique.....                                    | 91 |
| Annexe 7 : Les musées de site.....                                                 | 92 |

## Annexe 1

### Localisations géographiques



1.1 Carte du département de l'Isère situant le lac de Paladru



1.2 Vue aérienne du lac de Paladru et de ses environs



1.3 Carte des treize territoires du département de l'Isère

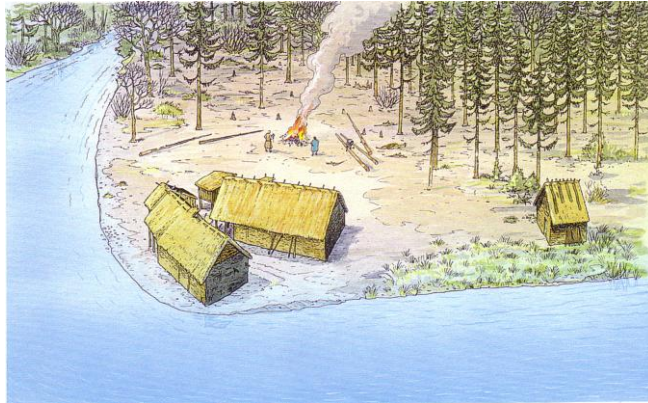


1.4 Carte des communes faisant parties de la Communauté d'agglomération du Pays voironnais

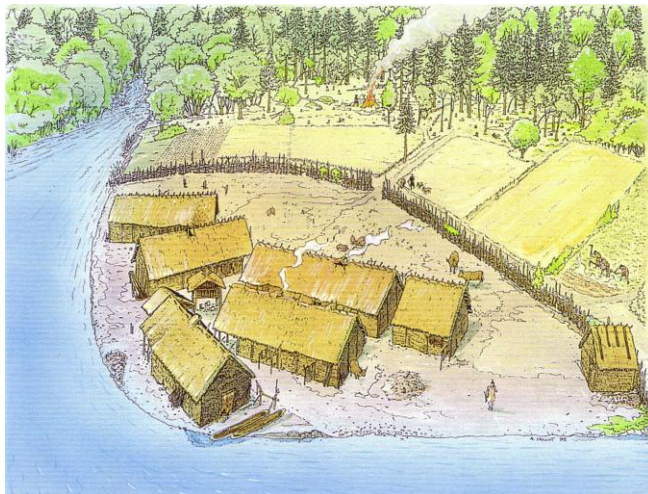
## Annexe 2

### Reproductions des sites archéologiques des Baigneurs et de Colletière

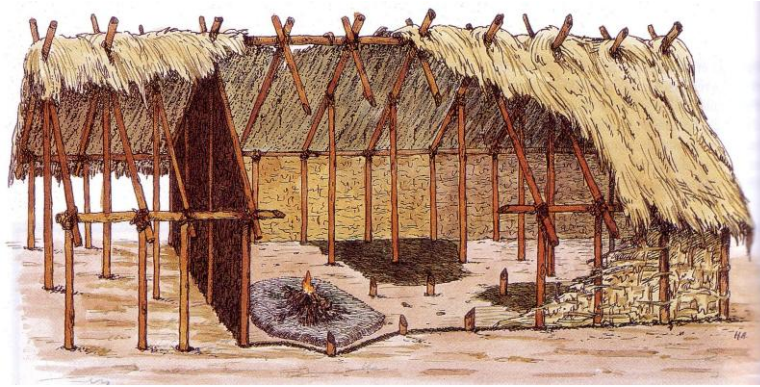
#### *2.1 Charavines - Les Baigneurs : village néolithique*



2.1.1 Le premier village en l'an 2 de son existence. Reconstitution. Dessin d'André Houot



2.1.2 Le premier village en l'an 9 de son existence. Reconstitution. Dessin d'André Houot



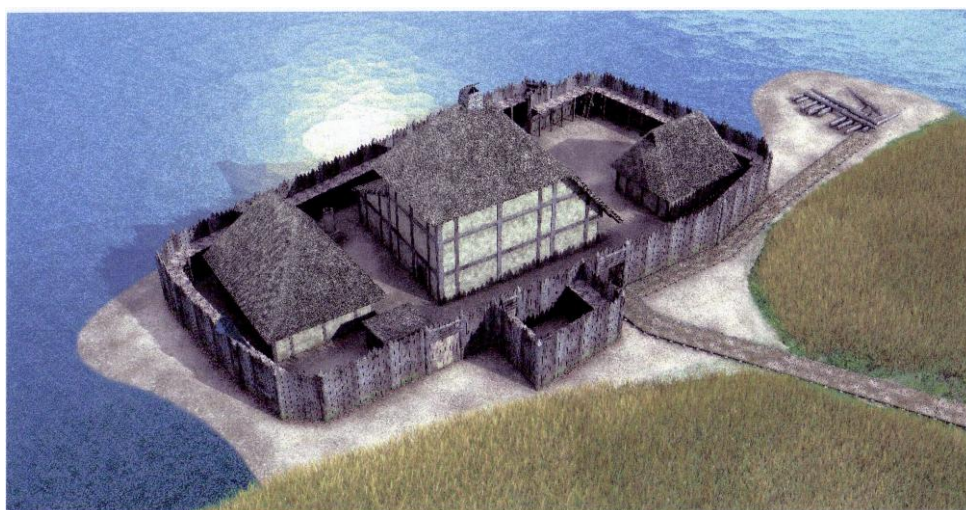
2.1.3 Reconstitution de la maison-type du premier village néolithique de Charavines. Dessin d'André Houot



## 2.2 Charavines - Colletière : village médiéval de l'an mil



2.2.1 L'habitat fortifié du site de Colletière vu du ciel. Reconstitution par Eric Verdel, co-directeur des fouilles de Colletière



2.2.2 L'habitat fortifié du site de Colletière vu de la terre ferme. Reconstitution par Eric Verdel, co-directeur des fouilles de Colletière

## Annexe 3

### Les objets archéologiques du lac de Paladru

#### *3.1 Charavines - Les Baigneurs : époque Néolithique*



3.1.1 Vases à cuire, céramique



3.1.2 Vaisselle de table, céramique



3.1.3 Cuillères et bateur, bois



3.1.4 Cuillères diverses, bois



3.1.5 Hache en pierre polie à emmanchement indirect, bois et pierre polie



3.1.6 Poignards munis de leur emmanchement végétal, silex et fibres végétales

### 3.2 Charavines - Colletière : époque médiévale



3.2.1 Epingle de cuivre à tête de verroterie jaune



3.2.2 Dague à un tranchant, fer et cuivre



3.2.3 Carreau d'arbalète, fer



3.2.4 Chaussure de cuir



3.2.5 Plat en cuivre martelé



3.2.6 Cruche en terre cuite, à deux anses et bec, enduite d'une glaçure



3.2.7 Rabot à bois, bois et fer



3.2.8 Cabochon (cocarde) de harnais de tête d'un cheval, email bicolore et laiton



3.2.9 Poêle à anse recourbée, fer



3.2.10 Foëne (harpon à plusieurs dents et muni d'un long manche), fer



## Annexe 4

### Les fouilles du lac de Paladru



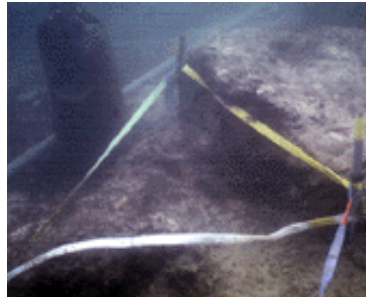
4.1 Hippolyte Müller en 1921, au milieu du lac de Paladru parmi les pieux émergés de la vase



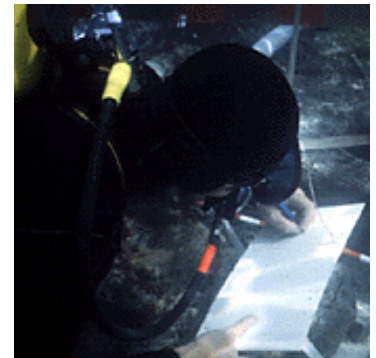
4.2 Vue aérienne des deux sites archéologiques du lac



4.3 Vue du système de triangulation sous l'eau



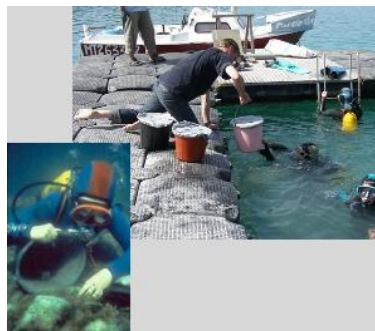
4.4 Vue du système de triangulation sous l'eau



4.5 Relevé effectué par un plongeur sous l'eau



4.6 Sortie de l'eau du plongeur avec un relevé



4.7 Sortie des seaux de sédiments



4.8 Tri des sédiments sortis de l'eau du lac

## Annexe 5

### L'actuel musée archéologique du lac de Paladru



5.1 Mairie de Charavines abritant les locaux du musée archéologique du lac de Paladru dont l'entrée se situe à gauche du bâtiment



5.2 Accueil du musée archéologique avant son remaniement en 2010



5.3 Entrée de la salle d'exposition permanente du musée



5.4 Vue de la salle d'exposition permanente du musée. Partie consacrée au Néolithique.



5.5 Vue de la salle d'exposition permanente du musée. Partie consacrée au Néolithique.



5.6 Vue de la salle d'exposition permanente du musée. Partie consacrée au Néolithique.



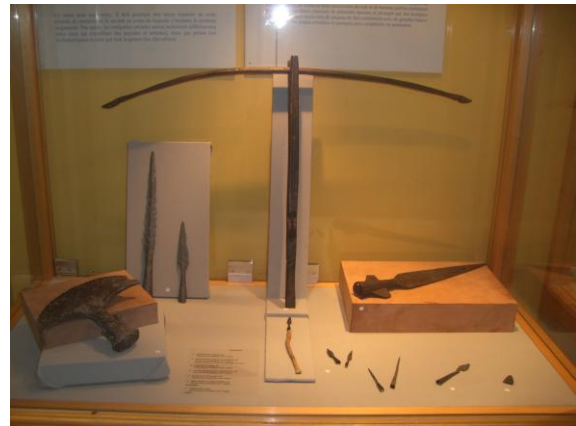
5.7 Vitrine consacrée aux objets archéologiques liés à la cavalerie.  
Vitrine placée dans la partie dédiée à l'an mil.



5.8 Vitrine consacrée aux objets archéologiques liés à l'artisanat.  
Vitrine placée dans la partie dédiée à l'an mil.



5.9 Vue de la salle d'exposition permanente du musée. Partie consacrée à l'an mil.

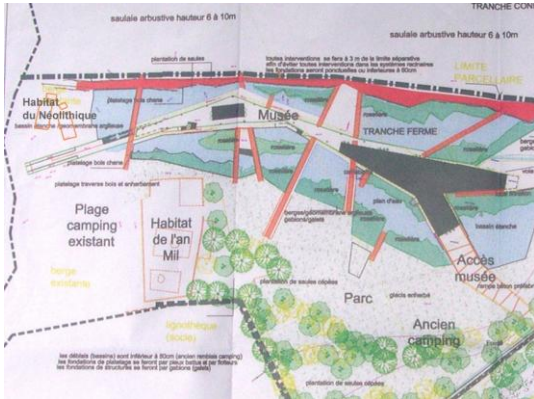


5.10 Vitrine consacrée aux objets archéologiques liés à la guerre.  
Vitrine placée dans la partie dédiée à l'an mil.



## Annexe 6

### Projet musée-parc archéologique



6.1 Plan du musée-parc archéologique



6.2 Plan du parc implanté autour du musée, réalisé par un paysagiste, 2003



6.3 et 6.4 Clichés de la maquette du musée-parc archéologique.

Le bâtiment du musée est une longue et étroite sculpture recouverte d'une trame de bois. S'il est assez élevé (15 mètres au faite), c'est qu'il est sur pilotis. Le prolongement du bâtiment est constitué par un ponton qui avance sur l'eau.

De part et d'autre du bâtiment, devaient prendre place les reconstitutions à l'échelle 1 des villages néolithique et médiéval.



6.5 Reconstitution de la scénographie imaginée pour le musée-parc archéologique.  
Scénographie : Nadine Salabert  
Graphisme : Eric Leprince

## Annexe 7

### Les musées de site

#### *7.1 Le musée de Saint-Romain-en-Gal - Vienne*



7.1.1 Vue aérienne du musée de Saint-Romain-en-Gal



7.1.2 Vue du musée de Saint-Romain-en-Gal depuis la ville de Vienne, située sur la rive gauche du Rhône



7.1.3 Vue du musée de Saint-Romain-en-Gal et du site archéologique



7.1.4 Vue du musée de Saint-Romain-en-Gal et des vestiges du site archéologique



## 7.2 Le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière



7.2.1 Vue du théâtre antique de Fourvière



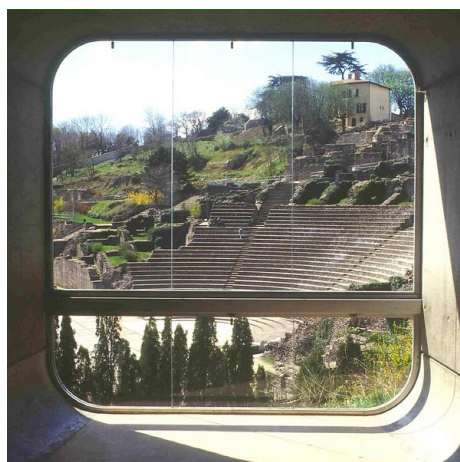
7.2.2 Vue de Lyon et d'une partie du site archéologique de Fourvière, depuis le théâtre antique



7.2.3 Vue du théâtre antique et des baies vitrées du musée, caché par la végétation



7.2.4 Vue des baies vitrées du musée gallo-romain de Lyon-Fourvière



7.2.5 Vue du théâtre antique de Fourvière depuis l'intérieur du musée gallo-romain

### 7.3 Le Laténium, Neuchâtel (Suisse)



7.3.1 Vue aérienne du Laténium et du lac de Neuchâtel



7.3.2 Vue du Laténium et d'une partie du parc d'attractions archéologiques



7.3.3 Vue du Laténium et de trois habitats reconstitués dans le parc d'attractions archéologiques



7.3.4 Vue des reconstitutions du chaland gallo-romain et d'un habitat, avec en arrière-plan le Laténium

## RÉSUMÉ

Le lac de Paladru possède une histoire passionnante acquise par les fouilles archéologiques qui s'y sont déroulées durant plusieurs années. Ces fouilles archéologiques ont permis de faire d'importantes découvertes liées à l'histoire et à l'évolution de ce territoire. Elles ont révélé les vestiges immergés d'habitats littoraux sur deux sites distincts. Ceux-ci se situent sur la commune de Charavines : le site des Baigneurs révèle les vestiges d'un village datant de l'époque néolithique, tandis que le site de Colletière met au jour les vestiges d'un habitat fortifié construit autour de l'an mil.

Débutées en 1971, les fouilles se sont terminées en 1986 pour le site des Baigneurs et en 1996 pour celui de Colletière. Cependant, l'important travail d'étude des vestiges s'est poursuivi jusqu'en 2005 pour le premier site et jusqu'en 2009 pour le second. L'étendue des découvertes a conduit à la renommée et à la réputation des sites archéologiques du lac de Paladru. Plus de 15 000 objets ont été mis au jour, tous faisant preuve d'un intérêt exceptionnel notamment grâce à leur conservation quasi parfaite. Ils ont permis de reconstituer et de comprendre la vie quotidienne des habitants de ces deux sites à des milliers d'années d'intervalle, permettant plus largement aux chercheurs de comprendre et de connaître l'évolution d'un territoire.

Aujourd'hui encore, les vestiges archéologiques du lac de Paladru font l'objet d'une attention toute particulière. Une partie réduite des collections issues des fouilles est actuellement présentée au public dans les salles du musée archéologique du lac de Paladru situé à Charavines, tandis que le reste est conservé au sein des réserves du Musée dauphinois à Grenoble. Ces collections se situent au cœur d'enjeux politiques forts. L'autorité locale de tutelle, la Communauté d'agglomération du Pays voironnais, souhaiterait voir une plus grande partie de ces collections exposées et mises en valeur au sein d'un équipement culturel plus vaste et mieux adapté. Cette volonté, à terme, pourrait être accompagnée d'une politique de valorisation culturelle du territoire.

## SUMMARY

The lake of *Paladru* possesses a fascinating history acquired by the archaeological excavations which took place there during several years. These archaeological excavations allowed to make important discoveries connected to the history and to the evolution of this territory. They revealed remains immersed by littoral housing environments on two different sites. These are situated on the municipality of *Charavines* : the site of *Baigneurs* reveals the vestiges of a village dating Neolithic period, whereas the site of *Colletière* brings to light the vestiges of a strengthened housing environment built around the year 1000.

Begun in 1971, the excavations ended in 1986 for the site of *Baigneurs* and in 1996 for that of *Colletière*. However, the important work of study of remains continued until 2005 for the first site and until 2009 for the second. The extent of the discoveries led up to the fame and to the reputation of the archeological sites of the lake of *Paladru*. More than 15 000 objects were brought to light, all showing an exceptional interest in particular thanks to their almost completed preservation. They allowed to reconstitute and to understand the daily life of the inhabitants of these two sites in thousands of years of interval, allowing more widely the researchers to understand and to know the evolution of a territory.

Today still, the archaeological remains of the lake of *Paladru* are the object of a quite particular attention. A reduced part of collections stemming from excavations is currently presented to the public in the rooms of the archaeological museum of the lake of *Paladru* situated to *Charavines*, whereas the rest is kept within the reserves of the *Musée dauphinois* in *Grenoble*. These collections are situated in the heart of strong political stakes. The local authority of supervision, the *Communauté d'agglomération du Pays voironnais*, would like to see a largest part of these collections showed and highlighted within a vaster and better adapted cultural equipment. This will could be accompanied with a policy of cultural valuation of the territory.

**MOTS CLÉS :** lac de Paladru (lake of Paladru) ; archéologie subaquatique (underwater archaeology) ; patrimoine (heritage) ; politique culturelle (cultural affairs) ; valorisation culturelle (cultural valuation) ; restauration (restoration) ; conservation (preservation) ; musée (museum) ; collection archéologique (archaeological collection) ; fouilles archéologiques (archaeological excavations).